

Reconnue d'utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957  
 Approuvée par le Ministère des Affaires Culturelles  
 et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports  
 Affiliée à la Confédération Internationale  
 des Sociétés Populaires de Musique  
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°s) FRANCE ..... un an 4 F.  
 1er oct. au 30 sept. ETRANGER ..... un an 5,50 F.  
 LE NUMERO : 0,50 F.

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS  
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
 121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre  
 Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril  
 Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

# journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 174 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES JUIN - JUILLET 1964

## Richard STRAUSS (1864-1949)

L'UN de nos musicologues — je ne sais plus exactement lequel — a dit un jour à propos de Richard Strauss : « Comme Strauss, j'aime mieux Johann, et comme Richard, je préfère Wagner ! » C'était parfaitement son droit d'indiquer ainsi ses préférences mais je soupçonne fort l'auteur de cette boutade d'avoir davantage cherché à faire de l'humour en jouant avec nom et prénoms plutôt qu'à exprimer simplement son opinion personnelle. Quel qu'il en soit — et qu'on le veuille ou non — Richard Strauss n'en reste pas moins l'un des plus grands maîtres de la musique universelle et le centenaire de sa naissance doit donc être célébré partout avec honneur et respect. Les œuvres qu'il nous a laissées sont d'une telle valeur et d'un nombre si impressionnant qu'il est impossible d'en donner une idée suffisante dans l'espace d'un seul article. Les livres remarquables qui ont déjà paru sur un tel maître ne sont pas encore parvenus à en épuiser l'étude. Je ne donnerai donc qu'un faible aperçu de l'étendue et de la qualité de cette production.

que refolement : dès que le jeune Richard rencontra Hans de Bülow et Richter, les interdictions paternelles furent oubliées aussi allégrement que l'avaient été pour notre mère Eve les restrictions alimentaires du Paradis Terrestre. L'adolescent attaqua la pomma wagnérienne avec des mâchoires d'ogre. Dès lors, sans qu'on puisse raisonnablement l'accuser de plagiat, ce créateur fécond, secouant énergiquement l'arbre défendu, écrivit une longue série d'œuvres robustes dont la splendeur orchestrale est sans égale et dont la force persuasive est irrésistible. On leur fit longtemps grise mine. Ne pouvant nier la maîtrise instrumentale et l'écriture éblouissante de ces partitions, on chicanait leur auteur sur la qualité de ses idées. Il fut de bon ton de dénoncer la médiocrité des matériaux utilisés dans ces prestigieuses constructions sonores et les délicats se détournèrent avec une moue dédaigneuse de ce lutteur forain qui manquait un peu trop de distinction dans ses propos. Il est bien évident que son langage n'avait pas la finesse patricienne de celui de Gabriel Fauré, mais nous avons entendu, depuis un demi-siècle, tant de discours musicaux prosaïquement incendiaires que nous ne comprenons plus ce qui a pu paraître vulgaire et grossier dans Don Juan, dans Mort et Transfiguration et dans Le Chevalier à la Rose au moment de leur naissance. »

(Suite page 2)

Richard Strauss est né à Munich le 11 juin 1864. Sa mère, Joséphine Paschorr, était la fille du fameux et richissime brasseur de la capitale bavaroise et son père, Franz Strauss, était un artiste musicien de très grand talent, co-solo de l'orchestre Royal de Munich. Dès l'âge le plus tendre, le petit Richard témoigna des dons musicaux qu'il avait reçus de son père. A quatre ans, il fut attiré irrésistiblement par l'étude du piano et, deux ans plus tard, il était capable de composer quelques petites pièces. Il ne faut donc pas s'étonner si, étant ensuite au lycée et faisant ses humanités, il fut inspiré par les tragédies de Sophocle au point d'écrire pour elles quelques chœurs. Il composa aussi, à dix-sept ans, sa première symphonie en ré mineur qui eut l'honneur d'être exécutée sous la direction du grand chef wagnérien Hermann Lévi mais qui est toujours restée inédite. Au même âge il obtint un autre succès de qualité lorsque le quatuor Walter exécuta un très beau quatuor d'archets que l'adolescent venait d'écrire. C'étaient là des débuts qui annonçaient déjà ce que serait la suite.

Le père Strauss était un musicien d'obédience rigoureusement classique, intransigeant sur les principes, et Wagner était sa bête noire : c'est dire qu'il ne cessa de mettre son fils en garde contre les dangers du virus wagnérien. Ce fut d'ailleurs en vain et voici comment notre cher et regretté Emile Vuillermoz — l'un des plus grands critiques musicaux que nous ayons eus — raconte l'échec total de Franz Strauss dans ses efforts pour éloigner des lèvres de son fils la coupe contenant le philtre maudit de l'enchantement : « Freud aurait pu prédire à coup sûr — nous dit-il dans son « Histoire de la Musique » — le résultat de ce trop énergi-

PROGRAMME du CONCOURS  
 D'EXCELLENCE 1964  
 EN PAGE 3

Pour le local de la CMF  
 MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES  
 22.538,80 F.

Fanfare « L'Avant-Garde », de Montluçon (Allier) : 10 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :  
 22.548,80 F.

## Jean-Philippe RAMEAU HINDEMITH (1895-1963)

par Hans MERSMANN

Extrait du Journal « International Music Educator »

Le musicien que nous venons de perdre représenta pendant fort longtemps, pour nous autres Allemands, la musique moderne. Autant par son œuvre que par sa personnalité d'artiste. Cette remarque doit être mise en exergue dès l'abord : elle situe Hindemith dans l'Histoire de la Musique du XX<sup>e</sup> siècle, et elle le définit en tant que musicien allemand.

Parmi les compositeurs de sa génération, seul, peut-être, Bartok pourrait-il faire figure, lui aussi, de musicien national. Bien au contraire, Schönberg, Stravinsky rejettent assez vite leurs attaches nationales : ils appartiennent bientôt à l'Europe, au monde. Par son style musical, par le rayonnement de sa personnalité, Hindemith reste, c'est bien sûr, authentiquement allemand. Et par le respect absolu du métier musical tout d'abord, par cet effort jamais lassé en vue de la perfection. Par cette crainte aussi, d'étaler son « moi » avec trop de complaisance (notre musicien connaît trop bien les dangers du subjectivisme outré). Qu'il soit compositeur ou exécutant, professeur ou chef d'orchestre, il sait unir l'audace au respect des traditions, il sait se perdre dans le rêve tout en vivant intensément le moment présent, tout en étant sensible à tous les courants de son époque. Hindemith sait exprimer à fond sa pensée, mais il connaît ses possibilités, et remet souvent à plus tard le soin de refondre l'œuvre qu'il écrit, afin de lui donner une forme encore plus parfaite.

Tels sont les caractères distinctifs de sa personnalité. Il nous faut parler, maintenant, de cette merveilleuse faculté de comprendre, d'assimiler, de

(Suite page 3)

« Quel dommage qu'une romancière connue ne se soit pas écrite : « Aimez-vous Rameau ? » Nous aurions constaté, comme ce fut le cas pour Brahms, une spectaculaire remontée de la vente des disques consacrés à notre grand compositeur, celui dont le chef allemand Nikisch disait :

« Si Rameau était Allemand, il serait plus connu en Allemagne que Bach lui-même ».

Hélas, si Rameau a tenté quelques biographies, il ne sourit guère encore aux producteurs de cire et c'est grand dommage, surtout en 1964. N'y a-t-il pas juste 200 ans que s'éteignait à Paris le plus grand musicien français du 18<sup>e</sup> siècle.

De cette méconnaissance, à qui la faute, sinon à nous Français toujours prompts à admirer ce qui appartient à l'étranger sans chercher nos trésors ? Rameau nous a laissé ce rude Bourguignon qui ne savait jamais rien celer de ses pensées intimes, laissa planer jusqu'à sa mort les pires calomnies avec la plus hautaine indifférence. Indifférent aux autres et à lui-même, il ne confia pas même à sa femme le récit de sa vie jusqu'à leur mariage, soit près de 40 années d'existence.

Or chacun sait que le grand public aime à « faire passer » la « grande musique » avec des anecdotes plus ou moins douteuses, « Valse du petit chien », « Symphonie des Adieux », « Symphonie Héroïque ». Certes dans le cas Rameau les histoires pullulent : le petit chien qui aboyait faux et qu'il jette par la fenêtre, le curé de St-Eustache qui lui aussi... chantait faux. Mais rien ne vient épauler non le personnage, mais une œuvre belle et qui, hormis la « Poule » et le « Tambourin » n'est guère « populaire ».

Les musicologues ont réussi à retrouver la trame de son existence dont voici pour nos jeunes lecteurs l'essentiel.

Né à Dijon dans l'ancienne cour Saint Vincent, actuellement 5 et 7 rue Vaillant et baptisé le 25 septembre 1683, son père était organiste à l'église Saint-Etienne et à l'abbaye de Saint-Bénigne avant d'obtenir le poste de Notre-Dame : trois fils et cinq filles devaient naître dans son foyer.

Dijon étant une ville où une foule de beaux esprits de magistrats gravitaient autour de son académie, célèbre dans tout le royaume (on se souvient du prix obtenu par Rousseau pour l'invention d'un système de notation alphabétique de la musique).

Le jeune Jean-Philippe sut la musique avant de lire et placé au Collège des Jésuites il se distingue par sa vivacité et par ses chants intempestifs en classe où ses cahiers barbouillés de portées. Aussi ne dépassa-t-il pas la classe de 4<sup>e</sup>.

Violoniste, organiste, il travailla la composition on ne sait avec qui. En 1701, sur l'ordre de son père, il part en Italie pour étudier avec les plus grands maîtres, mais ne dépasse pas Milan et assiste à des représentations d'opéra. Il revient en France et commence pour vingt ans une vie errante, d'abord dans une troupe de musiciens ambulants, puis organiste en 1702 en Avignon. Le 3 juin de cette même année il signe un bail pour tenir l'orgue de la cathédrale de Clermont-Ferrand

(Suite page 2)

## J. GUY ROPARTZ MANIFESTATIONS A L'OCCASION DU CENTENAIRE

I - Rappel des manifestations déjà organisées.

FEVRIER  
 2 et 4. Brest : Exposition et concert symphonique sous la direction de MM. Djemil et Meyer. Hommage de la Municipalité.

19. Paris : Société nationale - Première sonate pour violon (Crut et Terrasse).

23. Colmar : Académie d'Alsace - Conférence de Jacques Feschotte Ropartz poète et compositeur (avec exécution d'œuvres chorales).

II - Prochaines manifestations.

AVRIL  
 19. Moulins : Amis de la musique (M. Sarrazin) 3<sup>e</sup> Quatuor par le Quatuor de la R.T.F. et œuvres chorales (« Les Vêpres sonnent » et « Trois chansons du Bourbonnais »). A la cathédrale : deux des « Méditations » pour orgue.

MAI  
 7. Moulins : Cathédrale, messe pontificale, messe « Te Deum Laudamus » : M. le chanoine Orfeuillat, organiste, M. l'abbé Allary, maître de chapelle.

12. Paris : Salle du Conservatoire - R.T.F. : Concert public de musique de chambre - Première Sonate piano et violon (Crut et Terrasse) Odelettes, chant : Berthe Kal, au piano Janine Reiss ; Sonatine pour flûte et piano : Maxence Larrieu, Jacqueline Arnaud ; Trio en la mineur : Trio Gisèle Kuhn.

14. Le Mans : Concert du Conservatoire sous la direction d'Enyss Djemil (Miracle de Saint-Nicolas - Chasse du Prince Arthur, A. Marie endormie).

29. R.T.F. (France-Culture) Gustave Samazeuilh, émission « Au fil de mes souvenirs » : Hommage à Guy Ropartz (11 h.)

JUIN  
 Paris : Bibliothèque nationale - Exposition Guy Ropartz.

9. Paris : Schola Cantorum - Hommage et concert. (Miracle de Saint-Nicolas, direction Guy Morançon ; pièce d'orgue par Jean

Langlais ; musique de chambre : pièces pour instruments à vent ; Prélude, Marine et Chanson - pour quintette instrumental.)

14. Montfort-l'Amaury : Pardon de Sainte-Anne, organisé par la Maison de la Bretagne. Messe de Sainte-Anne à trois voix égales par la Chorale Richard Waldy.

15. Strasbourg : Journée d'hommage - apposition de la plaque de la rue Guy Ropartz. Réception de la Municipalité. Au Conservatoire : remise par notre Comité du buste de Guy Ropartz par Francis Renaud et concert dirigé par Louis Martin.

19. Strasbourg : Palais des fêtes, festival : La Chasse du Prince Arthur, orchestre sous la direction de Charles Münch.

28. Strasbourg : R.T.F. « Plaisir de la Musique », par Roland Manuel. Concert public hors série : le Centenaire de Guy Ropartz.

(Suite page 5)

## CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE VOCALE PROFANE

+ MONTEVERDI MADRIGAUX  
 Voici, non l'intégrale mais des extraits substantiels du 8<sup>e</sup> livre, des Madrigali guerrieri e amorosi, dont le double caractère épique et lyrique apparaît nettement à la lecture du titre. L'auteur avait plus de 70 ans quand il écrivit ces chefs-d'œuvre !

Trois d'entre eux sont très connus. « Altri canti di Marte » (à 6 voix, 2 violons, basse aux clavecin et violon-

celle) évoque d'abord la guerre par ses rythmes heurtés, puis se recueille à la pensée de la mort ; contraste apporté par la 2<sup>e</sup> partie, où la douceur de l'amour est évoquée par de tendres mélodies.

« Gira il nemico » (5 voix et 3 solistes) est écrit sur un texte un peu précieux, dont la musique se fait la fidèle servante (ainsi « su presto », « a cavallo », etc... valent des beaux exemples d'asservissement imitatif).

« Hor ch'el ciel e la terra » (6 voix et 2 violons) sur un poème de Pétrarque, est un admirable nocturne vocal, d'abord paisible puis enfiévré par le trouble amoureux.

Les 3 autres pièces sont fort peu connues. « Dolcissimo usignuolo » (5 voix, soprano solo et clavecin). « Lamento della Ninfa » (une soliste féminine pour la nymphe, 2 solistes masculins et 4 voix) permet de constater que Monteverdi n'est jamais si grand que lorsqu'il chante la plainte amoureuse. « Perchè l'en fuggi, O Fillide » évoque encore le chagrin né d'un amour non partagé ; cette fois c'est l'amant qui se plaint ; l'expression est aussi déchirante.

Si la 1<sup>re</sup> face de ce disque peut paraître quelque peu conventionnelle, la 2<sup>e</sup> (avec « Lamento », « Perchè... », « Hor ch'el ciel... ») est poignante. En général, la valeur et la tenue de la musique de Monteverdi laissent bien loin en dessous d'elles la banalité des poèmes.

(Suite page 5)

## NOTULES MUSICALES

Est-ce la mort du Yéyé ? Tel est le titre d'un article signé Ch. D. dans la semaine Radio-Télé N° 15. A l'occasion du Prix International des Variétés d'Ostende, retransmis par Radio-Luxembourg, la France avait présenté Michèle et Christian avec leur chanson « L'enterrement du twist » ainsi que J.-P. Ulrici, « un gars du Nord », à qui le seul reproche qu'on puisse faire semble d'avoir été trop inspiré par Montéhus et les anarchistes du music-hall. On pensait donc, en raison des réactions du public, que le choix du jury se porterait sur le nom de Michèle et Christian, ou sur celui d'Ulrici. Mais les jurés n'ont pas suivi les spectateurs. Pourtant, la vieille formule — le public a toujours raison — est vraie d'un côté comme de l'autre du Quélvrain. Et

le boum qu'ont fait à Ostende Michèle et Christian semble avoir, enfin ! été entendu. Ils ont osé annoncer ouvertement la mort du yé-yé. On voit en eux, désormais, les têtes de file d'un renouveau de la chanson française. Je pense qu'il s'agit de la chanson française pour jeunes, celle pour adultes ne s'étant jamais si bien portée.

La Société de Musique d'Autrefois a célébré le Tricentenaire de Jean-Philippe Rameau (1683-1764) dans son concert du 16 avril, à l'Ecole Normale de Musique. En hommage à Roger Désormière fut exécuté la 1<sup>re</sup> Suite des Paladins de Rameau dans la réalisation de

(Suite page 4)



# Richard STRAUSS

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Emile Vuillermoz a fort bien jugé Richard Strauss et la grandeur de son œuvre. Et Gustave Samazeuilh, dans le remarquable avant-propos qu'il écrit pour le livre de Joseph Gregor : « Un maître de l'opéra : Richard Strauss », a été lui aussi un équilibré et clairvoyant témoin de ce qu'a réalisé Strauss dans le monde de la musique. Il a connu personnellement l'auteur de La Vie d'un Héros, il nous a dit ce qu'étaient son cordial et bienveillant accueil et aussi les sentiments qui l'attachaient à la France, ces sentiments qu'il ne renia jamais même dans les heures les plus difficiles. Samazeuilh nous dit également combien les grands compositeurs français contemporains de Strauss ont su apprécier son œuvre. Il me suffira de citer ces lignes : « Quand Strauss vint à Paris, au début de ce siècle, diriger ses premiers poèmes symphoniques, Vincent d'Indy en vanta « la générosité d'expression, la sûreté d'écriture déjà magistrale. » Claude Debussy se déclara « subjugué par la prodigieuse variété orchestrale de La Vie d'un Héros, par ce mouvement frénétique qui vous emporte là et aussi longtemps qu'il veut. Il faut dire, ajoutait-il, que l'homme qui construisait une telle œuvre est bien près d'avoir du génie. » Gabriel Fauré rendit hommage « à ces pages de vigueur, de luxe éblouissant et de charme exquis où s'épanouit une fabuleuse floraison orchestrale. » Paul Dukas reconnaissait à l'auteur de Ainsi parla Zarathustra « la double maîtrise de l'orchestre et de la combinaison polyphonique, jointe à de hautes aspirations poétiques. » Alfred Bruneau saluait en celui de la Symphonie domestique « le plus grand et le plus génial compositeur vivant dont son pays ait le droit de s'enorgueillir. » Gabriel Pierné tenait à diriger lui-même les premières répétitions de la création parisienne de Salomé au Châtelet en 1906, d'une manière qui lui valut les chaleureux remerciements de l'auteur, à son arrivée... Maurice Ravel, enfin, ne dissimulait pas à ses amis que les partitions d'orchestre de Richard Strauss étaient toujours proches de sa table de travail. Ce sont là, on en conviendra — pour ne citer que des maîtres disparus, dont les tendances et les modes d'expression différaient notablement des siennes, — des références significatives et des témoignages qui se passent de commentaires. »

Vincent d'Indy, Claude Debussy, Gabriel Fauré, Paul Dukas, Alfred Bruneau, Gabriel Pierné et Maurice Ravel, voilà en effet un aréopage de sept noms qui a su juger à sa valeur très haute l'œuvre de Richard Strauss. Et ces éminentes appréciations nous permettent aisément de faire litière de tous ces persiflages sans portée, de ces médisances, voire de ces calomnies que se sont permis ou qu'ont colportés des « minus habentes » jaloux de la gloire d'un authentique musicien allemand. Ce qu'il y a de plus exaspérant dans ce dédain de certains musiciens envers Richard Strauss à qui ils reprochent la vulgarité de ses idées, c'est qu'ils sont magnifiquement incapables d'avoir personnellement dans la cervelle l'ombre d'une idée musicale, distinguée ou non. Les plus acharnés à dénigrer la musique de Strauss sont précisément des « esthètes » qui se sont faits les thuriferaires d'une certaine cacophonie fort à la mode aujourd'hui et qu'on ne peut appeler « musique » que par antiphrase. Certains d'entre eux ont vilipendé Strauss de toute la force de leur haine. Mais venant d'envieux ou d'impuissants de cette espèce, les pires injures deviennent en fait des éloges pour ceux à qui elles s'adressent. Passons !...

Richard Strauss nous a laissé une abondante production et de qualité, en divers genres. Sait-on qu'il a composé 14 opéras : Guntram, L'absence du feu, Salomé, Elektra, Le Chevalier à la Rose, Ariane à Naxos, La Femme sans ombre, Intermezzo, Hélène d'Égypte, Arabella, La Femme silencieuse, Daphné, Jour de paix et Capriccio ; 2 ballets : La Légende de Joseph, Crème fouettée ; la musique de scène d'Enoch Arden pour le poème de Tennyson ; 7 admirables poèmes symphoniques : Don Juan, Macbeth, Mort et Transfiguration, Till l'Espiegle, Ainsi parla Zarathustra, Don Quichotte et La Vie d'un Héros ; quatre symphonies dont sa Symphonie domestique et sa Symphonie alpestre ? Cela est déjà considérable comme catalogue mais il faut encore y ajouter une Marche solennelle qui porte l'opus 1, 5 Pièces pour piano et une Sonate, pour clavier également ; Stimmungsbilder ; une Sonate pour violoncelle et une autre pour violon et piano ; un Concerto de violon, un Concerto pour cor et orchestre, un Concerto pour piano et orchestre,

une Pièce solennelle pour orgue et orchestre. Il écrivit en outre un Motet allemand, le Chant des Bardes, un Concerto de piano pour la main gauche qu'il composa spécialement pour le pianiste autrichien Wittgenstein, grand mutilé de guerre, comme le fit de son côté Maurice Ravel. Et je ne manquerais pas de citer encore un Quatuor pour piano et archets, sa fantaisie symphonique Aus Italien, Taillefer pour chœur et orchestre, Wanderers Sturmlied, pour chœur à 6 voix et orchestre, Musique de fête japonaise, une charmante Sérénade pour 13 instruments à vent, à l'exemple de Mozart qu'il adorait, environ 150 lieder avec piano, en 25 numéros d'opus, et plusieurs chants avec orchestre. Je m'arrête car il y en a trop, je ne puis vraiment tout citer mais, pour clore magnifiquement cet immense catalogue, j'ai le devoir d'insister sur cette œuvre sublime, Métamorphoses, écrite pour 23 instruments à cordes (cinq quatuors à cordes et trois contrebasses) que l'on peut considérer comme le testament artistique du grand maître bavarois. Ce chef-d'œuvre si émouvant lui a été douloureusement inspiré en 1945 par la défaite de sa patrie. Le thème principal, qui a su varier, « métamorphoser » génialement (car il fallait vraiment pour cela avoir du génie) n'est autre que la phrase initiale de la marche funèbre dans la « Symphonie héroïque » de Beethoven. Il faut croire que cette phrase était destinée à marquer dans l'histoire de la musique et aussi dans l'Histoire tout court la chute de deux hégémonies. Celle de Napoléon avait été prévue avec certitude par Beethoven ; celle du Führer a été entérinée par Richard Strauss qui, d'ailleurs, l'attendait depuis longtemps à l'effondrement final. En écrivant ces pages bouleversantes, il a ressenti en homme de cœur l'effroyable mais juste châtiement que la folie d'un tyran avait attiré sur son pays mais il a aussi exprimé le sentiment de délivrance et de rédemption, cette suprême métamorphose qu'il espérait depuis les tristes débuts de l'aventure hitlérienne. Dans cette ultime composition, Richard Strauss nous a donné une nouvelle « Mort et Transfiguration » et celle-ci est peut-être encore plus significative que l'autre, elle a une portée encore plus haute, passant de l'individuel au national. Elle est en tout cas géniale et il est incompréhensible que juste au moment du centenaire de Strauss, ses Métamorphoses aient été retirées des catalogues de disques. Une splendide réédition s'impose et il faut espérer qu'on y travaille actuellement.

En composant à la fin de sa longue carrière ses merveilleuses Métamorphoses, Richard Strauss, ce grand seigneur de l'orchestre, a voulu nous montrer ce qu'il était capable de faire, en se servant uniquement d'instruments à cordes. Par une sorte d'ascèse, il s'est volontairement privé de tous les autres timbres qu'il savait pourtant manier « magiquement » et il nous a démontré magistralement ce que l'on peut tirer comme polyphonie d'un effectif orchestral de vingt-trois archets. Il répondait par cela-même aux reproches qui lui ont souvent été faits sur sa mégalomanie orchestrale, sur son goût inventé du « kolossal ». N'eût-il écrit que ces Métamorphoses, Richard Strauss aurait fait la preuve d'un génie musical incontestable.

Il est bien vrai que Strauss aura aimé la grandeur sous toutes ses formes, sous tous ses aspects. Par exemple, sa Symphonie alpestre est réellement écrasante comme les cimes de ses montagnes bavaroises qu'il contemplant chaque jour de sa propriété de Garmisch. Et l'on dira avec raison qu'un Vincent d'Indy, en nous donnant sa Symphonie sur un chant montagnard français — et son Jour d'été à la montagne — alors qu'il ne s'agissait que d'évoquer dans ces pages la beauté moins altière des Cévennes — nous a élevés pourtant très haut avec une économie de moyens indiscutable en comparaison de la munificence straussienne. Cela est rigoureusement vrai mais il n'empêche que Strauss nous subjuge par la puissance et la somptuosité de son orchestration. Et après nous avoir ainsi éblouis par la magie de ses timbres, par ses orgues sonores, il nous fait entendre seulement ses cordes... et c'est tout simplement prodigieux ! A ce titre, ses Métamorphoses resteront un incomparable exemple et un enseignement.

Les ennemis de Richard Strauss — et il n'en manquait pas — ont cru un moment ruiner son prestige en le taxant d'immoralité et même d'immoralisme nietzschéen. On se souvient du scandale de Salomé, au début de ce siècle. Jusqu'en 1910, la représentation de

cette œuvre d'Oscar Wilde mise en musique par Strauss fut interdite en Angleterre par la censure et il y eut en France des discussions passionnées à son sujet, l'ouvrage — selon certains — confinait au sadisme. A notre époque de « strip tease », cela peut paraître surprenant mais il en fut pourtant ainsi. Le ballet « La Légende de Joseph » fut, lui aussi, bien discuté, mais pourtant à un degré moindre, bien que la scène entre la femme de Putiphar et le jeune Joseph fût tout aussi érotique que celle de la Danse des sept voiles dans Salomé, cette danse que les plus tartuffes ne pouvaient décemment voir, pour mieux la réprouver, qu'à travers leurs doigts suffisamment mais très hypocritement écartés devant leurs yeux écarquillés. Mais tout cela est bien loin, nous n'en sommes plus là, heureusement. Autrement, il faudrait en arriver à interdire la lecture de la Bible aux « moins de dix-huit ans » puisque ce livre saint par excellence renferme en ses pages, à côté des plus hautes vertus, toutes les turpitudes humaines.

Laissons donc ces considérations de côté. Ce qu'il faut dire, c'est que Richard Strauss a été, après la mort de Brahms, le grand chef de l'école allemande. Romain Rolland lui a rendu un bel hommage en exaltant « son privilège de rester jeune au milieu de l'art allemand vieillissant ». Oui, Strauss est toujours resté jeune jusqu'à ses quatre-vingt-cinq ans qui marquèrent le terme de sa existence. Il fut toujours un travailleur infatigable, à tout âge, et ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était la vie. Toutes ses œuvres sont d'une vie intense et riches de contrastes. Et les contrastes, il savait aussi les établir entre ses œuvres elles-mêmes par les sujets choisis et la musique qui les enveloppe. C'est ainsi qu'après Salomé et Elektra, après l'horreur tragique, il fit éclore comme par enchantement la fleur parfumée du Chevalier à la Rose. Ce fut une délicieuse surprise qui ravit non seulement les Saxons de la ville de Dresde où eut lieu la première représentation en 1911, mais aussi tous les publics du monde qui applaudirent par la suite cette charmante comédie musicale d'esprit viennois.

Richard Strauss a révélé dès sa jeunesse son génie de l'orchestration. Il n'avait que vingt-cinq ans quand il écrivit son poème symphonique Don Juan et l'on sait quelle splendeur orchestrale il a mise dans ces pages, et quel souffle ! A côté d'élan passionné on y trouve aussi des phrases d'exquise tendresse, comme par exemple le pénétrant solo de hautbois repris par les violons. Et que dire des trouvailles de Till l'Espiegle, ce spirituel scherzo que tout le monde connaît et que devait aimer particulièrement Paul Dukas ? Ses autres poèmes symphoniques sont d'une impressionnante grandeur et resteront, je crois, des modèles impérissables. Ce grand musicien était vraiment capable de manier les masses orchestrales. Il ne fut pas seulement un compositeur d'une envergure peu commune mais aussi un chef d'orchestre d'élite dont la carrière fut éblouissante. Il dirigea les plus grands orchestres d'Allemagne comme aussi ceux des autres pays et, partout, il remporta des succès considérables. Cet immense talent de chef d'orchestre, il ne le mit pas seulement au service de ses propres œuvres mais il sut aussi défendre et mettre en valeur les meilleures productions de ses confrères allemands ou étrangers. Et n'oublions pas que sa profonde connaissance de l'orchestre lui permit de compléter le célèbre Traité d'instrumentation et d'orchestration de Berlioz, de l'enrichir de notes et de remarques du plus haut intérêt.

Voilà, en résumé — et malgré de nombreuses omissions et lacunes dont je m'excuse et qui étaient inévitables dans un seul article — ce qu'a splendidement réalisé ce très grand musicien. Il n'a pas seulement honoré l'art de son pays mais aussi l'histoire de la musique universelle. Cela, il fallait certainement le dire à l'heure où l'on célèbre partout son centenaire.

André PETIOT

Erratum. — Par suite d'une simple substitution de lettrine (U au lieu de E) au début de mon dernier article de Mai sur le « Festival du Centenaire de Gabriel Pierné », non seulement le premier mot a été mal orthographié mais toute la phrase initiale est devenue boiteuse. Il fallait lire : « En épigraphe au présent article, j'ai été fort tenté de citer trois de nos vieux proverbes... » et non pas : « Un épigraphe au présent article, j'ai été fort tenté de citer... etc. », ce qui ne voulait rien dire.

Nos lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes. Nous les en remercions tout en nous excusant de ce lapsus typographique.

A. P.

# Jean-Philippe RAMEAU

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

mais ne reste que 4 ans. Son départ donne lieu à une légende sans doute : « un certain dimanche, il tira tous les jeux les plus désagréables et il y joignit toutes les dissonances possibles. En vain lui donna-t-on le signal ordinaire pour l'obliger à cesser de toucher, on se vit forcé de lui envoyer un enfant de chœur, dès qu'il parut, Rameau quitta le clavier et sortit de l'église. (Il y a d'après M. Brunet confusion avec son frère Claude qui en 1737 aurait commis le même genre de scandale à Dijon et avait encore plus mauvais caractère que lui !)

En 1705 Paris l'accueille : il édite son premier livre de pièces de clavecin, admire fort Marchand, le grand organiste et fut sans doute son élève. N'ayant pu obtenir l'orgue de la Madeleine de la Cité, Rameau reprit ses voyages à travers la France : Dijon de 1709 à 1713, Lyon jusqu'en 1715, puis Dijon encore où il assiste au mariage de son frère avec la femme qu'il aimait, ce qui l'éloigne à tout jamais de la Bourgogne. Peut-être fit-il une incursion à Lille et à l'effectua — sans rancune — son retour à Clermont où il écrit son traité d'harmonie avant de regagner Paris en 1723. Son traité l'y a précédé dans l'estime générale et si le savant est fort loué, on ne comprend pas que le théoricien passe à la pratique. Piron, son compatriote lui propose une pièce pour la Foire Saint-Germain : ainsi naît La Bardiague, féerie burlesque (1723). Une pièce du même genre : Le rôlement d'Arlequin naît en 1726. C'est en 1726 également qu'il se marie avec une bonne musicienne qui aura un rôle des plus obscurs à ses côtés : il est vrai qu'il peut lui en imposer, ne serait-ce que par l'âge : il a 46 ans, elle en a 18.

Un deuxième recueil de clavecin. « Le nouveau système de musique harmonique », des cantates suivront. Des élèves nombreux viennent apprendre sa technique d'accompagnement (précieuse pour la basse continue en usage à l'époque).

En 1727 dans une lettre à Houdart de la Motte, il expose ses idées avec l'espoir de voir ce librettiste s'intéresser à lui, mais en vain. « Il serait souhaitable qu'il se trouvât pour le théâtre un musicien qui étudierait la nature avant de la peindre et qui par sa science, sut faire le choix des couleurs et des nuances dont son esprit et son goût lui aurait fait sentir le rapport avec les expressions nécessaires. »

Heureusement, il donne des leçons à Madame de la Poupinière, une anclenne actrice et grâce à l'appui de son justaucœur financier de mari, fermier général de profession et mécène de cœur, il obtint de l'abbé Pellegrin un livret tiré de « Phèdre » de Racine : « Hyppolite et Aricie ». Là se place la fameuse histoire de billet que le méfiant homme de lettres lui fait signer : 500 livres en cas d'insuccès. Mais dès la première audition au clavecin l'abbé Pellegrin déchira le billet.

Ainsi en 1733 a-t-il enfin franchi les portes de l'opéra : ce débutant à 60 ans. Mais un tollé s'éleva car le langage de ce provincial est rude, nouveau, éclatant. Les tullistes s'indignent et font surgir les épithètes de : accords baroques entassements de difficultés. Une épigramme circule :

« Si le difficile est beau, c'est un grand homme que Rameau, mais si le beau par aventure, n'était que la simple nature, quel petit homme que Rameau. »

Cependant dans ce chœur discordant, Campra son rival s'écrie « il y a assez de musique dans cet opéra pour en faire dix ». En 1735 Rameau donne les Indes Galantes opéra-ballet en trois entrées, la « Des Sauvages » fut ajoutée l'année suivante. Il a pris cette fois ses précautions et on lit dans la préface :

« Toujours occupé de la belle déclamation et du beau tour de chant qui règnent dans les récitatifs du grand Lully, je tâche de l'imiter non en copiste servile mais en prenant comme lui la belle et simple nature comme modèle. »

1737 le voit s'engager dans une nouvelle bataille avec Castor et Pollux, les tullistes ont beau truster de ramoneurs ses partisans, la victoire se dessine. La même année il ouvre une école de composition publiant aussi la « Génération Harmonique », « Les Fêtes d'Hébé » (1739) dédiées à la Duchesse du Maine marque déjà son entrée à la Cour mais avec « Dardanus » c'est une victoire décisive : les loges sont retenues 8 jours à l'avance et on cite cet Anglais qui entendait partout dire du mal de Rameau ne put cependant trouver

une place. Les discussions vont fort avant dans la nuit et quelqu'un s'écria « Pendant trois heures, les musiciens n'ont pas le temps d'éternuer ».

Rameau reste alors silencieux pendant six ans. En 1745, sur un livret de Voltaire, la « Princesse de Navarre » est un triomphe à Versailles. Une pension de 2.000 livres lui échoit, et il devient compositeur de la Chambre du Roi.

Désormais le gros œuvre est terminé. Les grandes tragédies n'existent plus pour lui : sans être courtisan, il goûte un peu de la (pseudo) frivolité des sujets de Louis XV et aborde le gracieux et l'aimable. Bien avant l'arrivée de l'opéra-bouffe en France, « Platte » en 1745 est un modèle de comique discret et de drôlerie. Mais l'époque interdite de mélange des genres et la pièce n'est guère goûtée, tout comme le « Temple de la Gloire », un opéra ballet ; suivront « Les fêtes de l'Hymen et de l'Amour » (1747), Zaïs (1748), Nais Zoroastre (1749). C'est alors qu'éclate ce qu'on a appelé la « Guerre des Coins » ou « Querelle des Bouffons ». Une troupe d'opéra-bouffe ayant donné la « Servante Maîtresse » de Pergolèse, l'opinion publique se divise et ceci se complique d'une question politique ; le coin du Roi est celui de la musique française, la loge de la Reine abrite les partisans de la musique italienne. Cette querelle partage Paris en deux parties aussi échauffées que s'il se fut agi d'une affaire d'état ou de religion » dit Rousseau.

C'est en fait toute la querelle de ce siècle versailles et déjà révolutionnaire. Rousseau crie à Retour à la nature et les encyclopédistes, Diderot, Grimm en tête condamnent l'opéra mythologique, ses Dieux vieillots, ses danses trop artificiellement aménées. Ces « beaux esprits » préfèrent un accompagnement simple et même simpliste auquel s'oppose Rameau avec toute sa richesse de coloris, richesse non comprise à l'époque puisqu'un auditeur s'écria : « On sort assommé par le bruit des instruments ».

En somme c'est toute la querelle, encore actuelle, de la musique symphonique contre la musique lyrique, du drame symphonique que Rameau légèra à Gluck puis à Wagner, opposé au bel-canto des Italiens, de ce que Beethoven nommait les flons flons de Rossini, lui l'auteur tant décrié de « Léonore ». Rousseau décoche ses flèches dans sa « Lettre sur la musique française » : donc il ressort que les Français n'ont jamais eu et n'auront jamais de musique et que notre langue est un abolement continu.

Ne voyons pas cependant en Rameau une victime pitoyable. Le contraire pourrait bien être vrai ; ses partisans faisant le plus de bruit dans la salle, il avait la foule pour lui et un édit royal de 1754 le rend vainqueur du tournoi en chassant tout simplement la troupe d'opéra-buffa hors de France.

Rameau répliquait avec ardeur aux attaques, mais musicien dans une troupe d'élite de gens de lettre, il n'eut guère d'esprit et n'en chercha pas.

« Il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation à mesure qu'elle sera plus savante. Trois ou quatre générations changeront l'oreille d'une nation » dit déjà Voltaire. Maître incontesté de la place, Rameau se sent vieillir brusquement. « De jour en jour, j'acquies du goût mais le génie n'y est plus ». Après un ballet « Acanthe et Céphise » (1761), son dernier ouvrage est un opéra-ballet « Les Paladins » (1762) qui eut si peu de succès que la douzième de Rameau : « La poire n'est pas mûre », un mauvais plaisant répliquait « ça ne l'a pas empêché de tomber ». Il écrit encore à 80 ans les « Boréades » qu'il ne pourra diriger et mourra le 22 septembre 1764. Il fut enterré à Saint-Eustache.

Quel fut son rôle ?

En son temps, il fut un révolutionnaire et un réactionnaire.

Révolutionnaire par son langage, qu'il tira de ses travaux sur l'harmonie ; il est, en cela proche de nous car, il en fait une science exacte reposant sur des données numériques formelles.

D'une série de recettes empiriques, d'accords difficiles n'a-t-il pas fait une science redonnée partant de deux principes : la mélodie naît de l'harmonie d'où la naissance de la base fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice ; un seul accord est source des autres par le jeu des harmoniques. D'où une classification rigoureuse et le jeu infini des combinaisons colorées.



(« distillateur d'accords baroques » dit Rousseau.)

Rameau ne pouvait être compris de son temps tout en lui appartenant trop bien. Son opéra reste dans la conception du faste et du récitatif, du 17<sup>e</sup> siècle. Mais son optique est déjà la nôtre dans la juxtaposition des scènes, la liberté rythmique, le mariage heureux des couleurs, des ballets, des sons, bref de la féerie, du burlesque et non de ce réel en scène qui a faussé la vision des auteurs lyriques de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et dont nous subissons encore l'emprise.

Voilà pourquoi, à partir de 1785 ses œuvres disparurent de l'opéra, et pourquoi il ne fut connu à l'étranger que comme théoricien. En 1837 seulement la Société des Concerts donna le chœur des « Sauvages » ; sa statue date à Dijon de 1876 et ses œuvres furent éditées sous l'influence de Saint-Saëns en 13 volumes à partir de 1895. Quant au 20<sup>e</sup> siècle il n'a guère entendu que « Dardanus » vers 1919 et les Indes Galantes avec succès dès 1952 à l'Opéra de Paris.

.. Selon l'habitude prise pour nos portraits laissons l'auteur s'exprimer par quelques citations et ainsi conclure. L'ennui est qu'il n'a rien dit de lui-même, ne vivant que pour la musique, que pour sa musique.

(« Toute son âme et son esprit

étaient dans son clavecin », écrit de lui Voltaire.)

Cependant n'a-t-il pas dit : « Je cherche à cacher l'art par l'art même » et encore : « C'est à l'âme que la musique doit parler ».

Pour le reste il nous faut chercher chez ses contemporains des traits sur son physique « Ce n'était qu'un long tuyau d'orgue en l'absence du souffleur » (Piron). « Ses yeux étincelaient du feu dont son âme était embrasé » (Maret), ou sur sa personnalité morale toute en contraste (avare laissant plus de 200.000 livres) mais généreux (trop grand pour être jaloux) il aide de sa bourse des débutants). Il composait le violon à la main, et était si dur avec les librettistes qu'ils ne travaillaient pas plus d'une fois avec lui et selon ses contemporains n'aimant ni n'estimant personne.

Mais pour donner le « bon côté » de cet insociable, un Bourguignon vif, droit, entier et raffiné, tel était Rameau.

Il nous reste en 1964 à réparer l'injustice de la postérité qui n'accepte en concert que des fragments, ne lui donne pas le public digne de lui faite de la diffusion par le disque. Lorsque l'exégèse se penchera davantage, et avec autant d'amour qu'on le fait pour ses contemporains Bach ou Vivaldi, alors seulement Rameau deviendra le premier musicien français classique, celui qui disait « La vraie musique est, le langage du cœur ».

D. PAQUETTE

## Paul HINDEMITH

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

s'approprier une donnée nouvelle. Avec cela une parfaite rectitude de jugement, un profond sentiment de respect vis-à-vis des valeurs passées et présentes. Dès sa jeunesse, Hindemith a refusé de se laisser classer comme révolutionnaire. Chacune de ces qualités, parfaitement spontanée, a su se faire jour dans son comportement d'artiste, tout au long de sa carrière.

Avec Paul Hindemith, c'est un musicien d'un genre nouveau qui se manifeste. Il est violoniste et altiste, il est en contact permanent avec le matériau sonore. Et cette pratique de l'instrument le marque pour la vie. Il n'écrit rien qui ne s'adapte exactement aux possibilités des instruments, et peu de musiciens ont poussé aussi loin leurs connaissances techniques. Le hautbois-baryton, les ondes lui sont aussi familières que l'alto ou la flûte. Dans sa jeunesse, Hindemith eut l'occasion de prouver cette union de l'instrumentiste et du compositeur, puisqu'il joua, comme personne, son concerto pour alto, ou la partie d'alto d'un de ses trios à cordes.

Ce sens exact des problèmes d'ordre technique, s'est joint, de bonne heure, au désir d'élargir sans cesse le champ de ses expériences. L'échelle sonore sera systématiquement utilisée, dans toute son étendue. Par cette tendance se manifeste aussi le professeur, à côté de l'interprète et du compositeur. Son « Ludus tonalis » est l'œuvre d'un créateur qui fixe en musique les conclusions adoptées par le théoricien, par le professeur. Après la première période, toute instinctive, de sa carrière de compositeur, Hindemith changera son œuvre de sous-entendus spirituels, parfois même de sous-entendus pédagogiques. Qu'il suffise de penser à ces deux versions d'ouvrages significatifs, qui lui seront redoublés nécessaires par l'évolution même de ses conceptions artistiques. (La « Marienleben » écrite en 1923, repensée en 1948 démontre avec évidence les avantages et les désavantages de cette manière de faire.) Il faut avouer que nous nous sentons parfois obligés de défendre l'auteur contre lui-même.

Pendant 25 ans, la carrière de Hindemith s'identifie avec l'histoire de la musique allemande. Notre musicien se situe, à ses débuts, sur une ligne Brahms-Reger (alors que Schönberg part de Tristan) ; son 1<sup>er</sup> « quatuor à cordes » (1919) œuvre pleine de musique, le révèle au public cultivé. Et Hindemith a tôt fait de découvrir le moyen de maîtriser les forces qui sont en lui : l'écriture polyphonique.

Son puissant dynamisme s'extériorisera dans le concerto pour alto, dans la « Toccata du 1<sup>er</sup> trio à cordes ». « Cardillac » (1<sup>re</sup> version) est un opéra épique d'un style absolument nouveau, en attendant que les grandes œuvres lyriques de la maturité viennent s'inscrire dans le prolongement des drames romantiques. Mais la musique de chambre nous permet de suivre, plus exactement encore, l'évolution de son art. Que l'on compare les deux trios à cordes (le premier reste, bien entendu, un des œuvres les plus achevées, une des plus riches, aussi, en

sève musicale) : on aura une idée du chemin parcouru entre les pages du début de sa carrière et la production de sa pleine maturité.

Le dernier style de Hindemith prend naissance dans les sonates de piano (1936). Ce style nous offre des caractères nouveaux : l'écriture utilise presque constamment les ressources de la polyphonie. Mais une polyphonie élargie dans le sens de la constructivité. L'influence du XIX<sup>e</sup> siècle, autrefois évitée, commence à se faire jour. Dans la symphonie en mi bémol (1940) on retrouve quelque chose de Bruckner. Les concertos évoquent les grands modèles du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais notre auteur participe activement à la vie musicale. Il fonde avec le violoniste Amar le « quatuor Amar-Hindemith », qui a vite fait de devenir célèbre. Il organise les festivités musicales de Donaueschingen, de Baden-Baden, révélant au public Brecht-Weills, par exemple « Mabagony ».

L'année 1928 est particulièrement mémorable : Hindemith prend contact avec les mouvements musicaux de jeunes gens. Sa musique avait atteint cette netteté de ligne, cette simplicité du plan qui la rendait accessible à des non-initiés. Hindemith joua donc, un jour, avec des jeunes, le « quintette avec clarinette » de Mozart, comme altiste, puis comme clarinetiste (cette exécution marqua le début de ses relations avec Hindemith). Et notre auteur d'écrire pour ces groupements de jeunes des œuvres qui sont au nombre de ses meilleures : la technique instrumentale y est simplifiée, mais non appauvrie. Toute cette production — on pense à « Das Neue Werk » — sait retrouver la liberté polyphonique du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette nouvelle évolution semble commandée par le destin : en ces années, le compositeur sort de son splendide isolement ; il va au devant de l'auditeur (que l'on pense au « Microcosmos » de Bartók). L'opéra enfantin « Nous bâtissons une ville » nous donne un témoignage charmant de l'attitude nouvelle de Hindemith. L'exécution de son « Lehrstück » (d'après Brecht) soulève par contre de vives critiques, et notre musicien se voit bien injustement classé parmi les dégénérés. Une sombre période commence ; Hindemith doit émigrer.

Les dernières œuvres ne laisseront pas apparaître de nouveaux changements de style. L'inspiration sera de plus en plus intérieure, la pensée musicale ne quitte plus les sommets. Et Hindemith ne sera pas intéressé, comme Strawinsky, par les recherches de Schönberg et de Webern.

La mort a mis le point final à cette œuvre musicale, qui prend pour nous la valeur d'un testament. Nous savons quelle perte irréparable nous avons subi. Nous savons aussi que c'est un devoir de veiller sur cette œuvre, d'en assurer le rayonnement. Les amis, les collègues, les disciples diront partout ce qui donnait tant de prix à la personnalité de Hindemith.

Déjà sa musique est bien connue hors de nos frontières : n'est-elle pas un des plus parfaits modèles de la musique actuelle ? Exprimons donc notre reconnaissance au Maître qui nous a légué de telles réalisations.

## CONCOURS D'EXCELLENCE 1964

DIMANCHE 25 OCTOBRE

TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
<b>PIANO</b>		
RONDO CAPRICCIOSO op. 14	MENDELSSOHN	DURAND
PRELUDE ET FUGUE ré mineur No 6 - 1 <sup>er</sup> cahier	J.-S. BACH	Au choix
<b>VIOLON</b>		
2 <sup>e</sup> CONCERTO en mi majeur No 2 - Lent, No 3 Final	J.-S. BACH	Au choix
ETUDE No 9, en sol majeur	KREUTZER	Au choix
<b>VIOLON - ALTO</b>		
CONCERTINO op. 12	F. DAVID	BILLAUDOT
Page 1. - Andante et Canabile, ensuite ; Page 2. - A partir de la dernière mesure de la 4 <sup>e</sup> ligne (FF)		
<b>VIOLONCELLE</b>		
2 <sup>e</sup> CONCERTO en ré majeur No 2. - Adagio cantabile, et No 3. - Allegro vivo.	BOCCHERINI	LEDUC
<b>CONTREBASSE</b>		
ANDANTE DE LA SONATE d'	André AMELLER	DURAND
<b>FLUTE</b>		
UN ANDANTE ET UN SCHERZO	François-Julien BRUN	BILLAUDOT
<b>HAUTOBOIS</b>		
CONCERTINO	GUILHAUD	BILLAUDOT
<b>CLARINETTE</b>		
FANTASIE ORIENTALE	Max d'OLLONE	LEDUC
<b>BASSON</b>		
TROIS PIECES	Félicien FORET	BILLAUDOT
<b>SAXOPHONE TENOR</b>		
FANTASIE DE CONCERT (en commençant à la lettre A).	Jules SEMLER-COLLERY	DECRUCK
<b>SAXOPHONE ALTO</b>		
SONATE en ut dièse No 2. - Andante No 3. - Flûteuse (au No 23)	F. DECRUCK	COMBRE
<b>COR</b>		
SOLO POUR COR	Raoul FUGNO	LEDUC
<b>TROMPETTE</b>		
CHEVAUCHEE FANTASTIQUE	Alexandre CELLIER	BILLAUDOT
<b>CORNET SI b OU BUGLE</b>		
FANTASIE	François THOME	LEDUC
<b>TROMBONE</b>		
THEME VARIE (avec la cadence, mais coupure ad libitum de E à F)	Yves de LA CASINIÈRE	LEDUC
<b>SAXHORN BASSE SI b OU TUBA</b>		
CARILLON ET BOURDON	Eugène BIGOT	LEDUC
<b>ACCORDEON</b>		
CONCERTO BOHEME	Jo MOUTET	BEUSCHER
<b>CHANT</b>		
a) VOCALISE (au choix du professeur)	CONCONE ou PANOWSKA	Au choix
b) AU BORD DE L'EAU (Edition pour voix grave et élevée)	Gabriel FAURE	HAMELLE
c) MELODIE ou AIR CLASSIQUE (au choix du professeur)		
<b>ADRESSE DES EDITEURS</b>		
Paul BEUSCHER	25, 27, boulevard Beaumarchais, Paris.	
BILLAUDOT	14, rue de l'Échiquier, Paris-10 <sup>e</sup> .	
COMBRE et PHILIPPO	(Consortium Musical) 24, boulevard Poissonnière, Paris-9 <sup>e</sup> .	
DECRUCK	61, avenue Raymond-Poincaré, Paris-15 <sup>e</sup> .	
DURAND	4, place de la Madeleine, Paris-8 <sup>e</sup> .	
HAMELLE	24, boulevard Malesherbes, Paris-8 <sup>e</sup> .	
LEDUC	175, rue Saint-Honoré, Paris-1 <sup>er</sup> .	

## Colloque International sur les Harmonies et les Fanfares

Les 11 et 12 avril 1964, des compositeurs de différents pays, spécialisés dans l'écriture originale pour harmonie et fanfare, étaient invités aux festivals d'Anvers et de Bergen-Mines (Belgique) où deux concerts de qualité furent donnés, dans le but de faire connaître les œuvres contemporaines écrites spécialement pour harmonies et fanfares.

Les compositeurs, de différentes nationalités, présents étaient :

Pour la Belgique : MM. le capitaine Guy Duyck, chef de Musique de la Force Navale Belge ; Mathieu Max, spécialisé dans la composition d'œuvres destinées aux divisions inférieures ; Jos Morenhout, chef de musique de l'Armée Belge, en retraite.

Pour la Hollande : le Capitaine Henk V. Lijnschooten, chef de musique de la Marine Royale des Pays-Bas.

Pour la Suisse : Albert Habering, de Radio-Zurich.

Pour la France : Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Deux concerts, programmés avec des œuvres des compositeurs présents, furent donnés respectivement, l'un à Anvers dans le Hall-Auditorium de la Général Motors, par la Société Royale d'Harmonie de Berchem-Anvers, et l'autre au Casino de Birgen-Mines, par l'Harmonie Royale des Charbonnages, tous deux sous l'excellente direction musicale de M. Jos Morenhout.

Les principales œuvres suivantes y furent exécutées avec soin :

Divergenfestival (deuxième division), Mathieu Max ; Rhapsodie Néerlandaise (première division), Henk V. Lijnschooten ; Lento (première division), Jos Morenhout ; Genoveva, poème symphonique (première division - supérieure), Guy Duyck ; Uster-Suite (première division et supérieure), A. Habering ; Ouverture pour un Festival (supérieure-excellence) D. Dondeyne. Toutes ces œuvres aux Editions Molenaar (Hollande).

Ce festival, qui a lieu chaque année, sous forme de concerts, de musique originale contemporaine, de journées d'études et d'échanges d'idées entre les compositeurs de

différents pays, mérite, à juste titre, toute notre attention.

En regard des concerts, des réunions furent organisées, afin de relater la situation des harmonies et fanfares, dans les pays respectivement représentés, les discussions engagées, retransmises sur les antennes de la Radiodiffusion Belge, furent très vivantes et très intéressantes, elles permirent d'entrevoir les directives nécessaires à envisager pour le lien entre nos harmonies et fanfares, en effet, différents problèmes se posent après ces échanges de vues :

La musique originale pour harmonies - fanfares. — L'exposé de chaque compositeur, reflète la nécessité indispensable d'attirer l'attention des éditeurs et d'encourager les compositeurs à écrire spécifiquement pour les harmonies et fanfares. Beaucoup d'œuvres excellentes pour ces ensembles ; existent, anciennes ou contemporaines, et de toutes divisions, et sont trop souvent laissées pour compte dans les concerts au profit d'œuvres transcrites qui ne sauraient valablement faire ressortir les possibilités des harmonies et fanfares, dont l'orchestration spécialisée ne doit en aucune façon être en éternelle compétition avec les œuvres symphoniques. Un véritable auditeur de musique symphonique et d'harmonie, apprécie bien la distinction des œuvres originales qui lui paraissent plus logiques dans la politique musicale à envisager pour nos harmonies-fanfares, si l'on souhaite que celles-ci soient reconsidérées comme telles.

L'encouragement apporté aux compositeurs spécialisés de ces ensembles, doit être soutenu par les sociétés, afin que celles-ci se placent dans un cadre de culture musicale très valable, et qui a certainement des chances d'être mieux considéré par les dirigeants culturels de chaque pays.

L'orchestration et la disparité des formations d'harmonies et fanfares. — Après un échange de vues sur les différents éléments de l'orchestration, relatifs à chacun des pays en présence, les compositeurs ont pu constater, que les formations belges, hollandaises, suisses et bien

d'autres pays comme l'Angleterre et l'Allemagne, ont un important répertoire contemporain, édité sous la forme harmonie-fanfare en un seul système orchestral, où les deux formules sont amalgamées, et qu'ainsi en France comme au Luxembourg, ces œuvres paraissent bien souvent difficilement exploitables. Car en France il semble que l'on considère différemment l'harmonie et la fanfare, ce qui est plus normal. De même, un compositeur écrivant soit pour harmonie, soit pour fanfare, donc d'orchestration différente, aura des difficultés pour se faire jouer en ces pays étrangers s'il ne prévoit les « défauts » en fanfare, ce qui enlève bien souvent le véritable caractère orchestral voulu par l'auteur, et cette partition mitigée faisant office de passe-partout.

Les compositeurs étrangers en présence, ont reconnu le bien fondé de la position française, plus artistique en regard à la formation de ces deux ensembles, avec l'aide des éditeurs, ils souhaitent ardemment une unification de l'orchestration soit pour harmonie ou pour fanfare. Il est évident que certaines formations de petites divisions, ne disposant que d'un recrutement très disparate doivent envisager le remplacement de certains instruments par ceux dont ils disposent, mais il en ressort que c'est aux directeurs de ces formations d'accomplir les transformations nécessaires, et, que naturellement on en vient au mode de répartition le plus équilibré possible, et aussi aux qualités nécessaires de formations musicales de base des chefs de formations susceptibles de pouvoir rectifier intelligemment certaines parties orchestrales pour leur possibilité d'exécution. Mais les éléments sont hors de ce développement et nous l'aborderons aux chapitres suivants, toujours est-il qu'il ressort de cet échange de vue, de la nécessité de bien différencier l'harmonie de la fanfare, et de faire en sorte que les éditeurs n'obligent plus les compositeurs à « dépersonnaliser » leur pensée originale.

Composition des ensembles. — Chaque compositeur exposa la composition moyenne des harmonies et des fanfares de son pays, et de



cette confrontation il en résulte que :

Le Piccolo en Ut fait place de plus en plus au Piccolo en Réb. Il est souhaitable d'avoir en harmonie 2 flûtes, 1 ou 2 hautbois, le basson est encore souvent absent dans de nombreuses formations, et qu'il faut rechercher activement à faire apprécier ce magnifique instrument auprès des jeunes afin de combler cette lacune ; que la petite clarinette est très peu usitée en Suisse ; que les clarinettes sont normalement employées dans nos différents pays, et que leur utilisation ne semble pas poser de problème, que la clarinette-basse fait une apparition dans les grandes harmonies et qu'il faut souhaiter que cet excellent instrument ait sa place dans toutes les harmonies. Que les saxos-sopranos ne sont pas employés en général dans les harmonies belges et hollandaises, mais seulement en fanfare comme en France d'ailleurs ; quant aux saxos alto, ténor, baryton, leur utilisation semble maintenant assez courante, et même en certaines régions « envahissantes » au détriment de certains autres pupitres ; le saxo-basse est encore peu usité et quand une société en dispose, il double les contrebasses si/b.

Que toutes les harmonies et fanfares emploient couramment les véritables cornets, et qu'en France, il faut constater que bien souvent l'on confond cornet et trompette. Il faudrait plus justement équilibrer ce pupitre et favoriser en France l'utilisation de cornets, surtout quand on dispose d'un pupitre de trompettes quelquefois trop important ; qu'il est souhaitable d'avoir deux parties de cornets bien indépendantes des deux ou trois parties de trompettes.

Que les cors en Mib sont généralement plus pratiqués que ceux en Fa, mais que ceux-ci méritent d'être plus en honneur chez nos jeunes. Très souvent les altos Mib de fanfare jouent des parties de cors, ou vice-versa, ce qui n'est pas du tout logique, l'alto Mib étant un saxhorn faisant partie du groupe « Quatuor » de fanfare qui n'a aucun rapport avec le groupe « cuivres » d'harmonie ou fanfare. On écrit généralement pour deux parties de cors en Belgique et en Hollande, pour trois parties en France et au Luxembourg, et pour 4 parties en Suisse. Il faut rechercher l'unification du même nombre de parties dans chaque pays limitrophe.

Que les trombones à coulisse en ut s'utilisent de plus en plus à l'étranger, mais que beaucoup d'harmonies et fanfares disposent encore de trombones en si/b. On écrit généralement pour trois parties de trombones.

Que le groupe des sax-horns se divise comme suit :

#### Pour l'Harmonie :

2 parties de bugles si/b (très peu employés en Suisse ou ils doublent les cornets quand ils existent).

2 parties d'altos Mi/b (pas indispensables si l'on dispose d'un orchestre d'harmonie assez complet).

2 parties barytons si/b (en Hollande parfois 3).

2 parties de tubas si/b ou basses si/b (en Angleterre et en Allemagne on les distingue par « Euphonium »). La première partie souvent

traitée en « Ténor » et la deuxième en véritable partie de basse qui double souvent la contre-basse si/b, mais cela peut présenter un inconvénient, car tous les graves sont ainsi doublés en octave (comme dans les œuvres classiques anciennes) et dans la musique contemporaine les contre-basses si/b sont bien différentes souvent des basses).

1 partie de contre-basse Mi/b et Si/b.

Il faut remarquer que tout le groupe de sax-horn s'écrit en clé de sol dans certains pays comme la Suisse. En France, les basses et C.B. s'écrivent en clé de Fa.

Pour la Fanfare :

1 partie de petit bugle Mi/b ; 2 parties de bugles sol/s ; 1 partie de premiers bugles ; 1 partie de deuxièmes et quelquefois de troisièmes bugles ; 2 ou 3 parties d'altos Mi/b ; 2 ou 3 parties de barytons Si/b ; 2 parties de basses Si/b ; 1 partie de contre-basse Si/b et Mi/b.

Que les contrebasses à cordes (de 1 à 3) sont utilisées généralement en harmonie et qu'elles contribuent dans certaines œuvres à assouplir le grave.

Que la batterie emploie généralement de 2 à 3 percussionnistes qui évoluent sur les instruments principaux (timbales, grosse caisse, cymbales, caisse claire, triangle) et qu'il est nécessaire de développer l'emploi de ces différents instruments de percussion.

Formation des chefs d'harmonie et fanfares : Influence sur le recrutement. — Il a été constaté que dans l'ensemble des pays européens, il n'existait que très peu d'organismes officiels qui se chargeaient d'éduquer ou de former les futurs directeurs d'ensembles instrumentaux à vents et que c'était la source principale d'un manque de directeurs généraux planifiés pour une politique musicale applicable à l'ensemble des formations.

M. le représentant du Ministre de la Culture belge, qui était présent à ces débats, auxquels il prit beaucoup d'intérêt, suggéra de demander au représentant français d'exposer comment étaient organisés les stages de la Confédération Musicale de France dont il avait entendu parler et qui avaient pour but justement la formation des éléments responsables des harmonies et fanfares en France.

Ces stages annuels (Aix-en-Provence, Mâcon, Houlgate) sont établis afin d'instruire et de former des futurs chefs de formations d'amateurs, pendant une durée de deux semaines, au cours desquelles des professeurs éminents apportent aux stagiaires tous les éléments nécessaires, aux différents stades de l'instruction musicale des participants. Ces stagiaires sur les directives enseignées continuent d'améliorer leur instruction musicale, restent en contact avec les professeurs, et chaque année, à chaque stage, gravissent les différents degrés institués jusqu'au moment où ils peuvent normalement prendre la responsabilité d'une formation musicale. Ainsi une certaine uniformité de conception peut s'établir sainement et les organismes officiels n'ont plus à subir parfois l'incompétence de responsables musicaux, qui n'ayant pas les qualités requises et malgré leur bonne volonté et leur dévouement ne sa-

vent pas prendre les initiatives quant aux modifications des orchestrations ou tout simplement sur l'éducation musicale autour d'eux et à la bonne répartition sur le recrutement instrumental à préconiser sur nos jeunes aspirants musiciens.

Il est bien évident que l'on ne peut tout transformer et améliorer en une seule année, mais il est souhaitable que cette forme de normalisation de l'instruction musicale de nos responsables prenne plus d'ampleur et il semble qu'en Belgique et d'autres pays on veuille bien prendre exemple sur la méthode française (il faut signaler toutefois qu'en Hollande la musique d'harmonie et fanfare est soumise aux directives responsables des ministères intéressés). L'influence sur le recrutement instrumental en serait bénéfique. Il semble ainsi que les responsables musicaux peuvent conseiller utilement les jeunes as-

pirants musiciens de choisir judicieusement tel ou tel instrument pour une bonne répartition orchestrale des harmonies et fanfares et que, ainsi même sur le plan du recrutement professionnel, nous pourrions constater des débouchés certains pour ceux qui se consacraient entièrement à la musique.

En conclusion les échanges de vue se terminèrent par les souhaits d'excellentes réalisations futures dans nos sociétés musicales et qu'il est désirable que de semblables confrontations aient lieu périodiquement afin de situer plus précisément l'évolution de ces sociétés. Editeurs, compositeurs, chefs d'harmonies et fanfares, sont appelés s'ils le veulent à relever l'art musical dans ce domaine ; pour cela, souhaitons une constante collaboration dans la confrontation des idées afin d'avoir bien mérité de la « Musique ».

## BORDEAUX-AQUITAINE (249 m.)

MOIS DE JUIN 1964

« ORCHESTRE RUSTIQUE », direction Lucien MORA

Emission de lundi 8 juin, à 21 h. 05

#### PROGRAMME :

Sheffield march (G.-B. Goddard) ; Rhapsodie Suédoise (Alfven-Felth) ; Nocturne (André Ameller), Cor solo : Robert Ravez ; Orphée aux enfers, quadrille (J. Offenbach).

## NOTULES MUSICALES

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

ce chef d'orchestre regretté, sous la direction de M. Pierre Chaillé. Ensuite, et toujours avec des violons barrés à l'ancienne, basses de viole, clavecin, et autres instruments, fut donné l'audition intégrale du ballet « La Guirlande » de Rameau, avec le concours de Mme Claudine Collart, M. André Malabrera, Mme Claude Groux, M. Louis Collet et un ensemble vocal qui travaille sous la direction de Mlle Yvonne Gouvern. Ce ballet pastoral est très varié, sans grands développements symphoniques, ni longues suites de danses, avec des airs chantés et récitatifs de coupes très différentes. Ce fut une belle soirée, mais j'aurais préféré par moments un peu plus de détente et une interprétation plus inspirée du texte. Le musicien instrumentiste n'a qu'une expression musicale à faire ressortir ; le chanteur a, en plus, l'expression du texte, ceci explique que certains chefs d'orchestre de musique symphonique ne sont pas à l'aise lorsqu'il s'agit d'accompagner des chanteurs. Gabriel Pierné n'avait pas gardé un excellent souvenir de la conduite d'une de ses œuvres à l'Opéra-Comique, ainsi que le racontait Paul Vidal à ses élèves, lui qui dirigeait le répertoire lyrique...

La Fédération des Groupes Folkloriques du Sud-Est a patronné une réalisation de sa Commission du Tambourin en éditant une « Méthode Élémentaire de Galoubet et Tambourin » par M. Guts, M. Maréchal, R. Nazel. Une préface du président de la Fédération, M. Pierre Gontard nous apprend que sur les trois cents tambourinaires de Provence beaucoup trop jouent de routine ; « à ceux-là cette méthode apportera le minimum de notions indispensables pour bien jouer ». Elle me semble très bien atteindre ce but ; c'est la plus complète parmi celles que je connais. Des photos montrent très bien la tenue des deux instruments, leur entretien ; après quelques conseils commencent des exercices pour le « Flûtet » ou galoubet ; l'étude de notes chromatiques permet de jouer dans des tons différents ; l'étude de coups de langue, de liaisons, d'ornements enrichit une interprétation trop souvent confinée à un seul détaché. Quant au Tambourin qu'on doit toucher et non frapper, il est très bien traité par des batteries de base avec des variantes de plus en plus compliquées. Si la batterie est « ostinato » les tambourinaires pourront se diviser en plusieurs parties, sinon tous feront la même partie. Des études avec la mélodie du galoubet et deux parties de tambourin font de cette méthode un bon instrument de travail ; dans la tablature diatonique je constate l'absence d'un autre doigté pour le La aigu (3 trous ouverts) et dans la tablature chromatique, même absence de second doigté (3 trous ouverts) pour le Mi naturel mentionnés dans les autres méthodes. Il y a aussi la particularité de cet instrument (en Provence tout au moins) qui joue naturellement en Si bémol alors que la gamme d'ut est celle de tous les instruments similaires.

Le mercredi 29 avril, dans la Salle de Spectacle, 30, rue de l'Abbé Grégoire a eu lieu un hommage à Francis Poulenc sous la forme d'un concert organisé par la Chorale de Sévres (techniciens des métiers de la Musique) présidé par M. Robert Planel, Premier Grand Prix de Rome, Inspecteur général de l'Éducation Musicale dans les écoles de la Ville de Paris. Présenté par M. Marcel Borusiac, compositeur et professeur d'Éducation Musicale, qui parla d'une façon très claire de la vie et de l'art de Francis Poulenc, homme heureux, ce concert nous fit entendre un choix très varié et très instructif de ses œuvres : Petites Voix, 5 Chœurs d'enfants et jeunes filles chantés par les élèves des Collèges d'Enseignement Commercial, (rue Vigée-Lebrun et B.-Raspail) dirigés par M. Micheline Fleurant-Lagier ; Histoire de Babar, le petit éléphant, (Jean de Brunhoff), récitant : Maurice Monnier (de l'Odéon) avec au piano : Mireille Varjabedian ; 4 Chansons Françaises pour chœur à cappella, par la Chorale de Sévres, dirigée par M. Michel Fleurant qui a su obtenir une qualité vocale vraiment remarquable ; 3 Mélodies chantées par Jean-Paul Vauquelin de l'Opéra, accompagné M. Micheline Fleurant-Lagier ; qui joua ensuite avec M. Jean-Pierre Bourillon (1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris) une ravissante Sonate pour flûte et piano ; enfin 3 chœurs à 4 voix mixtes sur des Poèmes de Paul Eluard chantés par la Chorale de Sévres clôturèrent cette soirée particulièrement réussie. Par le choix et la variété des œuvres entendues j'avoue avoir eu plus de plaisir qu'à l'hommage à Francis Poulenc de la R.T.F. qui était uniquement composé d'œuvres orchestrées qui ne représentent pas toute la richesse de son œuvre, si vivante.

A l'Opéra-Comique, le 4 avril, ont été fêtés le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de la Mireille de Gounod et les 80 ans d'Albert Wolf qui a dirigé cette belle représentation. Devant une salle comble et enthousiaste (il y a encore des amateurs, et de tous âges) Andréa Guiot a chanté et joué superbement ; Alain Vanzo, dans Vincent lui a pareillement donné la réplique, entouré de tous les autres rôles très bien tenus. J'y ai participé de façon pittoresque, en tambourinaire, avec le groupe provençal « La Respeldò » qu'animait Mme et M. Texler depuis plus de trente ans, à Paris. Nous n'avons fait que de la figuration mais le fait d'être dans les coulisses et de voir ce qui s'y passe a été, surtout pour les jeunes très intéressant. Pour moi, ce n'est pas sans tristesse que je constate le trop grand écart entre les gains des artistes lyriques du théâtre et ceux qui chantent des chansons... Cette pensée un peu amère, ne m'a pas gâté cette belle soirée car j'ai pu serrer amicalement des mains d'artistes avec lesquels j'avais travaillé ; une jeune choriste m'a dit « Je vous ai chanté quand j'étais à la Maîtrise, mais j'étais une toute petite fille... » La musique a ce pri-

vilège de graver fortement des faits des images dans la mémoire ; une vie riche de musique est une vie riche de souvenirs... Au cinéma, l'effort est fait une fois pour toutes ; au théâtre le miracle se reproduit tous les soirs et c'est le résultat d'une belle collaboration que la joie, l'émotion qui me sont donnés sont d'une qualité que je ne trouverai jamais dans la vision d'un film.

Les États Généraux de la Culture ont eu lieu à Paris, à la Maison de la Mutualité, les 24, 25 et 26 avril, sur l'initiative de la Fédération Nationale de Centres Culturels communaux : ils rassemblaient les délégués de 400 villes de France présentées ou représentées et de 132 associations culturelles nationales, professionnelles, syndicales, familiales et sociales sans exclusive idéologique. Grâce au Centre Culturel municipal de Saint-Ouen j'ai pu assister, ou prendre connaissance des rapports qui ont été discutés. Je pense que les cinq commissions techniques englobent tous les éléments d'une culture générale et je note ceci dans la résolution de ces États Généraux « Les États Généraux ont reconnu la nécessité de la Culture complémentaire naturel et partie intégrante de l'enseignement et des loisirs et ont proclamé que le droit à la Culture existe pour tous les citoyens sans considération de classe ni d'opinion ». Pour ce qui nous intéresse particulièrement la Musique n'y est pas oubliée.

La Flûte à Bec commence à bien se répandre en France et les résultats obtenus sont très satisfaisants. Le 26 avril a eu lieu à Chartres une « journée de la Flûte à Bec ». Au concert qui clôturait cette manifestation j'ai pu entendre, par les élèves des Ecoles Normales de Chartres, Paris, Le Mans, Alençon, du Lycée du Mans et un groupe de Caen, des œuvres diverses dont un Adagio de Mozart pour Quintette de Flûtes, de larges extraits de la Cantate 142 de Bach (chœurs chantés par des élèves) dirigés par Mlle Guetschel, professeur d'Éducation Musicale, qui tint le piano pour le IV<sup>e</sup> Concerto Brandebourgeois de Bach dirigé par M. Jean Henry que tous les joueurs de Flûte à Bec connaissent bien. Parmi les auditeurs se trouvait le Maître du piano Albert Lévesque. On peut espérer que les élèves de ces futurs instituteurs seront privilégiés dans le domaine de la musique.

A Radio-Luxembourg, le 17 avril, la présence de Michel Legrand dans les studios, participant aux émissions, nous a valu des programmes d'une très haute qualité, son film « Les parapluies de Cherbourg » connaîtra-t-il un succès populaire ? Peut-être le parti-pris de tout chanter aurait pu être assoupli ; il y a de courts moments où la musique aurait dû s'effacer... Quelques retouches faciliteraient le succès que je souhaite bien sincèrement à ce film émouvant pour les efforts et le talent dépensés.

Je remercie mille fois M. A. Fauré, de Firminy (Loire) pour m'avoir signalé le très intéressant « Trésor des plus belles mélodies de tous les temps et de tous les pays avec notices historiques, commentaires littéraires et esthétiques » de V. Delfoie, (Édit. EDSCO Chambéry (Savoie) dans lequel se trouve la chanson du Pont d'Avignon commençant sur le 1<sup>er</sup> temps, dont bien notée ; il est parlé de l'autre notation fautive puisque les enfants font un nus de polka en dansant. Dans « Chansons et Rondes enfantines » de J.-B. Weckerlin, (1884, Garnier frères, épuisé) se trouve, bien notée « Sur le Pont d'Avignon » avec cette remarque : Cette chanson a été transplantée au Canada, nous la trouvons dans l'intéressante collection de M. Gagnon, (1865). On l'a publiée maintes fois en France mais généralement avec un rythme travesti en prenant les deux premières notes pour un temps levé, ce qui fait tomber à faux les temps forts ». Je ne désespère pas en trouver d'autres ; il y en a assez, je pense, pour justifier une large diffusion de l'exacte notation de cette chanson on peut dire mondialement célèbre.

Dans la version canadienne, on n'y dans pas sur le pont, on y passe, cela justifie mieux les réverences des gens qui se croisent selon un texte du XVIII<sup>e</sup> siècle que je reproduirai dans mon prochain article.

SAINT-OUEN, MAI 1964

Georges AUBANEL





# J. - Guy ROPARTZ

(Suite de la page 1)

## III - Projets en préparation ou à l'étude.

A - Concerts ; R.T.F., programmes d'œuvres symphoniques et de musique de chambre.

Paris : Sous le patronage du Conservatoire national de musique ; Concerts de musique de chambre.

Nancy : Journée d'hommage à Ropartz (25 octobre). Remise du buste de Guy Ropartz par notre comité.

Valenciennes : Soirée d'hommage à Ropartz (Octobre) Concerts de musique sacrée.

Organisation de tournée de musique de chambre à l'étranger (notamment dans les instituts français).

B - Manifestations diverses : Apposition par la Municipalité de Guingamp d'une plaque sur la maison natale du compositeur. Emission d'un timbre à l'effigie de Ropartz. Enregistrements phonographiques, etc.

## ŒUVRES PRINCIPALES DE J. GUY ROPARTZ

I - Symphonies et poèmes symphoniques. — 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> Symphonies (la dernière ayant été créée en 1946 par l'Orchestre national) ; Petite Symphonie ; La Cloche des Morts ; Fantaisie en ré majeur ; A Marie endormie ; La Chasse du Prince Arthur ; Concert en ré majeur, etc.

II - Chant et orchestre. — Quatre poèmes d'après l'Intermezzo de Heine ; Le Réve sur le sable (5 Lieder) ; Quatre Odelettes (Heine et Régner).

III - Chant et piano. — Une trentaine de mélodies.

IV - Théâtre. — Le Pays, drame lyrique ; Pêcheurs d'Islande, suite d'orchestre ; Œdipe à Colonne, suite d'orchestre ; Prélude Dominical et 6 pièces à danser.

V - Chœurs et orchestre. — Psaume 136 ; Psaume 129 (De Profundis) ; Requiem (soli, chœurs et orchestre) plusieurs chants sans accompagnement.

VI - Musique de chambre. — 5 quatuors à cordes ; 2 sonates violoncelle et piano ; 3 sonates violon et piano ; Trio en la mineur (violon, violoncelle et piano) ; Trio en la mineur (violon, alto, violoncelle) ; Pièces pour instruments à vent ; Prélude, marine et chanson pour quintette instrumentale ; Sonatine, flûte et piano ; Entr'actes et Scherzetto (hautbois, clarinette, basson).

VII - Musique religieuse. — 3 messes ; Psaumes ; Motets.

VIII - Piano. — Nocturnes (3) ; Scherzo ; Dans l'ombre de la montagne (suite) ; Jeunes Filles (suite).

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR J. GUY ROPARTZ

### I - Ouvrages

Louis Kornprobst - J. Guy Ropartz, étude biographique et musicale, Editions Musicales d'Alsace, rue de la Mésange, à Strasbourg.

Fernand Lamy - J. Guy Ropartz, l'homme et l'œuvre, Durand, 4, place de la Madeleine, à Paris.

### II - Etudes et articles

René Dumesnil - Histoire de la Musique (Combasica - Dumesnil), Tome IV - pages 58-62, Armand Colin, Paris.

René Dumesnil - La Musique Française Contemporaine, Tome 1 (pages 34-35) et Tome II (pages 99-100), Armand Colin, Paris.

Jacques Feschotte - Guy Ropartz, Musica - numéro d'octobre 1955. — Avec Guy Ropartz, Journal Musical Français - Janvier 1949.

Arthur Honegger - Etranges Comœdia, numéro du 23 janvier 1943. — Le Festival Guy Ropartz : Comœdia, numéro du 30 janvier 1943.

Paul Le Flem - Festival Guy Ropartz : Paris-Midi, numéro du 1<sup>er</sup> février 1943.

Gustave Samazeuilh - Musiciens de mon temps, pages 158-160 et 425. La Renaissance du Livre, Paris-5<sup>e</sup>.

## + LE PIANO : DEODAT DE SEVERAC

L'organiste et compositeur languedocien (1873-1921) a chanté la nature dans un langage franc et direct. Cependant sa musique est pleine de poésie et de lumière, et le pittoresque dont elle s'habille demeure d'un goût raffiné.

Les pièces entendues ici (quelle bonne idée de lui avoir consacré un disque entier !) appartiennent en général à des recueils, sauf Baigneuses au soleil, pièce isolée apportant une vision personnelle d'un sujet qu'on n'imaginait pas, dans l'ignorance de son titre. Tirée de « En Vacances », où l'on entend une vieille boîte à musique est une page ravissamment imitative.

Trois extraits de « Cerdana ». Les fêtes : carillons de joie, jeux au soleil, clairons pour rire, et rythmes de danse déjà proches de leurs cousins d'Espagne... Les muletiers devant le Christ de Llivia : Séverac brosse ici un « tableau immobile » où la main gauche chante un thème recueilli, auquel la main droite apporte ses touches mobiles, couleur de soleil couchant... Le retour des muletiers : dans cette pièce, au contraire, il s'extériorise ; tout ici signifie description : galops, chants de route... et jusqu'aux vibrations de l'air !

Deux extraits de « En Languedoc ». Vers le mas en fête : libre poème du plein air (en 3 parties : par le chemin du torrent, halte à la fontaine, le mas en fête). Coin de cimetièrre au printemps : c'est l'interprétation, empreinte de philosophie, d'une opposition poignante par essence.

Il est permis de penser, surtout à l'audition qu'en donne J.-J. Barbier, que ces images révèlent plus un rêveur qui transpose et idéalise la réalité, qu'un homme d'action qui en exploite le dynamisme vital. D'ailleurs, jamais l'exécutant n'a la volonté de « suggérer » à tout prix, mais le désir constant de servir « musicalement » un texte aussi riche.

Les sonorités sont exquises, parfois chatoyantes. La sensibilité du pianiste, son intelligence du texte, s'affirment à chaque instant. Il est hors de doute qu'il n'a pas enregistré ce disque par besoin professionnel, mais par nécessité intérieure, par goût, par amour...

L'instrument est fort bien capté ; retransmission un peu dure des aigus. Notice : superbe illustration de la couverture. (4)

## + LA GUITARE : OHANA

De Maurice Ohana, nous avons jadis présenté l'émuovant « Llanto por Ignacio Sanchez Mejias ». Voici aujourd'hui son récent Concerto pour guitare et orchestre, que le grand Yepes présente avec la fine virtuosité qu'on lui connaît.

A notre avis, c'est un chef-d'œuvre. Il s'inspire du folklore espagnol et l'exploite, disséqué, cristallisé, un peu à la manière de Bartok. Inventif, moderne, original, l'ouvrage apporte en matière d'alliage guitare-orchestre des effets nouveaux, parfois étranges.

(1 — Débuté par une étonnante séquence de percussion ; suit un réclatatif libre de la guitare seule ; l'orchestre intervient ensuite peu à peu, toujours par touches légères. 2 — A la guitare s'élève comme une improvisation, dans une sorte de flamenco stylisé, l'orchestre prolongeant souvent ses effets mais le laissant toujours à découvert. 3 — C'est une frénésie dansante qui s'empare de la guitare et qu'elle communique à tout l'orchestre : épisode plus calme, meublé par les arpegges du soliste, avec de curieux et lointains appels d'orchestre, puis coda court et brusque.)

La stéréophonie contribue à l'aération de l'ensemble. Excellente acoustique. De légers et épisodiques frottements affectent la gravure. Notice insuffisante.

On trouvera au verso la « Fantasia para un gentilhomme » de notre ami Rodrigo, dont nous avons déjà parlé. Cette partition noble, expressive et pittoresque, est jouée par le même interprète avec une extrême délicatesse. (5)

## MUSIQUE DE CHAMBRE

### + HAYDN :

#### LES QUATUORS AVEC FLUTE

Les 6 quatuors pour flûte et trio à cordes, dont la date de conception demeure — malgré cette précision : op 5 — indéterminée, sont inédits au disque, du moins en intégrale. Ce sont des pièces dont l'audition tient sous le charme, mais dont l'analyse ne nécessite pas vraiment une étude détaillée ; nous nous en tiendrons donc aux généralités essentielles.

Si elles adoptent le style du divertissement, elles étonnent, en gros, leur structure à la sonate italienne ; sauf le n° 4, elles ont 4 mouvements obéissant à l'alternance vif-lent-vif-lent, chacun d'eux étant assez peu développé. Il faut admirer la vivacité pétillante des volets rapides et la poésie assez rustique des pages lentes, souligner le

charme et l'importance des menusets (qui viennent presque toujours en 3<sup>e</sup> rang) élégants et souvent malicieux.

La thématique est caractéristique de Haydn, l'inspiration variée et heureuse. Certains voient une musique détendue, souriante. Au point de vue de la répartition instrumentale, seul le 1<sup>er</sup> violon, sans réellement traiter d'égal à égal avec la flûte, ose du moins lui donner la réplique ; rarement l'alto, jamais le violoncelle.

Le flûtiste Rampal, que nous avons loué déjà maintes fois, valorise les exécutions grâce à son agilité prodigieuse et aérienne, à son cantabile soutenu et aisé. Ses partenaires, qui forment le « Trio à cordes français », le « portent » bien ; ils méritent aussi d'être cités : Jarry, Collet et Tournus. Leurs traductions sont soignées et musicales, intimes et ciselées, moussues et expressives. Nous pouvons donc recommander ces versions exhaustives.

Quant à la réalisation technique proprement dite, fidélité, équilibre et clarté en font une réussite. (6)

## + PROKOFIEV : UN QUINTETTE

Le Quintette op. 39 : composition d'un caractère spécial qui résulte de ce qu'à l'origine elle était destinée à un ballet suggérant le climat d'un cirque. L'alliage de timbres paraît inhabituel : hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse. L'écriture est assez complexe ; certaines Intentions non dénuées d'humour.

Il comporte 6 mouvements : (1 — Thème aux mélismes presque arabes, assez rythmé, auquel s'oppose une phrase d'allure assez triste. 2 — S'ouvre sur un thème grave assez cocasse à la contrebasse ; fait office de mouvement lent. 3 — Scandé, sautillant même, ce volet semble plus « trouvé ». 4 — Nostalgique, vaguement berceur. 5 — Sur ostinato en pizzicati s'installe un motif acide à la clarinette. 6 — Nouvelle référence à la mélancolie, malgré quelques épisodes animés.)

Voici les interprètes : Goetzeluck, Delecluse, Dumont, Pascal et Boussagol. Les notes y sont, mais guère l'esprit. Sommes-nous sévère ? L'ensemble nous apparaît assez morne, manquant de dynamisme ; et il semblerait que nos artistes ont eu peu foi en l'œuvre qu'ils jouaient.

Nous préférons l'interprétation de la pièce suivante, intelligente et poétique.

Il s'agit de l'Ouverture sur des thèmes juifs op. 34 présentée dans sa version originale (quatuor à cordes, clarinette et piano). En effet, écrite d'abord pour sextuor, l'œuvre fut ensuite arrangée pour petit orchestre. On a contesté l'authenticité du matériau thématique. Quoi qu'il en soit, c'est une page agréable et intéressante.

(Sur des rythmes de danse s'inscrivent des phrases mélodiques que ceux-là font bondir sans gaîté. Malgré les relances de la clarinette, l'ensemble se complait souvent dans la rêverie.)

La prise de son a laissé le piano un peu lointain dans l'ouverture. La reproduction sonore, bonne, est assez crue. La gravure (pas tellement copieuse) n'est pas parfaitement silencieuse. Le disque s'accompagne d'une petite notice et s'orne d'un Chagall. (7)

## L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

### + SCHUMANN

Assez connue pour que nous en parlions peu, La Symphonie n° 2 ne peut désavouer la crise mentale qui l'a précédée et qui, même, aide à en expliquer la genèse. L'œuvre est très tonale.

(1. — Dans l'introduction, le long appel de trompette semble vouloir conjurer le sort ; mais il n'y parviendra que dans la péroraison ; dans l'allegro, le 1<sup>er</sup> thème, scandé et abrupt, s'oppose au second dans un développement fougueux et dru. 2 — Le scherzo se déroule dans une atmosphère vive, fugace, frémissante ; 2 trios le coupent, l'un sautillant, l'autre doux ; la fin est contrepointée par un inquiétant retour de l'appel introductif du n° 1. 3 — Cet adagio poétique et émuovant, où le douleur se résout en mélancolie, est une des grandes pages schumaniques ; une éclairante modulation en ut majeur prépare la conclusion. 4 — Violamment entamé, l'allegro final présente un thème fiévreusement volontaire qu'un énergique développement conduira — à travers des citations des mouvements précédents — à la victoire, consolidée par un long et triomphal postlude.)

Paray est à la tête de ses troupes, en l'occurrence l'Orchestre Symphonique de Détroit. Avec lui, les divers éléments sont appréciés à leur juste valeur et lancés dans la mêlée avec le dosage, l'incidence exacts. Premier mouvement puissamment musclé, 2<sup>e</sup> emporté avec nerveuse vivacité, suivant chanté avec une expression très soutenue, dernier clamé avec foi, brilo, éclat : ainsi se déroule cette version pleine de vie, palpitante même.

L'enregistrement sonne bien. Assez clair, il dispose d'une ample dynamique. (Des efforts restent à faire en ce qui concerne l'esthétique de la pochette). (8)

## STRAWINSKY

Le ballet L'Oiseau de feu, dont voici l'enregistrement intégral, fut donné à Paris en 1910. C'est une œuvre encore russe, avec palette orchestrale empruntée à Rimsky-Korsakov. Il ne renie pas l'héritage du passé : lyrisme assez romantique, soumission aux péripéties de l'argument ; mais affirme aussi un réalisme et des hardiesses nouveaux. En tout cas, cette partition sait préserver, amplifier même, la féerie du conte.

(Tout de suite l'atmosphère est mystérieuse et menaçante. L'Oiseau de feu, sa danse, son merveilleux gazouillement à la flûte. La ronde des princesses, noble et mélancolique. Inquiétante trompette, captivité d'Ivan. L'orchestre se déchaine pour l'infamale danse du Katschéi et de ses sujets. Lorsqu'ils sont tous plongés dans un sommeil magique, la célèbre berceuse sourd, étrange et lointaine... Tout s'anime à nouveau pour la danse de joie finale.)

L'Orchestre symphonique de Londres semble galvanisé par la direction de Dorati. Dès le début se crée une ambiance féérique et troublante. La danse de l'oiseau est lumineuse et éclatante ; le jardin enchanté se peuple d'ombres fugaces, de lumières mobiles... La ronde des Princesses prend un charme poétique, distingué et quelque peu fascinant. Pour sa part la danse infernale est saisissante. La berceuse nous semble neuve, son pouvoir n'apparaît pas émoussé. Quant au finale, il éclate vive et rutilant. Voilà une version d'une précision impeccable, d'un dynamisme irrésistible, si vivante et colorée !

D'une extraordinaire netteté permettant la perception parfaite de tous détails d'instrumentation (glissandi, percussions, etc.). La réalisation stéréophonique apporte une acoustique spacieuse et somptueuse, dotée d'une très large dynamique. L'orchestre est vraiment présent. Donc, à tous points de vue un disque réussi, un disque à posséder, qu'on écouterait souvent et goûterait toujours plus. (9)

## HARMONIES - FANFARES

### + QUATRE MARCHES MILITAIRES

Ce répertoire n'est évidemment pas de ceux qui suscitent le plus notre enthousiasme ; nous avons cependant accueilli et écouté avec sympathie le petit disque dans le quel M. Menichetti, ancien chef de musique de l'Armée, présente 4 marches militaires.

Programme. — « Marche du Train » (Menichetti) ce défilé avec clairons et tambours est une composition nette, équilibrée, bien sonnante. « Marche des Eoles de l'Air » (Tournel) autre pas-redoublé dans le style traditionnel, également animé d'un franc entrain. « Marche du 8<sup>e</sup> R.I. » (Menichetti). Bien cadencée, cette page comporte une partie chantée (le 2<sup>e</sup> nom cité : Malaterre, est sans doute celui de l'auteur des paroles) sur une mélodie simple et agréable. « Marche des Officiers de réserve » (Rein : il s'agit certainement de l'actuel chef de l'Harmonie de Vichy) où certaines phrases sont habilement contrepointées par de volubiles clarinettes ; vraisemblablement en raison des attributaires, l'auteur y utilise deux citations opportunes : le début du refrain de la « Marseillaise » et celui du « Chant du Départ ».

La pochette et l'étiquette sont assez avares de renseignements. Nous supposons (sans pouvoir l'affirmer) que les formations exécutantes sont les Musiques du Train et du 80<sup>e</sup> R.I. En tout cas, elles apparaissent bien disciplinées, et leur conducteur en obtient des exécutions fort « propres ». A l'occasion, elles savent accompagner discrètement (marche du 80<sup>e</sup> R.I.).

La réalisation technique (il s'agit peut-être d'une prise de son relativement ancienne ?) a un assez bel éclat. (10)

Roland CHAILLON

- 1 - Cyrenus 60 CS 518 (33/30)
- 2 - Voix de son Maître SAN 107 F (33/30)
- 3 - Vox 12.140 GBY (33/30)
- 4 - Erato 3 203 LDE (33/30)
- 5 - Decca SXL 20 515 A (33/30)
- 6 - Discophiles Français 730 079 DF (33/30)
- 7 - Pacific 51 022 LDO-E (33/30)
- 8 - Guilde M 207 (33/25)
- 9 - Mercury 131 002 MSY (33/30)
- 10 - Tivoli (60 Bvd de Clitcy) 129 (45/15)

## AVIS DE CONCOURS

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un professeur de violon, à l'Ecole Nationale de Musique de Rouen.

Ce poste comporte la participation rémunérée aux services de l'orchestre municipal.

Date et lieu des épreuves : samedi 20 juin 1964, à l'Ecole Nationale de Musique, 1, rue Faucon, à Rouen. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Rouen ou au secrétariat de l'école.

# CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Sous la direction subtile de Loehrer, l'Ensemble choral et instrumental de la « Società cameristica di Lugano » est capable d'exécutions impeccables, d'une souplesse à toute épreuve dans les tempi et rythmes divers, ainsi que d'une gamme de nuances infinie. Il s'entoure de solistes excellents : Loomis est une basse profonde ; El Rizzieri et Bas Retchitzka 2 soprani merveilleuses de pureté, avec tendresse pour l'une et intensité dramatique chez l'autre, etc... Tous sont particulièrement émouvants dans « Perchè... ».

Voici donc un disque choral hautement artistique. L'enregistrement stéréophonique (existe en mono) fait la synthèse, fond les voix. Légers grattements de surface épisodiques. La notice s'élève au-dessus de l'analyse des œuvres pour dégager de grandes idées directrices. Très belle présentation. (1)

## MUSIQUE VOCALE RELIGIEUSE

### + FAURE : REQUIEM

Une des pages religieuses les plus radieuses qui soient, ce Requiem évolue de l'angoisse de la mort à l'assurance du salut. C'est une musique de « rachat », de confiance, la vraie musique de l'éternel Repos.

(Introit construit sur une impressionnante et symbolique descente diatonique, et grave Kyrie. Offertorium : ce n'est plus l'effroi, ce n'est pas encore la quiétude, ce sont la tristesse et l'attente douloureuses ; effet d'éclaircissement final. Sanctus : à la harpe, des battements d'ailes angéliques. Pie Jesu : cri d'amour doux et spontané, se maintient dans des régions spirituelles élevées. Agnus Dei : porté par une phrase d'une sublime tendresse, il est parfois troublé par un accent apeuré qui s'estompe aussitôt. Libera me : structure complexe ; passe de la confiance à la crainte de la colère, puis à l'abandon total. In Paradisum : à l'orgue sonne la trompette des archanges, qui stimule cet hymne de paix définitive.)

Victoria de Los Angeles a une voix pure et clair dont la luminosité céleste fait merveille ici. Fischer-Dieskau adopte la seule attitude qui convient ici, celle d'humilité (méritoire, car nombre de barytons ne savent pas renoncer à l'emphase). Les chœurs Elisabeth Brasseur sont d'une exceptionnelle qualité. L'orgue, bien tenu par Henriette Puig-Rogat, est parfaitement synchronisé (aucun décalage dans le temps) avec l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, lequel, mené par Cluytens, se montre homogène et plein d'à-propos dans une participation de haute tenue.

Cette version grave, profonde, pénétrante, partie du fond du cœur, burinée avec relief cependant, nous semble inégalable. Définitive, en ce sens qu'on ne saurait mieux équilibrer les deux pôles de l'œuvre (un peu de terreur, beaucoup de confiance).

La réalisation stéréophonique équilibre parfaitement les divers plans. Elle apporte une acoustique splendide, spacieuse sans réverbération excessive. La gravure est largement étalée. Présentation de luxe avec brochure illustrée. (2)

## MUSIQUE INSTRUMENTALE

### LE PIANO : SCHUBERT

La réaudition de ces œuvres nous a plongé dans l'extase. Un bain qui régénère. Ah ! Schubert l'enchantement... d'abord les SIX MOMENTS MUSICAUX composés l'année de sa mort. Voici, certes, la fine fleur de l'expression lyrique au clavier. Simplicité du matériau, richesse de l'invention ; portée du message humain, tendre et, au fond pathétique.

(1. — Avec ses agrestes appels en écho, nous conduit d'emblée dans un univers poétique qu'on ne quittera plus jusqu'à la fin du sixième. 2 — Charme nostalgique ; joyau qui ne saurait ternir. 3 — Si fameux, résolument hongrois ; même sur les rythmes de danse passe un voile mélancolique... 4 — S'écoule avec une fraîche et pimpante régularité ; trio délicieux. 5 — Rageusement dansant. 6 — Émouvante plainte, presque un sanglot ; le centre est d'une indicible douceur ; cette pièce ne conclut pas : elle meurt...)

Le ton confidentiel adopté par Brendel accuse l'intimité de ce cycle. Le pianiste étire les phrases schubertiennes avec délicatesse, les développe subtilement, les inscrit dans des rythmes serrés avec précision et légèreté.

Au verso les Drei Klavierstücke, qui datent de la même année et sont de la même veine, firent l'objet d'une publication posthume. Un parfum triste et pénétrant en émane. La pure beauté, la noblesse, la richesse, l'invention sans cesse renouvelée : voici leur apanage. Le pâle sourire esquissé par les lèvres, cache la meurtrissure du cœur.

(1. — De forme assez libre, avec une expression allant de la sérénité — presque une allégresse — à l'inquiétude mal dissimulée. 2 — Cette page au refrain berceur apporte, avec autant d'ardeur que de sensibilité, les mêmes sautes caractérielles. 3 — Aux rythmes heurtés succédera une ineffable mélodie ; coda brillante.)

Brendel détaille ce chant du cygne avec amour, en une interprétation souvent sublime. Concluons : décidément, voilà un merveilleux disque de piano. L'instrument est bien capté. (3)



## S. A. C. E. M.

Le premier congrès national de la S.A.C.E.M. eut lieu au Palais de la Méditerranée, à Nice, les 21, 22 et 23 avril 1964.

Au-delà de son rôle d'organisme de perception :

### La défense de la culture

Deux cents membres de la Société des Auteurs, Editeurs et Compositeurs de musique, plus connue sous le nom de S.A.C.E.M. se sont réunis en congrès au Palais de la Méditerranée.

C'est la première fois, depuis cent quatorze ans qu'elle existe, que la S.A.C.E.M. organisa des assises nationales. Elles étaient devenues hautement souhaitables. Le développement toujours plus grand de la musique dans la vie moderne pose des problèmes qu'il était devenu pressant d'examiner sur l'échelle la plus large.

Certains de ces problèmes sont internes à la S.A.C.E.M., et c'est sur eux que le congrès, présidé par M. Enoch, président de la société, se pencha. L'évolution de la S.A.C.E.M. et du droit d'auteur, l'opportunité d'une politique de promotion du répertoire, les questions d'ordre technique donnent lieu à de nouveaux débats.

On évoqua un problème intéressant : que se passe-t-il lorsqu'il n'existe pas de convention de réciprocité entre deux pays dont les législations en matière de protection des œuvres étrangères sont divergentes ?

Concrètement, le problème est posé entre la France et l'Union soviétique.

En France, les auteurs sont protégés sans égard à leur nationalité.

En U.R.S.S., championne pourtant des « internationales », seuls sont couverts les auteurs nationaux. Les étrangers, les Français par exemple, ne le sont pas. Et il n'y a pas de convention harmonisant les réglementations.

La France a décidé de réagir.

Un projet de loi est en cours d'étude : il ferait tomber dans le domaine public toutes les œuvres des musiciens soviétiques.

La S.A.C.E.M., peu favorable, semble-t-il à ce projet, a tenté d'établir une solidarité de fait entre elle et son homologue soviétique. On attend la réponse des Russes.

Le problème des rapports de la S.A.C.E.M. avec les organismes internationaux de radio et de télévision a également été abordé.

Ces organismes ont tendance à dénoncer le droit d'auteur comme un obstacle à la diffusion des œuvres de l'esprit. Or leur poids est tel qu'il n'est pas exclu qu'en 1967, date prévue pour la révision des conventions de Berne, il ne pèse dans les discussions de manière à remettre en cause les éléments fondamentaux du droit d'auteur.

D'où pour la S.A.C.E.M. un impératif : faire la preuve qu'elle n'est pas un simple organe de perception mais un instrument de service public. On ne met pas suffisamment en lumière son rôle de protection des œuvres et donc de défense de la culture.

### LA MUSIQUE DANS LA VIE MODERNE

Ces problèmes purement techniques n'étaient pas seuls inscrits à l'ordre du jour du congrès.

En fait, en relation avec les données générales de cet ordre du jour, les questions les plus vastes ont été abordées. Et elles ont été par des personnalités aussi éminentes que Georges Auric, administrateur de la Réunion des théâtres lyriques ; René Nicol, président-fondateur des Jeunesses Musicales de France ; Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; Jacques Challey, professeur à la Sorbonne, président du Comité national de la musique, etc.

Ces interventions étaient toutes placées sous le signe : « place de la musique dans la vie moderne ». Elles tendent dans l'ensemble à montrer l'urgence de l'adoption par les pouvoirs publics en France d'une politique d'éducation et de culture musicale.

## ACADÉMIE INTERNATIONALE D'ÉTÉ DE NICE

### Concours pour Clarinettistes - Solistes Amateurs

Jusqu'à présent, tous les concours organisés à Nice par l'Académie Internationale d'Été n'avaient été strictement réservés qu'aux artistes de classe professionnelle. Cette année, le Comité a eu l'excellente idée d'ouvrir une compétition spéciale entre les bons clarinettistes « amateurs ». Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin : 89 bis, avenue Sainte-Marie, à Saint-Mandé (Seine) ou, à partir du 15 juin, au siège du Concours à Nice, et nous ne saurions trop engager les clarinettistes amateurs, n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans, à la date du 1<sup>er</sup> août 1964, à courir leur chance.

Ce concours est doté des prix suivants :

1<sup>re</sup> Médaille : 700 F offerts par la Manufacture d'instruments de musique Buffet-Crampon.

2<sup>e</sup> Médaille : une clarinette Buffet-Crampon.

3<sup>e</sup> Médaille : une clarinette Buffet-Crampon.

Le jury n'est naturellement pas tenu de décerner ces récompenses s'il ne les juge pas méritées. Il est bien évident, et cela va de soi, que le jury ne se montrera pas aussi exigeant pour ce concours d'amateurs que pour les épreuves réservées à la catégorie des professionnels. Il faut en effet tenir compte dans une mesure raisonnable des moyens techniques qui différencient forcément les deux catégories mais il s'agit tout de même — et cela il ne faut pas l'oublier — d'un concours très sérieux entre amateurs qui ont déjà acquis un estimable talent, comme instrumentistes et comme musiciens.

Pour être admis au concours définitif auquel les récompenses sont attribuées, les concurrents devront avoir satisfait au préalable à l'examen éliminatoire. Chaque concurrent devra choisir deux œuvres dans le groupe B dont nous donnons plus loin le détail et le jury lui demandera d'interpréter l'une de ces deux œuvres. S'il passe avec succès cet examen éliminatoire, le concurrent choisira ensuite une œuvre dans le groupe A, œuvre qu'il devra interpréter à l'épreuve du concours final.

Voici le détail des 2 groupes B et A :

**GROUPE B.** (pour l'éliminatoire). — Francis Poulenc : *Sonate* (Editions Chester). Rivier : *Concerto* (Ed. Transatlantiques). Brahms : *Première Sonate*. Gallois Montbrun : *Konzerstück* (Ed. A. Leduc). Dévienné : *Sonate* (Ed. Transatlantiques). M. Dautremet : *Récit et Impromptu* (Ed. A. Leduc). Reynaldo Hahn : *Sarabande et Thème varié* (Ed. Heugel). Ph. Gaubert : *Fantaisie* (Ed. Durand).

**GROUPE A** (pour la finale). — Mozart : *Concerto en la majeur*. Weber : *Premier Concerto*. Debussy : *Rapsodie* (Ed. Durand).

Ajoutons que les candidats appartenant aux harmonies, symphonies, etc... devront justifier de leur appartenance à une société de musique populaire.

Le Comité d'organisation fournira un accompagnateur gratuitement pour l'examen éliminatoire et le concours. Les frais supplémentaires de répétitions sont à la charge des concurrents.

population, constitue les publics des concerts donnés par une minorité de professionnels. S'il n'y avait plus d'amateurs éclairés pour venir applaudir les virtuoses professionnels, que deviendraient alors ceux-ci ? Il est donc nécessaire, non seulement pour le développement de la culture générale mais aussi dans l'intérêt des musiciens professionnels eux-mêmes, que les amateurs soient encouragés à cultiver leur goût musical en faisant de la musique eux-mêmes, en apprenant par expérience ce que représente dans la vie cet art sublime. Et c'est ainsi que se forment les publics éclairés.

De nombreux concours pour les ensembles instrumentaux et chœurs d'amateurs sont organisés dans nos Fédérations et cela nous le savons mieux que quiconque. Les concours de solistes sont évidemment beaucoup plus rares et c'est pourquoi nous signalons et recommandons chaleureusement la belle compétition organisée cette année à Nice par l'Académie Internationale d'Été.

C. M. F.

### PROGRAMME DES CONCERTS PUBLICS DONNÉS PAR LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

ANVERS - 4 Juin - 21 heures

Pas redoublé	
Ouverture de Guillaume Tell .....	Rossini
La Verbena (suite) .....	Lacôme
Rose-Mousse .....	Bosc
My Tennessee .....	Fusco
Pas redoublé	

LA GARENNE-COLOMBES - 10 Juin

Pas redoublé	
Une matinée, un après-midi, une soirée à Vienne .....	Suppé
Extraits du Ballet de Gayaneh .....	Katchaturian
Bella-Bocca .....	Waldteufel
Marche Indienne .....	Sellenick
Cow-Boy Rapsody .....	Morton Gould
Pas redoublé	

LISIEUX - 14 Juin - 1<sup>er</sup> programme

Une Matinée, etc .....		Suppé
Extraits de Gayaneh .....	Katchaturian	
Bella-Bocca .....	Waldteufel	
Marche Hongroise .....	Berlioz	
Intermède Batterie-Fanfare .....		
Course de Toros .....	Calvi	
Marche Indienne .....	Sellenick	
La Housarde .....	L. Genne	
2 Pas redoublés		

LISIEUX - 2<sup>e</sup> programme (soirée)

Ouverture de la Chauve Souris .....	Strauss
Suite Orientale .....	Popy
The Whistling Sergeant Major .....	Bernard
Cordoba .....	Léuona
Cow-Boy Rapsody .....	Morton Gould
Marches de l'Empire avec tambours .....	
Marche Consulaire à Marengo .....	

BOIS-COLOMBES - 17 Juin - 21 heures

Pas redoublé	
Une matinée, etc. à Vienne .....	Suppé
Extraits de Gayaneh .....	Katchaturian
La Verbena (suite) .....	Lacôme
Marche Hongroise .....	Berlioz
2 Pas redoublés	

LUXEMBOURG - 25 Juin - 17 heures

Ouverture d'Egmont .....	Beethoven
Variations sur un thème picard .....	Semler Collyer
La Vie Brève .....	M. de Falla
Rapsody in Blue .....	Gershwin

Le Chef de Musique

D. DONDEYNE

## TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

JUIN 1964

« BAL CHAMPÊTRE DE JEAN BENTABERRY »

Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55 :

2 JUIN 1964 :  
La chanson des nids, polka pour 2 clarinettes (V. Buot), solistes : Gilbert Voisin et Henry Bardalon ; Le Miconnais, quadrille (G. Meister).

5 JUIN 1964, 22 heures :  
A la Hongroise, mazurka (G. Goublier).

9 JUIN 1964 :  
La belle meunière, polka initiative (H.-J. Parès) ; Au Tourmalet, schottisch (F.-P. Loup) ; Bouton de rose, mazurka, (F. Andrieu) ; Sympathie, valse (F. Romain).

12 JUIN 1964, 22 heures :  
Sabre et lance, valse pour 2 cornets (F. Andrieu), solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert.

16 JUIN 1964 :  
Ispahan, polka pour cornet (Oudin-Lemaire), soliste : Albert Calvayrac ; Frou-Frou, valse (H. Chatau-G. Allier) ; Les lanciers, quadrille anglais (O. Metra).

19 JUIN, 22 heures :  
Arc-en-ciel, schottisch (J. Gouyrand).

23 JUIN 1964 :  
Merle et pinson, polka pour 2 cornets (J. Raynaud), solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert ; Etoile, schottisch (X...) ; Les charmes de la vertu, mazurka (E. Marsal), trombone solo ; Gaston Adole.

26 JUIN 1964, 22 heures :  
L'heure du rêve, mazurka (J.-M. Champol).

30 JUIN 1964 :  
Perruche et perroquet, schottisch (A. Corbin) ; Cannes-la-Jolie, valse (J. Gouyrand) ; Brennus, quadrille (X...).

3 JUILLET 1964, 22 heures :  
Les deux bavards, polka pour 2 cornets (F. Andrieu), solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert.

Les 5, 12, 19, 26 juin et 3 juillet, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du vendredi, à 22 heures.

### COMITE DES FETES ET DU BAYONNEMENT DE LA VILLE DE NANCY

La ville de Nancy organise les 20 et 21 juin prochain un festival international de musique.

Les sociétés suivantes ont été retenues :

France : Musique des Gardiens de la Paix de Paris, Harmonie Lorraine-Escout, Société Philharmonique de Champagne.

Allemagne : Harmonie Municipale de Saarebrück.

Luxembourg : Harmonie Municipale d'Esch-sur-Alzette.

Belgique : Fanfare de l'Union de Marchin.

Suisse : Union instrumentale de Sainte-Croix.

Les pourparlers sont encore en cours pour nous assurer une société de Trèves.

Des concerts auront lieu à l'Auditorium de la Pépinière et au Parc Sainte-Marie le samedi 20 juin, à 21 h.

Un défilé, le dimanche 21 juin, à 14 h. 30, sera suivi d'un grand concert à l'Auditorium, à 15 h. 30, ainsi qu'en soirée à 21 h.

### POUR LES VIOLONISTES ET LES GUITARISTES

#### CONSIDERATIONS SUR LE DUO VIOLON-GUITARE

Très souvent le duo Violon-Guitare n'a pas donné les résultats espérés ; ceci étant dû à différentes causes :

— Le choix des morceaux ne tenant pas compte des possibilités des instruments et de leur « mariage ».

— Certains morceaux qui permettent au violon de s'extérioriser écrasent la guitare.

— Certains autres comblant la guitare ne laissent pas le violon s'exprimer totalement.

— Doit-on en déduire que le duo Violon-Guitare n'est pas à conseiller ? Je réponds « si » mais en prenant certaines précautions :

— Ne pas confier aux deux instruments en même temps des motifs de carrure rythmique semblable.

— Pour des passages avec des valeurs longues au violon, mettre à la guitare : des arpegges, des fragments de gammes avec croches et valeurs courtes.

— Par contre lorsque le violon aura des motifs en valeurs courtes, mettre à la guitare des accords de 4 à 6 notes, des valeurs longues, en un mot chercher l'opposition des rythmes.

— Rechercher également des tonalités favorables ; jusqu'à quatre dièzes notamment et deux bémols ; certains morceaux lents pouvant faire exception.

— En règle générale le registre moyen du violon sera à conseiller, en un mot, ne pas abuser du grave et de l'aigu.

J'ai transcrit, en m'inspirant de ce qui précède quelques pièces pour violon et guitare. En voici quelques titres :

Prélude indienne ;  
Chanson triste ;  
Versailles, suite en 4 motifs ;  
Nocturne 7 — Nocturne 8 ;

Tristesse du soir « Massenet » prendre ma transcription pour chant et guitare ;

Adagio cantabile et Allegretto pastorale extrait de ma 1<sup>re</sup> suite en ml.

Je rappelle que Paganini et Schubert ont écrit des pièces pour violon et guitare.

Ultérieurement je donnerai le titre d'autres œuvres pour violon et guitare.

Romain WORSCHÉCH  
Paris février 1964

### « Jeunesse et Musique »

Armand Ferté qui est le président-fondateur de « Jeunesse et Musique » a voulu assurer lui-même et immédiatement, l'avenir de cet organisme créé par lui il y a plus de vingt ans en faveur des jeunes premiers prix du Conservatoire.

Ayant subi cet hiver une grave intervention chirurgicale dont il s'est d'ailleurs rapidement et complètement rétabli, il a néanmoins pensé à désigner, dès à présent, son successeur à la présidence de « Jeunesse et Musique » afin que les concerts ne subissent aucune interruption le jour où il ne sera plus de ce monde.

Et c'est à Pierre Pasquier qu'il a offert de lui succéder — le plus tard possible espérons-le.

Il a fait part de cette décision, en annonçant l'acceptation de Pierre Pasquier, et il n'en a pas fallu davantage pour que, dans les milieux musicaux ainsi qu'au Conservatoire, le bruit courût qu'Armand Ferté abandonnait dès à présent la direction de « Jeunesse et Musique », ce qui est inexact. Aussi nous a-t-il priés d'opposer un démenti à cette information tendancieuse.

Les concerts de « Jeunesse et Musique » reprendront, toujours sous son impulsion, le 14 novembre prochain.



CARNET DU MOIS

NECROLOGIE

Une bien cruelle épreuve vient de frapper nos amis Mme et M. Rolando. — vice-président de la Confédération Musicale de France. Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.

C'est, en effet, avec stupeur que nous avons appris le décès de leur fils, dont nous avions pu apprécier toute la gentillesse et la distinction.

Nous exprimons ici à nos amis, si durement touchés, nos sentiments de sympathie émue.

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Paul LE FLEM. Nous présentons à notre ami, M. Paul LE FLEM, nos bien sincères condoléances.

DISTINCTION

Nous avons le plaisir d'apprendre la nomination, au grade de Chevalier, dans l'Ordre des Arts et Lettres, de M. Henri Mauriat, président de l'Harmonie Municipale d'Aix-en-Provence. Toutes nos félicitations.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

■ « L'INDEPENDANTE » de TESSY-sur-VIRE (Manche), recherche Chef de Musique pour dir. Harmonie et Fanfare. Indemnité Société et leçons part. à temps complet. Ecrire avec réf. au Président.

■ COUTANCES (Manche) 10.000 habitants. Par suite de l'admission à la retraite du dernier titulaire, le poste de Directeur de l'Harmonie Municipale sera vacant le 1<sup>er</sup> mai 1965. Les candidats intéressés par cet emploi à temps non complet, rémunération sur la base des 10/12<sup>e</sup> de l'échelle indiciaire de professeur, pourront demander tous renseignements utiles au secrétariat de la Mairie.

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)  
119, rue Saint-Denis PARIS-1<sup>er</sup>

Tél. : GEN. 47.33



Tous les insignes

COUPES  
MEDAILLES  
BRELOQUES  
DRAPEAUX  
TARIF FRANCO

■ Emploi d'Agent de Police municipal réservé à musicien, de préférence bassiste. Limite d'âge 40 ans. Logement assuré. S'adresser à M. STOLZ, direct. Hie. Mle. de NEUF-CHATEAU (Vosges).

■ Des emplois de tôliers, chaudronniers, ajusteurs, soudeurs, P2 ou P3, connaissant le dessin, sont réservés à bons musiciens jouant d'un instrument à vent ou de percussion. Possibilité de logement. Ecr. à M. LAURENS, 32, rue Paul-Bert, GIEN (Loiret).

■ Société Musicale ARGENTON-SUR-CREUSE recherche musiciens chefs de pupitres : basse, tuba, cor, net, bugle, cor, clarinette, trombone, susceptibles d'être employés usine métallurgique ; préciser emploi recherché et instrument. Logement assuré. Ecr. Secrétaire Société Musicale, ARGENTON-SUR-CREUSE (Indre).

■ Ville de BRESSUIRE demande pour prochaine rentrée, directeur Ecole Municipale de Musique. Ecr. avec curriculum-vitæ, à M. le Maire BRESSUIRE (Deux-Sèvres).

■ Harmonie Municipale de Montereau (S.-et-M.) recherche : 1) Directeur, âge limite 40 ans ; 2) Clarinettiste. Ecrire M. GOUTIN, 3, rue Couverte, en donnant renseignements sur situation de famille, profession, références.

■ Harmonie avec Clique, recherche Chef pour direction - formation jeunes élèves - cours Lycée de la ville assurés. Logement libre. Premier prix exigé. Région GARD. Ecr. journal sous N° 231 qui transmettra.

■ A vendre Trombone à coulisse Courtois, vernis, grosse perce. Bon état - 300 Fr. Ecr. journal sous le N° 230.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Clarinettiste, ex-musicien, armée, 37 ans, célibataire, libre de suite, sollicite : 1) Fonction directeur musical (harmonie de préférence), assumerai enseignement théorique et instrumental : Harmonie, Orchestration. Expérimenté et certifié ; 2) De se voir confier la réalisation de travaux d'harmonisation, orchestration et transcription. Copie musicale très soignée. Ecr. au journal sous le numéro 228 qui transmettra.

■ Prof. Comp. dipl. ex-chef RTF dem. direct. Sté. Ecole Mus. Rég. indifférente. log. ass. Ecr. journal n° 227 qui transmettra.

■ Professeur diplômé retraité cherche direction société chorale, leçons, solfège, piano, orgue chant, Ecr. au journal sous n° 228.

DIVERS

■ Conitez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes).

■ Recherche jeu de cloches ou carillon argentif (mi b, fa, sol, la, b, si b, ut). Fabr. ANDRIEU. Ecrire R. COITEUX, 21, rue Marcel-Foin-teau, AUGOULEME (Charente).

OCCASIONS

■ A. V. Bandonéon AA neuf 800 F. Ecr. journal n° 229 qui transmettra.

■ A vendre environ 80 UNIFORMES, très bon état. Pour tous renseignements, s'adresser au président de l'Harmonie Municipale de DIFFERDANGE : M. Armand KRACK, 23, rue Metzklimmert, DIFFERDANGE (Gd Duché de Luxembourg).

AVIS DE CONCOURS

Concours pour le recrutement d'un professeur stagiaire de piano à temps complet.

Un concours sur épreuves aura lieu en septembre 1964 (la date précise sera portée ultérieurement à la connaissance des candidats) au Conservatoire Municipal de Saint-Quentin, pour le recrutement d'un professeur stagiaire chargé de l'enseignement du piano (tous degrés) à raison de 12 heures hebdomadaires de cours.

INITIATION A L'HARMONIE. — Nous signalons ces « Douze dialogues d'initiation à l'harmonie » à tous les amateurs de musique soucieux de mieux comprendre les œuvres, ainsi qu'aux musiciens qui, de par leurs fonctions (chefs de musique, de chœur, etc...) se doivent d'approfondir un tant soit peu les secrets de leur Art. Disposent-ils de peu de temps ? Redoutent-ils de pénétrer dans un domaine obscur, touffu, rébarbatif ? Alors qu'ils ouvrent le petit ouvrage de vulgarisation de Madame Dommel-Diény (1). Il est abordable (explications claires exprimées en un langage simple, exemples musicaux ne sollicitant pas les clés d'ut) et progressif ; attrayant (grâce à sa présentation dialoguée) et perspicace ; limpide (éclairé par des comparaisons judicieuses qui valent mieux que de longues explications) et pénétrant... En appendice, rappel de quelques notions de solfège. Conclusions : un excellent ouvrage de vulgarisation qu'il nous a semblé opportun de recommander.

Roland CHAILLON.

(1) Les Editions Ouvrières.

OFFRE SPECIALE  
AUX SOCIETES - HARMONIES MUNICIPALES  
FANFARES - CHORALES

SEJOUR A PARIS.

- 1<sup>er</sup> jour : Le matin, visite de PARIS. L'après-midi, les grands magasins.
  - 2<sup>e</sup> jour : Le matin, excursion à VERSAILLES. L'après-midi, visite des installations d'Orly.
  - 3<sup>e</sup> jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches. Possibilité de soirée au théâtre.
- Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

SEJOUR AUX BALÉARES

Quatre jours au départ de Barcelone : Frs 190 par personne pour groupe de 25 personnes minimum.

SEJOUR EN CORSE

Trois jours au départ de Marseille : Frs 188 par personne pour groupe de 40 personnes minimum.

ET TOUS AUTRES PROGRAMMES CHEZ :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France  
34, rue de Lisbonne, PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone : LAB. 83.37

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
6 et 7 juin 1964	Vesoul (Haute-Saône)	Congrès de la Fédération Franche-Comté-Territoire de Belfort.	M. Richard Clapolino, 8, rue de Mulhouse, Belfort
7 juin 1964	Bière (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Avenet, président, à Dierre (Indre-et-Loire).
7 juin 1964	Châteaudun (Eure-et-Loir)	Concours International.	M. Peret, chef de musique, avenue des Tulipes, Châteaudun.
7 juin 1964	St-Genis-de-Saintonge (Ch.-Maritime)	Festival organisé par la Fanfare municipale, remise de récompenses.	M. Raymond Raine, directeur-Hôtel de Ville de Roanne.
7 juin 1964	Roanne (Loire)	Festival de Musique interrégional et congrès fédéral.	M. Biré René, président de l'Union Musicale.
7 juin 1964	La Châtaigneraie (Vendée)	Troisième Festival de Musique organisé par l'« Avenir Palavasien ».	M. Canaguer, Cité Administrative, Palavas-les-Flots.
7 juin 1964	Palavas-les-Flots (Hérault)	Festival cantonal - Canton de Vouvray.	M. Gautier Marcel.
14 juin 1964	Parçay-Meslay (Indre-et-Loire)	Festival de Musique.	M. Guinot René, route Sainte-Catherine, à Saint-
14 juin 1964	Saint-Martin-la-Plaine (Loire)	Congrès - Festival.	M. H. Villard, secrétaire général, 23, rue Gatellier, Melun (S.-et-M.).
14 juin 1964	Melun (Seine-et-Marne)	Festival interdépartemental.	Martin-la-Plaine (Loire).
14 juin 1964	Saint-Symphorien (I.-et-Lr.)	Festival du Groupement musical de la Vallée du Rhône et de la Trambouze.	M. Dauchez, adjoint au maire, mairie de Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).
14 juin 1964	(Banlieue de Tours)	Festival intercantonal de Saint-Genis-Laval.	M. Henri Lager, à Amplepuis (Rhône).
14 juin 1964	Cours (Rhône)	Concours National	M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
14 juin 1964	Oullins (Rhône)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne, remise de récompenses.	M. Jaquelin, président de l'Harmonie Municipale, Florange.
14 juin 1964	Florange (Moselle)	Festival de l'Harmonie et de la Fanfare de Stains.	M. Patouzeau, directeur.
14 juin 1964	Saint-Denis-d'Oleron (Ch.-Maritime)	« Challenge Clara » - Concours régional.	M. Lecoq, 1 <sup>er</sup> bis, rue Albert-Moreau, Stains.
21 juin 1964	Stains (Seine)	Festival - Concours Interrégional.	M. Pilligraud Ernest, Mairie de Chatel-Guyon.
21 juin 1964	Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme)	Festival de Musique.	M. Remo Brunl, Casino de Charbonnières (Rhône).
21 juin 1964	Charbonnières (Rhône)	Concours National	M. le Président de la Société Musicale de Dieuze.
21 juin 1964	Dieuze (Moselle)	Festival de la Savoie.	M. Ratal, président à Saint-Jean-de-Maurienne.
21 juin 1964	Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	M. Marcellin, avenue de la Gare, Embrun (Htes-Als.).
27 et 28 juin 1964	Embrun (Hautes-Alpes)	Concours International de Musique.	M. Jean Jeannerl, président de l'Harmonie, rue Général-Leclerc, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
28 juin 1964	Les Sables-d'Olonne (Vendée)	Concours Interdépartemental - Toutes catégories.	M. Geugneau Roger, 14, rue Victor-Hugo, Montcha-nin (S.-et-L.) Tél. 387. Le Creusot.
28 juin 1964	Montchanin (Saône-et-Loire)	Festival de Musique.	M. René Thirlet, 8, rue du Général-Gibon, Wolppp (Moselle).
28 juin 1964	Creutzwald (Moselle)	Festival de Musique. Fête des Fraises.	M. René Remy, 28, rue du Palais, à Isoire (P.-de-D.)
28 juin 1964	Wolppp (Moselle)	Festival Régional de Musique.	M. Gaston Arnaud, secrétaire, 10, rue Briand-Boutillier, Cognac.
4 et 5 juillet 1964	Toulon (Var)	Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre.	M. Rivière, président, maire de Baye (Marne).
5 juillet 1964	Isoire (Puy-de-Dôme)	Concours National de Musique ouvert aux sociétés suivantes : harmonies, fanfares, sociétés de trompettes, trompes de chasse, tambours et clairons. Primes en espèces. Récompenses.	M. Besnard Robert.
5 juillet 1964	Cognac (Charente)	Contenaire de la Fanfare de Baye	M. Gillet, rue Verguin, à Roussillon (Isère).
5 juillet 1964	Baye (Marne)	Festival cantonal - Canton de Langeais.	M. Louis Vassel, 12, rue du Dragon, Froberville (Moselle).
5 juillet 1964	Mazières-de-Touraine (Indre-et-Loire)	Festival régional ouvert à toutes les sociétés fédérées.	M. Mallet, 133, rue Vauban, à Lyon (Rhône).
5 juillet 1964	Roussillon-en-Dauphiné (Isère)	Festival de Musique.	M. Mannessy, à Bonneville (Haute-Savoie).
5 juillet 1964	Farebersviller (Moselle)	Congrès et festival du département de l'Aln.	M. Souvais, président.
5 juillet 1964	Lagnieu (Ain)	Festival du Faucigny.	M. Leroy Gérard.
5 juillet 1964	Saint-Gervais (Haute-Savoie)	Festival fédéral de la Fédération vosgienne.	M. Gaucher, 57, rue Ponsardin, Reims (Marne).
5 juillet 1964	Bains-les-Bains (Station thermale au cœur des Vosges)	Festival cantonal - Canton de Neuville-Pont-Pierre.	M. Reblière Yves, maire de Saint-Aulaye-sur-Dronne.
12 juillet 1964	Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire)	Festival - Associations musicales - Canton d'Ay.	M. Casseron
12 juillet 1964	Cumblères (Marne)	Festival national de musique (toutes sociétés).	M. Gonore, secrétaire.
12 juillet 1964	Saint-Aulaye-sur-Dronne (Dordogne)	Festival organisé par la Société Sainte-Cécile	M. Volet Gabriel, président, Vertueil (Charente).
13 juillet 1964	Puilboreau (Charente-Maritime)	Festival organisé par « L'Accord Parfait ».	M. Le Comte Michel de Chabaunes, à Odéna (Rhône).
18 juillet 1964	Marsilly (Charente-Maritime)	Concours National et Festival de Musique (toutes sociétés).	M. Boucher, 25, rue Irène-Joliot-Curie, Epernay (Marne).
28 juillet 1964	Vertueil (Charente)	Festival des 3 Cantons : Belleville, Monsols et Beaujeu (Rhône).	M. Richard Clapolino, secrétaire général de la Fédération Musicale de Franche-Comté et T.-de-Belfort, 8, rue de Mulhouse, Belfort.
28 juillet 1964	Belleville, Monsols, Beaujeu (Rhône)	Festival de l'Union des Sociétés musicales des Cantons d'Epernay et Dormans.	M. Murray Jean.
28 juillet 1964	Mardaul (près Epernay) (Marne)	Festival annuel régional des Quatre-Vallees.	M. E. Vermet, maire de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
28 juillet 1964	Quilngay, près Besançon (Doubs)	Festival cantonal - Canton de Bourguell.	Président : M. Rollet, à Saint-Vérand (Rhône).
26 juillet 1964	Restigne (Indre-et-Loire)	Festival International de Musique. Concours de Marche. 20.000 francs (français) primes et subventions	M. Brullon, président.
2 août 1964	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Assemblée générale et Festival des Sociétés de la Vallée d'Azergues.	M. Omasson André.
2 août 1964	Thelze (Rhône)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ille.	M. Flou Jean.
15 août 1964	Ille-de-Bé (Charente-Maritime)	Festival cantonal - Canton de Bourguell.	M. Rolando, 5, rue Charles-Plasso, Lyon (Rhône).
15 août 1964	La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire)	Festival cantonal - Canton d'Amboise.	
15 août 1964	Charge (Indre-et-Loire)	Congrès technique fédéral.	
28 août 1964	Lyon (Rhône)	Congrès de la C.M.F.	
8 novembre 1964	Le Mans (Sarthe)	Congrès de la C.M.F.	
1965	Auch (Gers)	Congrès de la C.M.F.	
1966	Macon (Saône-et-Loire)	Concours International pour Harmonies, Fanfares et Chorales.	
juillet 1966	Tours (Indre-et-Loire)	Concours d'été de la C.M.F.	
1967	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Congrès C.M.F.	
1968			



# Dans nos Fédérations Régionales

## ALPES-MARITIMES

### DISTINCTIONS

#### Société Musicale

##### « La Jeunesse Niçoise »

Le 18 avril 1964, au cours d'une manifestation très intime qui s'est déroulée dans les salons du Restaurant Roux, à Laghet, Maître Robert Boisson, maire de Monaco a remis la plaquette de la Principauté de Monaco à M. André Lathieze, à titre de reconnaissance pour sa très grande activité et services rendus, dans de nombreuses fonctions au sein de plusieurs Conseils d'Administration de Sociétés Franco-Monégasques et sa contribution dans les rapports entre les deux nations.

Nous avons noté la présence de M. Camille Miglioretti, directeur du service municipal des fêtes de Monaco; de M. François Scotto, consul général d'Autriche; M. Auguste Poggi, Conestable des Chevaliers de Provence pour la Principauté; de M. Joseph Clapier, délégué aux Associations Patriotiques Françaises en Principauté, etc.

M. André Lathieze est membre de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes et secrétaire de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise ».

#### Société Musicale

##### « L'Echo de la Chaumière »

Nous sommes très heureux de relever au titre de la promotion de l'Ordre du Mérite Civique, pour la Médaille d'Honneur des Services bénévoles, de M. Humbert Scotto, délégué de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, membre fondateur de plusieurs Sociétés musicales et en particulier de l'Echo de la Chaumière, dont il est le très actif trésorier général, et instructeur, dont la brillante distinction qui vient l'honorer est pour mettre en relief le dévouement et la bonté au service de la jeunesse, depuis de très nombreuses années.

Sans froisser la modestie de notre ami Humbert Scotto qui a consacré presque toute sa vie pour la défense de l'Art Musical, où il a été membre exécutant, fondateur, administrateur, instructeur, et malgré son âge persiste dans cette voie où il est un parfait animateur de l'Echo de la Chaumière qui va fêter le X<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation le 24 mai prochain où il recevra cette distinction.

Toutes nos chaleureuses félicitations.

R. P.

#### Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes

La Société d'Encouragement au Bien (reconnue d'utilité publique) placée sous le Haut Patronage de M. le Président de la République a procédé à sa remise solennelle des récompenses dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, le 10 mai dernier.

Au cours de cette cérémonie, et en présence des plus hautes personnalités civiles, militaires et religieuses, la Médaille d'Argent pour services rendus aux œuvres sociales a été remise à M. Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes.

Dans cette même promotion la Médaille de Bronze pour acte de courage et de dévouement a été décernée à Jean-François Lathieze, sapeur de 1<sup>re</sup> Classe Tambour à la Musique du Régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris, jeune tambour de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise », et fils de M. André Lathieze, secrétaire général de cette Société.

Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires.

P. le Président fédéral  
M. Robert PAVESI  
André LATHIEZE  
délégué fédéral

### NICE

#### L'Echo de la Chaumière

Lorsque M. Charles Scotto se présenta un jour auprès de notre dévoué Député, Maire de la ville de Nice, pour lui demander une aide financière, car disait-il, je veux créer une fanfare, il lui fut répondu : « Montrez ce que vous savez faire ! nous verrons ensuite ». C'est ainsi qu'avec un billet de 5.000 anciens francs et beaucoup de bonne

volonté, naquit le 24 mai 1954, la fanfare « L'Echo de la Chaumière ». Les répétitions se faisaient dans la cuisine de la brave Mme Scotto, sous la paternelle surveillance de M. Humbert Scotto père, fondateur dans notre département de la première musique des Scouts de France.

C'est ainsi qu'un noyau, « fort » d'une douzaine de membres se forma, se fit entendre à l'occasion, obtint l'autorisation de répéter dans la cour de l'école de Bon Voyage, après bien entendu, les heures de classe. L'autorité et la compétence ne faisant aucun doute, les échelons de la hiérarchie furent assez rapidement gravés, et c'est ainsi que la fanfare « L'Echo de la Chaumière » après avoir convaincu les habitants du département porta son « écho » et le son de ses cuivres un peu partout en France, sans parler des voyages en Italie, Belgique, Allemagne, Luxembourg, etc.

Les 23, 24 et 25 mai prochains auront lieu les festivités qui marqueront le 10<sup>e</sup> anniversaire de notre belle société composée aujourd'hui de 80 exécutants âgés de 7 à 20 ans, à qui l'on a su apprendre le solfège, le goût de la musique et qui, à moins de cas exceptionnels sont tous présents à chacune de nos sorties. Vous saurez presque tout lorsque je vous aurai dit qu'il y en a eu 60 pour l'année 1963 et que nous comptons bien dépasser ce chiffre cette année.

Nous formulons des vœux de longévité à la famille Scotto pour que vive très longtemps l'œuvre commencée. Un grand merci aux membres si dévoués de son conseil d'administration à savoir : MM. Moroni, Dezordo, Baquité, Krier, Augier, Laugery, Lanzoni, Gilly, Florino, etc.

Les « Majorottes » à qui nous souhaitons longue vie, auront besoin de bien travailler si elles veulent conquérir le flambeau de la ville de Nice.

#### La Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes a reçu le président Albert Ehrmann, de la Confédération musicale de France.

A l'issue des manifestations et du 1<sup>er</sup> Congrès National de la Société des Auteurs, Compositeurs de Musique qui a tenu ses assises à Nice, et dont M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, se trouvait parmi les hautes personnalités musicales, la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, sous l'impulsion de son président M. Robert Pavesi, a organisé une manifestation de sympathie.

Vendredi à 11 h. M. le président A. Ehrmann était reçu au cours d'un apéritif d'honneur, dans les salons du Restaurant Le Canada, où M. le président Robert Pavesi, entouré des membres de la Fédération des A.Mes, a souhaité la bienvenue au Président Fédéral précédant une séance de travail, qui a été très animée sur les sujets les plus divers du domaine musical.

A 12 h. 30, un repas débat servi dans les salons du Restaurant Le Domino, devait donner lieu également à des échanges de vues sur la défense de l'Art Musical dans la région des Alpes-Maritimes. M. le président Albert Ehrmann devait ensuite remettre à M. le président Robert Pavesi, la Médaille d'Or de la Confédération des Sociétés Musicales de France sous les applaudissements de MM. :

César German, vice-président de la Fédération des A.Mes et président de la Société Musicale « La Cecilia-Lyre ».

Gaston Brosse, président des Petits Menestrels de la Côte d'Azur.

Robert Cassin, président du groupe orchestral.

Charles et Humbert Scotto, président et trésorier général de la Société Musicale « L'Echo de la Chaumière ».

Claude Noël, président de l'Accordéon-Club de Nice.

André Lathieze, secrétaire général de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise » etc. tous membres de la Fédération des Sociétés Musicales des A.Mes.

Toutes les félicitations à M. Robert Pavesi, président, dont la Confédération Musicale de France, a voulu rendre hommage en l'honorant à toute la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes dont il est l'actif et dévoué président.

#### La Lyre Pianoise

Plan de Grasse, charmante localité près de Grasse, Alpes-Maritimes, a célébré le dimanche 26 avril dernier, sa fête patronale de la Saint-Marc, avec un éclat particulier.

D'abord, il s'agissait de fêter le III<sup>e</sup> finaliste du grand concours national agricole en la personne du jeune agriculteur M. Constant Vial.

Ensuite le plus important a été le réveil pour dire aussi la renaissance de la Lyre Pianoise.

Avant de passer au programme, de la Lyre Pianoise, faut-il dire comment est-elle repartie à l'action, pour sa future activité.

Plan de Grasse a eu le plaisir d'accueillir au cours de ses vacances, puis en définitive pour sa retraite la personnalité de M. Fernand de Cugny, de la Musique de l'Armée de l'Air, 1<sup>er</sup> Prix de Conservatoire de Paris.

La Musique, maladie incurable chez un musicien, anime parfois l'être vers des sentiments musicaux les plus actifs, raison pour laquelle dans retraite, afin de ne pas vieillir mais toujours jouer pour rejoindre, est allé de porte à porte, en compagnie d'un ancien de l'ex-Lyre Pianoise, pour réveiller ceux, qui en l'absence de chef, ne pouvaient plus continuer.

Ce petit rassemblement sonné, le mercredi de chaque semaine a été retenu pour les répétitions. Un pilier venait consolider ces deux actifs musiciens qui relançaient la Lyre Pianoise, en la personne de M. H. Clapies, musicien-compositeur, excellente recrue qui venait former le trio.

Tout devait très bien marcher avec un chef, M. de Cugny, un musicien compositeur; M. H. Clapier, et le très brave M. Arthur Audoll, musicien qui par sympathie sont venus se joindre ses anciens amis.

Tous groupés, vous allez constater le résultat de leur volonté. Précédant la grand-messe, M. l'abbé Garrot, curé de la paroisse de Plan de Grasse est venu accueillir la Lyre Pianoise, ayant à ses côtés la Chorale paroissiale (45 exécutants) pour exécuter le programme suivant :

1) « La Marche Solennelle » (Beethoven) par le quatuor de saxophones de la Lyre Pianoise avec MM. Fernand de Cugny (saxo-soprano), Jean-Pierre Isnard (saxo-alto), André Goyone (saxo-ténor) et Henri Constant (saxo-baryton) ;

2) « Messe en ut majeur » (Ch. Gounod) par la Lyre Pianoise et la Chorale Paroissiale ;

3) « Ave Maria » (Ch. Gounod) ;

4) « Evocation » (A. Audoll) par la quatuor de Saxophones.

Dans son sermon d'une haute élévation de pensée M. l'abbé Garrot, a dit le plaisir de recevoir la charmante société musicale La Lyre Pianoise, en souhaitant qu'au cours de semblable journée comme celle d'aujourd'hui, Saint-Marc puisse revoir encore bien souvent les adeptes de Sainte-Cécile dans notre église afin de rehausser l'éclat de la grand-messe, mais aussi du très beau programme religieux.

A l'issue de la grand-messe, un apéritif d'honneur concert d'inauguration de la Lyre Pianoise, un deuxième programme a été exécuté et qui a débuté par une vibrante « Marsellaise ».

« Les Cloches de la Victoire » (marche), de H. Clapies; « Prélude de l'Arlésienne » (G. Bizet), alto-solo M. Arthur Audoll; « Marche Militaire » (F. Schubert) par le quatuor des saxophones; « Souvenir » (valse concert), de H. Clapies; « L'école est finie » (Carrère).

Programme de qualité, très chargé, dignement exécuté dont les chaleureux applaudissements du public ont été les plus vifs remerciements.

MM. de Cugny, chef; Audoll, président; Clapies, musicien-compositeur trouvent par le journal de la Confédération Musicale de France les plus chaleureuses félicitations pour avoir en une année reformé une Société qui hélas était en sommeil pour lui redonner la place qui lui revient dans le cadre de l'Art Musical, et vous avez ainsi montré que par la volonté, le dynamisme, le talent on peut faire bien des choses en un an.

Durant les différentes manifestations, nous avons noté la présence de : MM. Jean Righetti, adjoint spécial du Plan de Grasse; Maître Fondevielle, adjoint, représentant la Municipalité; Jean Cumer, adjoint; Ducros, maire du Cannet; Rozeron, maire de Mouans Sartoux; Robert Pavesi, président de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes; Cassolari, président du C.O.F. de Grasse; Baraconi, président des Amis de l'École; J.-M. Thomas, représentant le Ski-Club; Commandant Darbois et Mme; l'abbé Garrot, curé de Plan de Grasse; le Père Foucaud, Censeur Fénelon; l'abbé Van der Zwan, curé de Saint-Jacques.

Toutes nos félicitations à tous les musiciens de la Lyre Pianoise.

P. le Président fédéral  
M. Robert PAVESI,  
André LATHIEZE  
délégué fédéral

## CHORALES D'ALSACE

### MULHOUSE

#### Concert

##### de la Chorale Alliance

Elaborer un programme n'est pas le moindre des soucis d'un chef de chœur : les œuvres choisies doivent être à la portée musicale et technique des interprètes, elles doivent séduire le public... et les chanteurs, et rester dans le cadre d'une bonne tenue musicale. Ce sont là des difficultés majeures, décuplées lorsque de surcroît il s'agit d'un chœur d'hommes dont le répertoire valable reste très limité. La chorale masculine était en effet très en faveur au début du siècle et des musiciens de second ordre ont alors écrit à son intention des montages d'une littérature plus ou moins réussie, au goût de l'époque.

Aujourd'hui, le goût a évolué, il s'est affiné, et sur le plan du répertoire, la situation du chœur d'hommes est assez délicate.

Gageons que pour établir le petit programme du concert annuel de la « Chorale Alliance », le jeune et talentueux chef de cette phalange, Marius Trommenschlager, a passé des heures à chercher, à évaluer et à choisir. Il a abouti finalement à un choix équilibré et rationnel : deux chœurs d'inspiration classique, deux chansons populaires harmonisées et un « plat de résistance », type du chœur de concours, accumulant à loisir les difficultés de toutes sortes.

Classiques, délassants, d'une écriture spirituelle, les deux chœurs de Mozart « Vom Naschen » dans une transcription de Mathieu Neumann, et « das gestorte Standchen » dans la version originale — ont emporté tous les suffrages.

Mu préférence allait cependant aux « Deux chansons de France harmonisées par Joseph Cante-loube, qui a passé une partie de

sa vie à la recherche de la chanson populaire et à sa réalisation. Harmonisations simples où accords, rythmes et dispositions vocales sont fonction de l'expression, du parfum du terroir que respirent toutes ces chansons. L'apreté quelque peu désespérée de « Ah ! maudit soit l'amour » (Languedoc et Béarn) s'oppose à la rudesse naïve de « Elle est la fille d'un laboureur ». (Tenors soit MM. Raymond Haberbusch et Joseph Hursi).

Dans ses interprétations, Marius Trommenschlager délaisse le style « forcé » qui marque hélas trop souvent les chœurs d'hommes pour rechercher la souplesse dans l'émission et le traitement du son, la clarté d'une diction claire sans être maniérée. Par un phrasé minutieusement étudié, le souci d'accents bien en place et de nuances tempérées, le chef obtient d'un chœur numériquement puissant, au moyen d'une gestique sobre et expressive, des effets d'une très grande finesse.

Avec « Soir de neige » d'André Sala sur un texte de Joseph Bovet, la « Chorale Alliance » s'est distinguée au concours de Saverne en 1963 (1<sup>er</sup> prix d'excellence et prix de la Ville de Saverne). Œuvre longue et redoutable, soucieux d'un réalisme à effet. A quelques détails près, la vaillante phalange en a surmonté toutes les difficultés.

La création d'un groupe de jeunes « Les compagnons de l'Alliance » représente une louable initiative. Cristallisés autour de Marius Trommenschlager qui, s'insérant au groupe, donne un bel exemple de solidarité et de simplicité, ces jeunes gens chantent avec un évident plaisir quelques chansons qui, pour être connues, n'en ont pas moins dans les réalisations présentées, beaucoup de charme : « Hardi les gars » (chanson de marin), « Les Bâteliers de la Volga », « Nobody knows » (negro-spiritual) et « Zwei kleine Italiener ».

Pour varier le programme, la chorale avait invité deux sociétés : « Les petits chanteurs de Tahnn » qui, en dépit de signes de fatigue a récolté un joli succès dans quelques œuvres de son répertoire dirigées par Paul Schreiber : « Le chant de l'amitié » de Paul Michel, un chœur de la Renaissance « Voici la saison plaisante » de Guillaume Costeley, une très belle page de Joseph Kosma, sur un texte de Prévert, « En sortant de l'école », page difficile, rendue avec art et finesse, et enfin, « Le beau Danubie bleu », de Johann Strauss.

On considère souvent la mandoline comme un instrument mineur. Elle n'a certes pas les possibilités expressives d'une guitare, encore moins celles d'un instrument à cordes. Cela n'a pas empêché un Vivaldi de la tenir en estime et de lui dédier quelques concertos. La « société de mandolines » de Mulhouse se cantonne à juste titre dans un programme populaire. J.P. Biller qui les dirige avec simplicité et sagesse, obtient d'eux, juste, ensemble et cohésion. Les deux pages inscrites au programme, une marche de Gargano et une ouverture de Menochetti ont remporté un vif succès. En fin de concert, chorale et instrumentistes se réunissent sous la baguette de J.E. Biller dans une œuvre sans prétention, hommage à la Nature de « Maciocchi » : la fête du blé. La chorale Alliance a fait honneur à son nom. Tout en restant dans l'excellente tradition qui est celle d'une des plus anciennes chorales de la ville, elle sait se plier aux exigences du goût populaire qui est celui des jeunes tentés de rallier ses rangs.

Un vin d'honneur à l'issue du concert réunissait les dirigeants de la chorale et les nombreuses personnalités : M. Oberling, représentant le sous-préfet de Mulhouse, et qui, pour des raisons impérieuses, ne put assister qu'à la première partie du concert; M. Emilie Muller, maire de la ville de Mulhouse; M. Bourgeois, député et président du conseil général; M. Zimmermann, député; MM. Stoessel, Seel et Mlle M.L. Weber, adjoints au maire; les représentants du commandant d'armes, du commandant de la gendarmerie, du commissaire central, M. le commandant de la C.R.S.; MM. Dantzer, vice-président de l'OMAP, Rodolphe Pflimlin, président de l'Association des chorales d'Alsace, Giovaninetti, directeur de la musique du théâtre, Moerlen, directeur du Service culturel de la ville, Sylvestre de Nicolas, président d'honneur, les représentants des sociétés amies, en particulier du « Berner-Liederkrantz », du Mannerchor de Liestal et de la chorale de Lorrach.

M. Jacques Muller, président de la chorale « Alliance », souhaite la bienvenue aux hôtes d'honneur et remercia le directeur et les chanteurs de sa chorale, M. Schreiber et ses petits chanteurs, ainsi que M. Biller et ses mandolinistes. Il conclut en disant notamment : « Si dans le domaine politique et économique l'Europe trouve chaque jour des assises plus solides et ouvre des perspectives de plus en plus réconfortantes, il y a rapprochement des esprits et des cœurs qui reste la tâche confiée à chacun de nous, car la culture, l'art populaire et tout particulièrement le chant chorale sont des moyens efficaces pour réaliser ce rapprochement ». A leur tour, MM. Pflimlin, le représentant des chorales suisses, Dantzer, Bourgeois, Zimmermann, ainsi que M. le maire Emilie Muller prirent la parole pour assurer la chorale de leur sympathie et de leur soutien.

A l'entr'acte, M. Rodolphe Pflimlin procéda à la remise de différentes décorations :

M. Schlegel Gustave : médaille d'or pour 50 ans de service; M. Dienger Louis, médaille des vétérans; M. Widemann François, médaille d'argent, pour 40 ans de service; M. Heiwig Louis, médaille d'argent, pour 30 ans de service; M. Pirrung René, médaille d'argent, pour 30 ans de service; M. Roland Marcel, médaille de bronze pour 15 ans de service.

Les chorales du groupement de Guebwiller ont fêté les 75 ans de M. Joseph Bohly.

Les sociétés de chant chorale du groupement de Guebwiller se sont réunies samedi dans la salle de musique des Dominicains pour rendre hommage à un directeur et compositeur émérite, M. Joseph Bohly, qui ce jour fêtait son 75<sup>e</sup> anniversaire. Etaient présents également MM. Rodolphe Pflimlin, président; Moerlen, secrétaire général; Moser, trésorier général; Muller, prési-



dent de la commission musicale de l'Association des chorales d'Alsace, ainsi que M. Paul Jamin, ancien chef d'orchestre du théâtre municipal de Mulhouse et les présidents et chefs des chorales affiliés au groupement de Guebwiller.

Au nom de l'Association des Chorales d'Alsace, nous avons le grand plaisir de pouvoir féliciter le président d'honneur de la Commission de musique de notre Association et ami, M. Joseph Bohly, pour son 75<sup>e</sup> anniversaire.

Nous lui souhaitons de tout cœur que sa santé lui permette de pouvoir encore longtemps rester aux côtés de sa chère épouse et ses enfants, le docteur Pfimlin et sa gentille femme.

Nous voulons le garder encore de longues années dans notre Association pour profiter de ses bons conseils.

En souvenir de ce beau jour, nous lui offrons ce tableau de notre ami Paul Schmitt.

M. Charles Keilner, en sa qualité de président du groupement, fit également l'éloge du jubilaire, qui pendant de longues années a œuvré dans les sociétés de chant de Guebwiller et de Soultz. M. Wininger, président de la Chorale Harmonie de Soultz offrit à M. Bohly, en reconnaissance des précieux services rendus à la société, un objet d'art et des fleurs à Mme Bohly. M. Charles Cadé, au nom de l'Orphéenne, présenta ses meilleurs vœux au compositeur et lui remit une plante verte, ainsi que quelques bouteilles à long col, sélectionnées parmi les meilleurs crus du vignoble guebwillerois.

Visiblement ému, M. Bohly remercia l'assistance pour les marques de sympathie qui lui étaient dévouées, il exhorta les chanteurs à persévérer dans leurs efforts et à rester fidèle à leur idéal.

**Toute une vie au service du chant choral**

**M. Joseph Bohly, compositeur, fête aujourd'hui ses 75 ans**

Le nom de M. Joseph Bohly évoque chez bon nombre d'amateurs du chant choral, la vie exemplaire d'un homme qui a consacré dès son jeune âge, tous ses loisirs à la culture de l'art populaire.

Cet homme si méritant qui fête aujourd'hui, samedi, son 75<sup>e</sup> anniversaire, vit le jour à Montreux-Vieux, le 18 avril 1889. Il fréquenta l'Ecole Normale de Colmar, ayant opté pour la carrière d'instituteur. M. Bohly enseigna d'abord à Issenheim de 1912 à 1921. Puis, muté à Guebwiller à l'école primaire de la Ville-Haute, il exerça sa profession jusqu'en 1954, date à laquelle il put accéder à une retraite amplement méritée.

Deux enfants sont issus de son mariage contracté le 24 décembre 1921 avec Mlle Lucie Budendorf, originaire de Tagsdorf. Un fils, J.-Paul, dut laisser sa vie sur le champ de bataille de la deuxième

guerre mondiale et une fille, Marie-Thérèse, a fondé son propre foyer à Strasbourg.

**UNE ACTIVITE DEBORDANTE**

C'est déjà sur les bancs de l'école que la musique devait enthousiasmer M. Joseph Bohly qui reçut la charge de diriger la chorale de l'Ecole Normale lors d'offices religieux et d'autres manifestations coloniales. A partir de 1913, le jubilaire dirigea l'«ECHO du Vignoble», à Orschwihr, une société qui a cessé ses activités.

Mais c'est à Soultz que M. Bohly dispensa surtout ses qualités de chef. En effet, pendant 36 années, de 1920 à 1956, il dirigea la Chorale «Harmonie 1863» et la mena de succès en succès. Par ailleurs, de 1933 à 1953, il s'était également placé à la tête de l'«ECHO du Florival» à Guebwiller (société à présent dissoute) et totalisa plusieurs années de direction à l'«Orphéenne».

Depuis 1926 et encore à ce jour, il dirige la Chorale Saint-Cécile de la paroisse Saint-Léger de Guebwiller. Il présida aussi durant des années à la Commission de Musique de l'Association des Chorales d'Alsace. En reconnaissance des fidèles services rendus au chant choral, M. Bohly a été nommé président d'honneur de la Commission de Musique, directeur d'honneur de la Chorale «Harmonie» de Soultz et de l'«Orphéenne» de Guebwiller.

**UN COMPOSITEUR DE TALENT**

Très doué comme compositeur, M. Bohly s'est acquis une certaine renommée. Ses œuvres comprenant de nombreuses adaptations et compositions de chansons populaires ainsi que des chants religieux. Son œuvre maîtresse est certainement «France Aimée» qui figure parmi les chœurs classiques de la Confédération Musicale de France. Dirigée par l'auteur même, cette composition fut chantée comme chœur d'ensemble par quelque 500 exécutants au concours de Mulhouse en 1955.

Le répertoire de M. Bohly est très vaste et les œuvres les plus connues sont intitulées : «Chant d'automne et de vendange», «Sous le balcon», «Combien j'ai douce souvenance», «Mon Alsace, mon pays», «Hymne pour un anniversaire». Parmi les compositions en dialecte, citons «Vogesamaria», «Kilwa», «Friedhofsgrüß...».

En ce 75<sup>e</sup> anniversaire, M. Joseph Bohly peut regarder avec fierté sur un passé de labeur bénéfique pour la prospérité du chant choral en Alsace.

Les «Dernières Nouvelles» se joignent à tous les responsables de l'Association des Chorales d'Alsace ainsi qu'à tous ceux qui ont déjà chanté ou qui chantent encore sous sa baguette, et félicitent le jubilaire pour son remarquable dévouement, tout en lui souhaitant une longue et agréable retraite.

musique populaire devant grouper tous les mouvements musicaux et folkloriques de la région.

Enchaînant sur ce rapport, M. Bord, faisant allusion aux difficultés passées, souligna qu'il est primordial de considérer les problèmes dans leur ensemble et de faire abstraction de questions de personnes. Il se félicita de l'existence dans le Haut-Rhin d'un office départemental culturel, dont il souhaite également la création dans le Bas-Rhin. D'autre part, un accord a pu être réalisé entre la Confédération et la société des droits d'auteurs. Un office franco-allemand a été créé qui permettra de multiplier des échanges profitables à tous.

M. Ehrmann entretint les délégués de l'action menée auprès des instances d'Etat en collaboration avec M. Bord, auprès du ministre des Affaires culturelles et du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Des subventions d'équipements sont prévus dans le cadre du cinquième plan.

Une analyse des rapports avec la sécurité sociale donna lieu à de nombreuses interventions et à de longs débats, les sociétés considérant que le paiement des cotisations pour cet organisme et les allocations familiales représentent une charge inadmissible. Il s'agit là d'une question compliquée et délicate qui n'est pas près d'être résolue. Une motion demandant la suppression de la loi numéro 61-1410 du 22 décembre 1961 fut votée à l'unanimité. Le président confédéral fut prié de prendre contact avec toutes les autres fédérations visées afin d'engager une action commune.

Une autre motion, émanant du délégué de Bourgfelden, demanda l'intervention auprès du ministre de l'Education nationale afin de rendre obligatoire l'enseignement du solfège et du chant dans l'enseignement primaire à partir d'un certain âge. La question de la formation de la jeunesse donna lieu à d'autres interventions qui marquaient toutes la volonté commune de tout mettre en œuvre pour assurer le recrutement et la formation.

Qui dit formation, dit cadres, et M. Ehrmann parla des efforts accomplis pour assurer la formation des chefs au cours des différents stages nationaux et même internationaux. En ce qui concerne la jeunesse, le soutien du haut-commissariat est assuré. Les examens fédéraux d'élèves, les concours nationaux et régionaux sont recommandés à tous, car ils se révèlent fructueux. M. Ehrmann souhaite aussi que dans la mesure du possible les sociétés constituent des formations «juniors». M. Bord ajouta qu'il a fallu avoir le courage de moderniser le répertoire et de veiller surtout à l'atmosphère qui accueillera les jeunes au sein de la société.

**LES RAPPORTS TECHNIQUES**

M. Charles Mann, trésorier général, présenta le bilan de l'exercice écoulé qui se révèle positif, demanda à l'assemblée d'approuver l'affiliation de deux sociétés nouvelles, signala qu'une société en vieillesse a repris son activité et qu'à Mulhouse et à Colmar on a

enregistré deux fusions de sociétés. Les effectifs sont les suivants : Bas-Rhin 175 sociétés, Haut-Rhin 136, Moselle 9 au total 320 sociétés. M. Mann signala que les agrafes de la Fédération seront remplacées par des médailles.

M. Paul Kleiber, en un exposé clair et précis, qui fut fort applaudi passa en revue les différentes causes de la décroissance des sociétés qui d'un côté ne bénéficient pas de la même considération et du même soutien moral que le sport. La diminution du nombre des musiques militaires, qui furent toujours d'excellents instruments de formation, entraîne une diminution notable de jeunes musiciens et chefs. Les concerts de vulgarisation présentent le défaut de former surtout des auditeurs, mais pas assez de pratiquants. Les remèdes sont, selon M. Kleiber, une concorde, une propagande accrue pour attirer la jeunesse, de créer des cours de chefs à l'échelon du groupement et surtout de promouvoir des écoles de musique dans les petites localités, car une grande masse de jeunes ne peut profiter des institutions existant dans les grands centres.

Après les formalités d'élection, M. Montpeurt donna lecture de la composition du comité : président, M. André Bord ; président délégué, M. Meyer ; secrétaire général adjoints, M. Glassmann ; trésorier général, M. Mann ; trésorier adjoint, M. Goetz ; directeur fédéral, M. Kleiber ; directeurs adjoints, MM. Charles Schlupp et Albert Zeh ; vice-présidents pour le Bas-Rhin, MM. Lang, Sommer et Schlaeder, pour le Haut-Rhin, MM. Rey, Kielwasser et Schoder.

M. Kielwasser lut alors un rapport concernant une réunion au cours de laquelle fut constitué le comité de l'Union départementale dont la présidence est assurée par M. Joseph Rey, de Colmar, les vice-présidents étant MM. Kielwasser et Miesch, le secrétaire M. Scholer.

M. Sommer fit un bref exposé sur le bulletin fédéral «Musique pour tous», puis l'assemblée nomma MM. Reimer et Mechler réviseurs de caisse pour la prochaine période. La prochaine assemblée générale fut fixée au 9 mai 1965, à Sarverne.

M. Vogelweith apporta le salut de l'A.C.M.A.L. avec laquelle s'est établie une collaboration fructueuse.

**MONDANITES**

Le vin d'honneur qui suivit donna l'occasion à M. Kielwasser entouré des adjoints MM. Kaemmerlin et Kessler de saluer les délégués au nom de la municipalité.

La journée se termina par un banquet dans la salle des établissements Tival et par un concert, donné par les sociétés de musique réunies de Thann et de Vieux-Thann, manifestations auxquelles assistèrent également M. Cerclier, sous-préfet de Thann et M. Zussy, sénateur. A l'issue du banquet, des allocutions furent prononcées par MM. Bord, Kielwasser, Ehrmann et Cerclier.

L'organisation, assurée par M. Kielwasser, assisté efficacement par M. Keinstoerfer, secrétaire de mairie et de nombreux collaborateurs bénévoles, fut parfaite.

**BOUCHES-DU-RHONE**

Réunion du 26 avril 1964

La Fédération régionale des Sociétés musicales

Provence - Côte d'Azur - Corse

s'est réunie ce dimanche 26 avril 1964 au siège à Marseille, sous la présidence de M. Berthe.

Etaient présents :

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; M. Blanc, président honoraire, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, et son Conseil d'Administration ; M. Moutte, président honoraire, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse, et son Conseil d'Administration ; M. Sappei, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Basses-Alpes et son Conseil d'Administration ; M. Berthe, président de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, et son Conseil d'Administration.

S'étaient fait excuser :

M. Scassari, président de la Fédération des Sociétés Musicales Corses ; M. Pavesi, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, s'était fait excuser à la dernière minute, ayant eu une conversation la veille avec M. Ehrmann.

M. Berthe, président, ouvrant la

De nombreux délégués étrangers seront présents à ce congrès où des échanges de vues seront très profitables pour l'éducation musicale et pour envisager l'avenir des Sociétés.

M. Blanc demande à l'assemblée générale d'apporter des modifications aux statuts concernant les cotisations.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

M. Blanc fait un exposé des relations qu'il a avec M. Ehrmann des résultats que l'on envisage et surtout de l'augmentation d'effectifs que l'on envisage dans tous les départements.

Il donne des conseils précis concernant les engagements par devancement d'appel pour les jeunes musiciens intéressés par la demande d'incorporation dans une musique régimentaire. Concernant cette question fort importante, il invite les présidents des Fédérations départementales à se mettre en rapport avec lui, du fait qu'étant sur place pour la 9<sup>e</sup> Région Militaire, il est très souvent en relations avec les autorités chargées de ces services.

M. Blanc donne également des renseignements concernant l'enregistrement à la R.T.F.

Après plusieurs questions posées par la plupart des membres sur les examens de nos élèves, sur la conduite des enfants dans les écoles, sur ce point la plupart des membres seraient désireux que la musique à l'école soit de plus en plus développée.

Journée fort bien remplie, ayant donné la certitude que tous les présidents de Fédérations départementales se dévouent de plus en plus pour que les enfants se pénètrent du goût musical, élément indispensable pour leur satisfaction.

Avant de lever la séance, le Bureau est ainsi constitué :

Présidents honoraires : H. Blanc (Bouches-du-Rhône), Moutte (Vaucluse) ; président actif : Berthe (Var) ; vice-présidents : Blanc (Bouches-du-Rhône), Moutte (Vaucluse), Sappei (Basses-Alpes), Pavesi (Alpes-Maritimes), Scassari (Corse) ; secrétaire général : Maria ; trésorier : Ventron ; Syndic : Cassan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 30.

**BRIOUDE**

Compte rendu de l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés musicales

L'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la région de Brioude s'est tenue le dimanche 12 avril au siège du Syndicat d'Initiative, boulevard Docœur-Devins, à Brioude, sous la présidence de M. Etienne Tissandier, président de la Fédération et de l'Harmonie des Enfants de Brioude.

On notait à ses côtés la présence de MM. Parrot, vice-président et directeur de l'Union Musicale du Bassin Minier ; Prohet, secrétaire général ; Daumas, trésorier ; Pothier et Puig de l'Harmonie des Enfants de Brioude ; Blum, professeur de musique, président directeur de la Chorale Briovaise ; Joubert, Amathe et Borie, de l'ECHO de l'Allagnon, à Lempdes ; Alphonse, président, Gire, secrétaire, Boudoussier et Romeuf, de l'Espérance Saugaine et des représentants de diverses autres sociétés.

Le président Tissandier ouvrit la séance en remerciant les délégués présents et au nom de la Fédération présenta ses sincères condoléances à M. Parrot, cruellement éprouvé par un deuil récent. Puis il donna la parole à M. Prohet, secrétaire général.

Ce dernier donna lecture du compte rendu moral, traitant divers sujets et problèmes relatifs aux sociétés musicales. Il fournit à l'assemblée des renseignements sur les travaux du Congrès de la Confédération Musicale de France auquel il assista à Paris, en octobre dernier. Il donne ensuite toutes explications sur le nouveau protocole SACEM-CMF, les stages, les décorations auxquelles ont droit les musiciens, les subventions auxquelles ont droit les sociétés notamment les sociétés rurales qui doivent adresser leur demande annuelle aux Centres Ruraux d'Agriculture, tous de satisfaire les demandes de ce genre.

M. Paul Daumas, trésorier, présenta le rapport financier qui fut approuvé à l'unanimité.

Il parla ensuite des examens de solfège et instruments : comme par le passé, ces examens auront lieu en juin dans les diverses localités ayant une Société adhérent à la Fédération. Ces sociétés doivent faire connaître à la Fédération au

**MUSIQUE D'ALSACE**

A Vieux-Thann, la Fédération des Sociétés de musique d'Alsace a fait le point de ses activités.

Plus de 200 délégués des sociétés de musique d'Alsace s'étaient donné rendez-vous à Vieux-Thann, dimanche matin, pour y tenir leur assemblée générale qui devait être caractérisée par la clarté et la haute tenue des débats. La présence de M. Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, devait en outre conférer une importante considération à la réunion qui fut précédée par une brève cérémonie devant le monument aux morts de l'accueillante cité.

M. Ehrmann et M. Bord, député du Bas-Rhin, président de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace, déposèrent une couronne. Trois clairons des sapeurs-pompiers locaux firent retentir la sonnerie «Aux morts», puis la musique municipale joua l'hymne national.

Puis M. Bord remit à M. Kielwasser, maire de Vieux-Thann, et président de la société organisatrice de l'assemblée, le drapeau fédéral qui précédemment était détenu par l'Harmonie militaire 1840 de Strasbourg. Le porte-drapeau de la musique municipale de Vieux-Thann en aura la garde pendant un an. Drapeau et musique en tête les délégués défilèrent à travers les rues de la localité jusqu'au cercle catholique, où devait se tenir l'assemblée.

En ouvrant la séance, M. Bord remercia M. Kielwasser pour l'organisation de l'assemblée et souligna les nombreuses activités qu'il déploie tant comme premier magistrat de la commune qu'au sein de la fédération. Il salua particulièrement le président confédéral et demanda aux délégués d'honorer,

par une minute de recueillement, la mémoire des membres défunts, particulièrement celle de M. Léonard Schott, de Cernay.

M. Bord passa en revue le carnet de famille, félicitant M. Charles Riehl, de Schiltigheim, pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur et exprimant sa satisfaction de savoir le mouvement musical bien représenté dans les assemblées nationales et départementales, ce qui permet d'agir efficacement au service de la musique populaire. Il félicita M. Wiedemann, maire de Huttenheim, présent dans la salle, pour sa récente élection au Conseil général.

**LES ACTIVITES FEDERALES ET CONFEDERALES**

Il appartient à M. Montpeurt, secrétaire général, de faire le point des activités déployées par le comité au cours de l'exercice écoulé. Rendant hommage à MM. Ehrmann et Bord, il informa l'assemblée de l'action menée par eux.

Evoquant les difficultés que rencontrent les sociétés, notamment en ce qui concerne la désaffection de la jeunesse, il releva un point de satisfaction : la multiplication des concours d'élèves. Il salua l'organisation, sous l'impulsion du président délégué M. Meyer, du festival de musique populaire à Strasbourg. Partout se manifeste une réelle bonne volonté en faveur de la réhabilitation de la musique populaire, on enregistre un véritable effort d'adaptation aux conditions actuelles de vie. La musique a un grand rôle à jouer dans l'organisation des loisirs qui résultent de l'augmentation des vacances. Il s'agit de bien s'y préparer. Il se réjouit particulièrement de l'union qui régit à la Fédération. M. Montpeurt ne désespère pas de voir se réaliser un jour en Alsace ce qu'il appelle les états généraux de la



moins 15 jours à l'avance, le nom des élèves se présentant à cet examen.

Le vœu de la société l'Echo de l'Allignon a été discuté et il est décidé à l'unanimité qu'une journée musicale aura lieu chaque année dans une localité, siège d'une société fédérée. Les sociétés appartenant à la Fédération donneront bénévolement leur concours lorsque cette journée musicale sera placée sous l'égide de la Fédération des Sociétés Musicales de la région de Bricoude.

M. Parrot présente un vœu: il souhaite que, lors des sorties officielles et des fêtes nationales, la SACEM ne réclame aucun droit sur les morceaux exécutés. Ce vœu a été adopté à l'unanimité et sera transmis à qui de droit.

Pour permettre l'étude approfondie de certaines dispositions à prendre en cours d'année, il a été décidé que, dorénavant, l'assemblée générale de la Fédération aura lieu en novembre de chaque année.

# CENTRE

## Notre congrès annuel - Vichy 11 et 12 juillet 1964.

Comme nous l'avons annoncé, notre congrès annuel se tiendra à Vichy, le 12 juillet.

La veille, le samedi 11 juillet, à 16 h., le Conseil d'administration se réunira à l'Hôtel de Ville afin d'examiner l'ordre du jour du congrès.

Le soir, un dîner groupera tous les membres du Conseil d'administration sous la présidence de M. le Maire de Vichy ou de son délégué.

Le dimanche 12 juillet:

— à 9 h. 30, séance de congrès, salle municipale des fêtes, place de l'Hôtel de Ville;

— à 11 h. 30, réception des congressistes dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, par la Municipalité de Vichy, où un vin d'honneur sera servi;

— Déjeuner libre.

— L'après-midi et le soir, les congressistes pourront profiter des nombreuses distractions que la reine des villes d'Eau offre pendant la saison à tous les estivants.

Très important. — Les convocations parviendront aux Sociétés 15 jours avant la date fixée. Elles indiqueront tous les renseignements concernant le déroulement du congrès ainsi que l'ordre du jour.

Les Sociétés désirant présenter des vœux au congrès doivent les faire parvenir, au plus tard le 15 juin, à M. Henri Martinet, président de la Fédération Musicale du Centre, 1, rue de la Liberté, à Nevers.

Fête fédérale - Issoire, 4 et 5 juillet 1964.

Tout est mis en œuvre à Issoire pour recevoir dignement plus de vingt Sociétés qui se sont inscrites pour participer à la Fête Fédérale.

La fête commencera dès le samedi soir par une retraite aux flambeaux suivie d'un grand bal avec l'Orchestre J.O. Tchad.

Le Comité directeur de la Fédération Musicale du Centre tiendra une réunion en fin d'après-midi pour prendre toutes dispositions concernant le festival du lendemain.

Voici un aperçu du programme de la journée du dimanche 5 juillet:

— à partir de 8 h., compétition des coupes;

— à 10 h. 30 et 14 h. 30, concerts dans les quartiers;

— à 11 h., messe en musique dans la célèbre église d'Issoire, joyau de l'Art Roman, avec le concours de l'Harmonie Municipale de Vichy. Musique d'Honneur;

— à 12 h. 30, déjeuner officiel, vers 15 h. 30, grand défilé.

A l'issue du défilé, au stade municipal, exécution des morceaux d'ensemble et remise du Fanion fédéral à l'Harmonie Municipale d'Is-

soire par la délégation de l'Harmonie Municipale de Moulins.

— A 17 h., concert par l'Harmonie Municipale de Vichy.

Après le concert, distribution des récompenses.

Le soir grande fête de nuit avec le concours des Ballets de folklore tzigane. Arkan et l'Orchestre tzigane de Sava Neagu.

## Morceaux imposés pour les compétitions des différentes coupes.

1<sup>o</sup> Coupes de la Fédération Musicale du Centre. — a) 1<sup>o</sup> Coupe: Harmonie de 3<sup>e</sup> Division toutes sections:

— Ouverture de Mal de Robert Clerisse (Editions Musicales Alphonse Leduc 175, rue Saint-Honoré Paris);

b) 2<sup>o</sup> Coupe: Batteries - Fanfares «Formations Juniors» toutes catégories;

— Morceau au choix;

c) 3<sup>o</sup> Coupe: Batteries - Fanfares «Formation n<sup>o</sup> 2» toutes divisions;

— Cité de l'Air de M. Bonnard (Editions «Renato», Paul Deslaurier 25, rue Michel-le-Comte, Paris-3<sup>e</sup>);

d) 4<sup>o</sup> Coupe: Fanfares de Marche 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> Divisions, toutes sections:

— Marche du 151<sup>e</sup> R.I. de G. Lotterie (Editions Musicales Verduyssen et Dhondt, 139-143, rue de Paris, Lille).

2<sup>o</sup> Coupe Pajot. — Fanfares de 3<sup>e</sup> Division toutes sections:

— Prémule et Cortège de J.-Ed. Biral (Editions Musicales Robert Martin, Charnay-lès-Mâcon (S.-et-L.));

3<sup>o</sup> Challenge E. Bourbie. — Harmonies et Fanfares de 2<sup>e</sup> Division, toutes sections:

— Au Pays Lorrain, Ouverture de G. Balay (Editions Robert Martin, Charnay-lès-Mâcon (S.-et-L.)).

A. R.

## NEVERS

### Classement de la Philharmonie municipale et de l'Orchestre de la Société des Concerts nivernais.

Le dimanche 12 avril 1964, à 9 h. 30, au Théâtre municipal de Nevers, deux des plus belles phalanges de la Fédération Musicale du Centre se présentaient devant un jury pour subir des épreuves de classement.

Le jury était composé de MM. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, le commandant Jules Semler-Collety, chef de musique, principal des Equipage de la Flotte; Henri Martinet, président de la Fédération Musicale du Centre et André Relin, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre.

Les épreuves se sont déroulées en présence d'un public composé d'amis des deux sociétés parmi lesquels nous avons remarqué Maître J.L. Ramey, maire de Nevers, président de la Philharmonie Municipale et président d'honneur de la Société des Concerts Nivernais; M. Pierre Rosier, adjoint au maire de Nevers; Maître Léon Sainson, président de la Société des Concerts Nivernais; M. Paul Dubost et M. René Kahn, vice-présidents de la société des Concerts Nivernais et M. Gérard Fonlupt, reporter du Journal du Centre.

Après l'audition des morceaux suivants, dirigés magistralement par notre ami Georges Bardin: «Ouverture de la Grotte de Fingal», de Mendelssohn; «Premier mouvement de la 7<sup>e</sup> symphonie», de Beethoven; par l'Orchestre de la Société des Concerts Nivernais, et «Ouverture de Ramuntcho», de G. Pierné; «Toccata et fugue en ré mineur» de J.-S. Bach, par la Philharmonie Municipale.

Le jury a classé les deux sociétés comme suit:

1) Orchestre de la Société des Concerts Nivernais: division supérieure. A;

2) Philharmonie Municipale: division d'excellence. B.

A l'issue des épreuves, M. le président Ehrmann, se faisant l'interprète du jury unanime, tint à féliciter les membres des deux sociétés et plus particulièrement leur distingué chef: M. Georges Bardin, directeur du Conservatoire de musique de Nevers, pour leur brillante prestation, qui leur permet de se maintenir parmi les meilleures sociétés d'amateurs de la Confédération Musicale de France.

Il se plut à souligner que le mérite en revient pour une large part à la municipalité de Nevers qui consent un effort important en faveur de l'éducation musicale et contribue ainsi au rayonnement de la musique non seulement dans la capitale nivernaise mais également dans toute la région.

A. R.

# FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

## SELONCOURT

### Festival des musiques populaires du pays de Montbelliard 19, 20, 21 juin 1964.

Cette année c'est l'Union Musicale de Seloncourt qui organise le festival annuel de l'Amicale des chefs et sous-chefs de Musique du Pays de Montbelliard et du Territoire de Belfort.

Ce grand rassemblement de nos Sociétés Fédérées attirera tous les amateurs de musique de la région et des environs. L'éclat en sera rehaussé par la présence de la «Knabenmusik» de Meersburg, localité des environs du lac de Constance. Cette Société qui groupe 45 jeunes garçons de 8 à 15 ans possède d'authentiques lettres de noblesse.

Ils ont joué pour: la Radio de

l'Allemagne de l'Ouest; la Radio de l'Allemagne du Sud-Ouest; la Radio de l'Allemagne du Sud; la Télévision Allemande Chaîne I; la Télévision Allemande Chaîne II; Disques Telefunken UX 5168; en France (Paris congrès du Shape); en Suisse, Autriche, Italie.

Nous donnons ici un aperçu du programme:

Vendredi 19 juin: ouverture du Festival. Concert par l'Harmonie Union Delloise. Direction R. Tonnelier.

Samedi 20 juin: grande fête de nuit avec la «Knabenmusik». Direction Tony Halle, l'Harmonie des Automobiles Peugeot. Direction F. Wauthy.

Dimanche 21 juin: festival et challenge «Charles Clerc», avec toutes les formations régionales.

Ces manifestations doivent être un grand événement musical aussi souhaitons à l'U.M.S. une pleine

## Morceaux de Concours 1964

Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

### Piano

Hommes: Serge NIGG. Strepitoso .... 10 F.

Femmes: Serge NIGG. Variations .... 8 F.

## Société des éditions JOBERT

44, rue du Colisée, Paris-8<sup>e</sup> - Ely 26-82

# INDRE

## INDRE

### EXAMENS DES ELEVES

Ils ont eu lieu le dimanche 3 mai, en présence de M. Léon Siboulet, président de la Fédération, assisté de personnalités musicales et de directeurs ou professeurs de sociétés fédérées.

127 candidats ont été examinés, appartenant à 15 sociétés du département: harmonies, fanfares, batteries-fanfares et chorales.

Les épreuves se sont déroulées d'une façon parfaite, grâce à leur minutieuse préparation — (pour la dernière fois) — par le secrétaire-trésorier, M. Jean H. Gaultier, qui se retire, pour raison de santé.

### RESULTATS

Division supérieure. — 1<sup>er</sup> prix solfège et instrument: Pierre Gérard, Révell d'Issoudun. 1<sup>er</sup> prix instrument, 2<sup>e</sup> prix solfège: Farigou Annie, Chorale mixte «La Hutte» et Prévost Jean-François, Vrais Amis Levroux. 2<sup>e</sup> prix solfège et instrument: Delanne Jean, Vrais Amis Levroux. 2<sup>e</sup> prix instrument, 3<sup>e</sup> prix solfège: Vivid Michel, Fanfare de Vendœuvres. 2<sup>e</sup> prix instrument: Menet Bernard, Fanfare de Vendœuvres.

Division moyenne. — Prix ascendant: Guignat Jean-Pierre, Harmonie Issoudun. 1<sup>er</sup> mention solfège et instrument: Lamboley Daniel et Carcollan Bernard, Révell d'Issoudun. 1<sup>er</sup> mention instrument, 2<sup>e</sup> mention solfège: Griffon Claude, Harmonie Municipale Châteauroux. 1<sup>er</sup> mention instrument, 3<sup>e</sup> mention solfège: Orthon, Guy-Noël, Fanfare Villedieu; Nau Jean-Marc et Méry Joël, Fanfare Châtillon.

2<sup>e</sup> mention solfège et instrument: Mafre Jean-François, H.M. Châteauroux; Bernat Georges, Fanfare Châtillon-sur-Indre. 2<sup>e</sup> mention solfège, 3<sup>e</sup> mention chant: Jablin Monique, Chorale mixte «La Hutte». 2<sup>e</sup> mention instrument: Pierre Jean-Louis, Révell Issoudun. 3<sup>e</sup> mention instrument: Gillet Guy, Vrais Amis Levroux.

Division élémentaire. Prix ascendant: Potevin Françoise et Duris Marie-Hélène, «La Hutte»; Batailler Eric, Harmonie Municipale-Déols; Bousquet Alain et Girouard Alain, Harmonie Municipale Châteauroux; Barrault Joël, Chorale «La Hutte».

1<sup>er</sup> mention solfège et instrument: Mafre Patrick, Harm. Munic. Châteauroux.

1<sup>er</sup> mention instrument, 2<sup>e</sup> mention solfège: Le Sergent Elie, H.M. Châteauroux; Piteau Bernard, Harmonie Issoudun; Cédeste Jacques, Fanfare Saint-Genou; Girault Jean-François, Harmonie Municipale Châteauroux; Rouzeau Michel, Amicale-Harmonie Buzancais; Devoyon Pierre, Harmonie Municipale Châteauroux; Godeau Roger, Harmonie Municipale Déols; Denis Daniel, Fanfare Saint-Genou; Picard Yves, Joyeuse Valenciennne; Renault Patrice, Harmonie Municipale Déols.

1<sup>er</sup> mention solfège, 2<sup>e</sup> mention instrument ou chant: Bussière Jean-Paul, Révell Issoudun; Potevin Françoise, «La Hutte»; Labergère Jean, Harm. Issoudun.

1<sup>er</sup> mention instrument, 3<sup>e</sup> mention solfège: Prévost François, H.M. Issoudun; Cotton Jean-Michel, V.A. Levroux; Lefauve Yves, H.M. Châteauroux.

1<sup>er</sup> mention solfège, 3<sup>e</sup> mention chant ou instrument: Duris Marie-Hélène, «La

Hutte»; Mathon Benjamin, Fanfare, Villedieu.

2<sup>e</sup> mention solfège et instrument: Batailler Gilles et Limoges Guy, H.M. Déols; Dantu Jean, Révell Issoudun; Grosset François, A.P. Eguzon; Naudet Jean-Marie, H.M. Déols; Guignat Michel, Harm. Issoudun; Mirat Jean-Philippe, H.M. Châteauroux.

2<sup>e</sup> mention instrument, 3<sup>e</sup> mention solfège: Perrolat Alain, H. M. Châteauroux; Desormiers Jean-Jacques, Révell Issoudun; Crescent Roger et Slawkowsky Bernard, H.M. Déols; Philippou Jean-Paul, H.M. Châteauroux.

Division préparatoire. Prix ascendant: Dervault Dominique, Fanf. Châtillon; Pratt Jean-François, Harm. Le Blanc; Seguin Marie-Noëlle, Union Chorale Châteauroux; Rondier Nathalie, «La Hutte»; Bois Jean-Pierre et Fauduet Françoise, Harm. Le Blanc; Bertrand Patrick, Fanf. Châtillon; Quessada Emilie, Harm. Le Blanc; Buisseau Jeanne, «La Hutte»; Brossat Joël, H.M. Déols; Tissier Claude et Tréneau Pierre, V.A. Levroux; Crouet Jackson, Fanf. Saint-Genou; Walsler Yvan, H.M. Châteauroux; Prévost Georges, V.A. Levroux; Roche Anne, «La Hutte»; Belfond Françoise, Harm. Le Blanc; Massonneau Robert, H.M. Châteauroux; Roger Mireille, «La Hutte»; Soret Joël, Fanf. Châtillon; Erdevin Claude, Révell Issoudun; Audart Jean-Claude, Harm. Issoudun; Bertelot Martine, Union Chorale Châteauroux; Guibouret Gérard, Harm. Issoudun; Gallot Claude, Fanf. Saint-Genou.

1<sup>er</sup> mention instrument, 2<sup>e</sup> mention solfège: Hillon Christian, Révell Issoudun; Cherboulier Jean-Claude, Fanf. Châtillon; Dionnet Dominique, Harm. Le Blanc; Ledoux François, F. Châtillon; Guillonnet Christian, H. Issoudun; Fouquet Roger, F. Châtillon; Pesson Robert, H. Issoudun.

1<sup>er</sup> mention solfège, 2<sup>e</sup> mention instrument ou chant: Héroux Joël et Moreau Patrick, Fanf. Châtillon; Martin Claude, Harm. Issoudun; Lagorsse Jacques, H. M. Châteauroux; Simonnot Betty et Melin Michel, H.M. Déols; Bois Michel, H. Le Blanc; Coudray Michel, V.A. Levroux; Chovellet Chantal, H.M. Déols; Courant Elie, V.A. Levroux; Auvray Marie-Christine, «La Hutte»; Joulin Michel, H.M. Châteauroux; Marchais Patrick, Fanf. Saint-Genou.

1<sup>er</sup> mention instrument, 3<sup>e</sup> mention solfège: Blain Francis, A.H. Buzancais; Delhomme Alain, H.M. Châteauroux; Bonnin Joël, Harm. Issoudun; Le Gourrierec Jacques, Révell Issoudun.

1<sup>er</sup> mention solfège, 3<sup>e</sup> mention instrument: Journoux Euzébatte, Union Chorale Châteauroux.

2<sup>e</sup> mention solfège et instrument ou chant: Contrand Bernard, A.H. Buzancais; Poqueux Aline, Hagege Bernard et Roger Patrice, «La Hutte»; Driot Thierry, H.M. Châteauroux; Marcadon Paul, H. Le Blanc; Nivot Jacques, V.A. Levroux; Valentin Daniel, H.M. Châteauroux; Manguet Françoise, «La Hutte»; Bourdin Jacques, Fanf. Villedieu; Couturier Patrice et Pelletier Gilbert, «La Hutte»; Cron Fabrice, F. Villedieu.

2<sup>e</sup> mention instrument, 3<sup>e</sup> mention solfège: Mesmin Alain, H. Issoudun; Buisseau François, A.H. Buzancais; Ménard Jacqueline, F. Villedieu.

2<sup>e</sup> mention solfège, 3<sup>e</sup> mention instrument: Pournin Alain, «La Hutte»; Guillon Remy, Harm. Le Blanc.

2<sup>e</sup> mention chant: Jouhannau Alain, «La Hutte».

3<sup>e</sup> mention chant: Hagege Joëlle et Leconte Philippe, «La Hutte».

Tous les premiers prix ou premières mentions recevront un diplôme. La remise en sera effectuée au festival de Villedieu le 13 juillet, aux sociétés présentes à cette manifestation.

Les diplômes des autres élèves feront l'objet d'un envoi postal.

## Sylvain DAGOSTO

Compositeur de Musique.

Ex-Directeur du «Mandolin Club» d'ALGER

vous propose, pour compléter avantageusement votre répertoire, ses dernières compositions et transcriptions pour «O.A.P.»

Aux Editions B.G. ADOFE, 17, rue Saulnier, Paris (IX<sup>e</sup>):

— DOUGE-SAINTE RITA, Andante Réel.

— CONCERTINO MANDOLINE, Pièce de concert pour mandoline et guitare.

— MUGUET, pour guitare seule.

— CENDRINETTA, marche.

— GAVOTINA, gavotte.

— MAGYSKA, czardas.

— OASIS d'AMOUR, fantaisie.

— VIVIANINA, habanera.

— SOL DE ESPANA, paso-doble.

— RAPÉDIE: PROVENCAL, fantaisie.

Aux Editions Georges DELRIEU, 45, avenue de la Victoire, Nice:

— PANIS ANGELICUS, de César Frank.

— CÉLEBRE PRIERE, de Guidi.

— SAINTE MARIE, de Missa.

— SVT VERUM, de Mozart.

— AVE MARIA, de Gounod.

— AVE MARIA, de Schubert.

Aux Editions J.-J. LISPET à Hilversum (Hollande):

— LE MENUËT DU PETIT TAMBOUR.

A paraître prochainement, aux Editions B.G. ADOFE:

— ESQUISSE, concerto pour 2 guitares et orchestre à plectre.

— RONDO DU SOIR, pour guitare seule.

— ETUDE EN LA MINEUR, pour guitare seule.

— TREMOLO, pour guitare seule.

— DIVERTISSEMENT, pour guitare seule.

— PROMENADE-PRINTANIERE, pour guitare seule.

— SCINTILLANTE, pour guitare seule.

— RONDEAU, pour guitare seule.

— CAPRICIEUSE, pour guitare seule.

Aux Editions Georges DELRIEU:

— ADAGIO, d'Albinoni, pour O.A.P.

Toutes ces œuvres sont en vente aux éditions ci-dessus.



Justesse absolue  
Splendeur du timbre

saxophones  
clarinettes  
hautbois  
cors anglais  
bassons  
flutes

10-10, Passage du Grand Cerf  
PARIS-2<sup>e</sup>  
CUT. 23-7778



# LOIRE ET HAUTE-LOIRE

M. Jean Deroche a été fêté à l'occasion de son départ de la présidence active de la Fédération des Sociétés musicales de la Loire et Haute-Loire.

De nombreux responsables de la Fédération Musicale ont fêté le départ de la présidence active de M. Jean Deroche, de la Fédération Musicale Loire-Haute-Loire.

On notait, en effet, la présence de MM. Blanc, vice-président de la Confédération Musicale de France, et président de la Fédération des Bouches-du-Rhône; Rouchon, chevalier de la Légion d'Honneur, nouveau président de la Fédération de la Loire; Saby, chevalier de la Légion d'Honneur, secrétaire de la Fédération; Jacquier, président du comité régional de Saint-Chamond; Chirat, président du comité de Saint-Etienne; Dumas, trésorier de la Fédération de la Loire; Labouré, président du comité roannais, etc...

Par ailleurs, un certain nombre d'autres responsables n'avaient pu répondre à l'invitation du président Deroche au déjeuner du conseil d'administration.

Dans une ambiance très détendue on put évoquer à loisir les difficultés de la musique dans la conjoncture actuelle, les bons souvenirs amassés sous la bannière des sociétés musicales en général et au cours des 26 années de présidence pour M. Deroche.

A l'heure des toasts, M. Rouchon qui succède à M. Deroche, devait évoquer l'action du président sortant et exalter ses qualités, lui dire combien la Fédération était reconnaissante de son dévouement et lui épingler la médaille de dévouement de la Fédération et lui remettre un petit souvenir.

A son tour, M. Blanc devait lui épingler la médaille de la Confédération, tout en lui renouvelant des félicitations bien méritées.

## FIRMINY

### Assemblée générale annuelle de l'Avenir Musical

En sa somptueuse salle des anciens bureaux de Mines de l'Avenir Musical tenait son assemblée annuelle sous la présidence de son cher président, M. Rapatel. Celui-ci ouvrit la séance en adressant félicitations et remerciements au chef, aux professeurs de l'école de musique, et à tous les adhérents, dont le dévouement permet à la société non seulement de se maintenir mais encore de progresser tous les jours ce qui nous fait penser que la musique populaire n'est pas morte car la relève est assurée par notre école, aussi pouvons-nous dire que l'avenir musical se porte bien. Notre secrétaire faisait ensuite adopter à l'unanimité le rapport moral. La société compte 52 musiciens sur les rangs, avec la rentrée de trois jeunes, formés par elle. Une quarantaine d'élèves dont quinze dans la classe des instruments, fréquentent l'école de musique. Au concours de Chauffailles, le 16 juin dernier, le jury décerna des félicitations au chef et un prix ascendant à la société. Le secrétaire énumère ensuite les différents concerts donnés dans la ville, la participation au corso de Rozière-Donzy, etc... Les félicitations vont au chef Henri Burlat et à son successeur, André Defour qui, dès ses débuts, a su prendre la suite de son premier directeur, avec autorité et une compétence que ses camarades se plaisent à reconnaître. Cette année, les élèves seront présentés à l'examen de la Fédération Musicale de la Loire, M. Bernard, notre dévoué trésorier, exposait par le détail la situation financière, qui est saine, bien que lourdement grevée par les achats d'instruments : près de 4.000 nouveaux francs, aussi la commission de contrôle donne des félicitations à notre grand argentier. Notre nouveau chef, André Defour parle des prochains concerts à venir tant à l'in-

térieur qu'à l'extérieur, et celui que nous venons de donner dans la salle d'exposition de la mairie, qui eut un véritable succès. Tout en signalant une bonne assiduité aux répétitions, il souhaite un effort supplémentaire des musiciens. Un prix ascendant, cela suppose qu'il faut travailler encore davantage. Il remercie ses camarades de lui avoir facilité sa tâche de chef, nouvelle pour lui. A signaler la présence, avec un peu de retard, de notre ami Jean Vègre, qui d'ail-

leurs était excusé d'avance car il était comme il se doit, de dîner de baptême de son deuxième petit fils, mais il a voulu marquer le coup par une courte présence, pour nous offrir les traditionnelles dragées et bien sûr, l'apéritif. Bravo, Jean ! Ensuite, c'est au tour des questions diverses. L'assemblée procéda au renouvellement de son conseil d'administration « marque de confiance » tous les sortants sont réélus.

En conclusion et pour terminer, félicitations à notre président, M. Rapatel, aux chefs, au conseil d'administration et à tous les musiciens.

Vive l'avenir musical et la musique populaire !

**Instruments de Musique F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9<sup>e</sup>

**TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS**

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET ÉDITION

# MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

## Festival de musique russe au concert de gala de l'Harmonie des H.B.L.

Ne serait-ce que par son «Capriccio Espagnol», chacun connaît Rimsky-Korsakoff, le virtuose de l'orchestre. Ne serait-ce que par les «Steppes de l'Asie Centrale», le nom de Borodine, chanteur de la terre polovtsienne, n'est pas inconnu non plus. Moussorgsky, ce génie en toutes lettres, et Rachmaninoff, pianiste sensible et inspiré, complètent le générique d'un programme dont la particularité est d'être tout entier du domaine, haut en couleurs, de la musique russe.

Cette dernière avait tenté l'Harmonie des H.B.L. et son chef, M. Paul Semler - Coltery, qui à l'occasion de leur annuel concert de gala donné dans la grande salle du Puits V à Merlebach, échafaudèrent un programme qui s'est révélé particulièrement séduisant : un festival d'œuvres soviétiques dans toute l'acceptation du terme.

La formule, on le sait est payante, puisque, par habitude sinon par définition, tout festival (qu'il soit de musique, de cinéma ou de théâtre) est synonyme de manifestation artistique d'un caractère bien précis.

On se souvient du festival Debussy, entendu ici-même, et que tous les mélomanes ont encore présent à la mémoire ; on se souvient aussi du gala, plus lointain, donné pour le centenaire Charpentier — notre gloire musicale lorraine — où l'Harmonie des Houillères s'était révélée fort brillante.

Voici aujourd'hui de la musique jaillie des sources du chant populaire russe par lequel les compositeurs ont dégagé la sensibilité et le tempérament slaves avec un luxe orchestral surprenant.

Il va sans dire que les « Danses Polovtsiennes » du prince Igor de Borodine ne s'improvisent point, pas plus qu'elles ne souffrent l'a-peu-près.

Les traits de virtuosité sont d'un seul souffle, tant pour les bois que pour les cordes de l'orchestre symphonique. Ils sont les mêmes pour l'orchestre d'harmonie. Le transcritteur ne peut tricher. L'instrumentiste non plus. Les arcs-en-ciel de notes, moulés sur les rythmes après de danses guerrières, ne peuvent être que brillants et lumineux. Point de pâles reflets dans une partition aussi suggestive et colorée. Rendre cette impression d'irradiation musicale, constituait certes la difficulté majeure que pou-

vaient rencontrer les musiciens des Houillères, lesquels, ne l'oublions pas, sont de durs travailleurs, et, pour beaucoup, mineurs de fond.

Les résultats furent en somme très convaincants. On a senti le fruit d'efforts conjugués et inlassables ; on a senti le travail, personnel et collectif, permettant aux instrumentistes de se hisser à un niveau technique indispensable à l'exécution d'œuvres de cet acabit.

Mais aussi, on a été agréablement surpris par la maturité musicale dont a fait preuve toute l'harmonie.

Nos remarques seront identiques pour le «Capriccio espagnol», morceau pittoresque s'il en est, où tout l'appareil orchestral est mis à sérieuse épreuve. On relèvera les noms des trois musiciens solistes qui s'y sont distingués : MM. Siciari (flûte), Grunewald (hautbois), Bodel (clarinette).

Le bien connu «Prélude» pour piano en ut dièse mineur de Rachmaninoff, transcrit pour harmonie, apportait, par ses accords profonds et interrogateurs, une impression quasi incantatoire à ce concert, qui enchaînait en seconde partie, avec le sonnel prélude symphonique accompagnant le couronnement du tsar par lequel débute l'opéra de Moussorgsky : «Boris Godonov». Merveilleux tremplin qui introduisait l'invité d'honneur de ce gala : Pierre Savignol, titulaire du fameux rôle de Boris à l'Opéra.

Avec la voix chaude et prenante qu'on lui connaît, il a interprété, accompagné au piano par Mme Lafond, professeur au Conservatoire de Metz, de fort beaux extraits d'ouvrages lyriques de Tchaïkovsky, Verdi, Rossini (l'air de la Calomnie du «Barbier») d'Ambroise Thomas (La berceuse de Mignon) ainsi que de Moussorgsky, duquel son bel organe de basse s'accommoda à un point tel qu'on serait tenté de l'appeler notre Chaliapine français.

Il y eut enfin, en deux intermèdes, la prestation réussie de deux petites formations de l'Harmonie : le «Quatuor de saxophones», déjà entendu et un trio d'instruments de cuivre, apportant chacune sa pierre à l'édifice musical si bien construit.

Toutes ces libéralités sonores suscitérent de vifs applaudissements : ils allèrent à tous les musiciens et plus particulièrement à M. Paul Semler - Coltery, à Mme Senault, la présentatrice, aux solistes, tous dignes artisans d'un concert mémorable.

G. M.

Parmi les personnalités qui honoraient de leur présence ce concert de gala, nous avons remarqué MM. Halff, nouveau président du conseil d'administration des Houillères de Lorraine; Liard, vice-président du conseil d'administration des Houillères de Lorraine; Sallerin, directeur du personnel des H. B. L.; Moussu, secrétaire général des H.B.L.; Ponthier, ingénieur divisionnaire, président de l'harmonie des H.B.L.; Bousch, sénateur-maire de Forbach; Potier, conseiller général, maire de Freyming; le Dr Namur, maire de Merlebach.

M. Lorimy, directeur général des H.B.L., empêché, s'était excusé.

# NORD ET PAS-DE-CALAIS

## PONT-DE-BRIQUES

### Harmonie «La Musicale»

Le 11 avril dernier, à 20 h. 45, l'Harmonie La Musicale a donné sa première audition publique de la saison, avec le grand concert classique, à la salle de La Cachaine, devant son fidèle public qui vient deux fois l'an apprécier ces soirées musicales servies par une musique dite populaire digne des grands orchestres classiques.

Tout au long du programme, établi de façon équilibrée, il nous a été donné d'entendre, présenté par M. Jean Delus, professeur de Lettres et Musicologue :

«L'Ouverture de Martha», œuvre première du grand musicien allemand Flotow qui est de nos jours resté dans l'ombre, à la faveur de ses compatriotes Brahms, Malher, etc., bien qu'il ait une attache avec la France puisqu'il a travaillé la composition à Paris. La Musicale a, magistralement, comblé cette lacune.

Le ballet de la «Source» qui fut le premier triomphe du compositeur Léo Delibes, il composa cette pièce alors qu'il tenait l'emploi de chef de chœurs à l'Opéra. Les quatre parties du ballet, le pas des Echarpes, l'Andante, la danse Circassienne et la Mazurka furent interprétés de façon remarquable.

Le menuet de Boccherini, extrait du «Sixième quintette», annoncé comme la musique aimable, brillante et élégante, très connu de l'auditoire, incita l'orchestre à ne défaillir en aucun cas dans l'inter-

prétation. Ce dont les musiciens, sous la baguette sûre et précise, connerent fort honorablement.

La seconde partie était consacrée à L.-V. Beethoven. Après que M. Delus eut parlé de ce que fut la vie du compositeur jusqu'à la Première Symphonie, nous entendîmes, dans leur intégralité, les quatre mouvements traditionnels de l'œuvre, qui fut jouée à Vienne, le 2 avril 1800. Elle a été très applaudie, à la salle de La Cachaine, car le public s'est rendu compte du travail préliminaire pour amener d'une façon aussi parfaite, une œuvre d'une telle importance.

L'orchestre était placé sous la direction de M. Bernard Housmann dont la réputation n'est plus à faire dans la région, et a obtenu un véritable triomphe. Il faut ajouter depuis trois années que M. Housmann a pris la direction de la Musique à Pont-de-Briques et se refusant la facilité, les œuvres sont d'une très grande qualité. Ces musiciens amateurs ont l'avantage et la joie de pouvoir travailler en profondeur et d'être dirigés de mains de maître, ce qui donne des exécutions vraiment exceptionnelles.

Le président, M. Coquet, devait en remercier l'assistance à la fin du concert, encourager les parents à envoyer à l'École de Musique, leurs enfants car le directeur M. Housmann, aidé de ses collaborateurs, en ferait, à coup sûr, des musiciens prêts à affronter les œuvres difficiles entendues ce soir.

Robert de RAIME

# ORLÉANAIS-BERRY

## VIERZON-BOURGES

Lors du compte rendu paru pour retenir les obsèques de M. Collet, ancien chef de Musique de la Lyre Vierzonnaise municipale, il a été omis de mentionner que M. Brown, directeur du Conservatoire de Bourges et M. Bouziat, directeur de la Musique Municipale de Bourges, étaient présents pour accompagner M. Collet.

Le secrétaire adjoint, rédacteur de cet article, s'excuse auprès des personnes citées de cette omission bien involontaire.

## VENDOMÈME

Le samedi 14 mars, l'Harmonie Municipale de Vendôme a présenté un gala de qualité dans le cadre du Palais des Fêtes.

Sous la baguette de M. Emile Mounier, les exécutants ont démontré qu'ils avaient réalisé de notables progrès. Que M. Mounier et ses musiciens veuillent bien accepter nos compliments les plus vifs et les plus chaleureux.

Brillamment ouvert par la «Marche des volontaires belges» de Gaisia, le programme comportait ensuite une brillante interprétation de la suite d'orchestre de «Rosamonde» de Schubert. Le public ravi a fort justement manifesté en applaudissant longuement.

Puis ce fut une autre pièce maîtresse du programme «Suite Orientale» de Popy. Les solistes étaient M. Houdebert à la clarinette, M. Nusbau à la flûte et M. Robert au hautbois. Etaient également au programme : l'Ouverture de «Titus» de Mozart, la «Valse de l'Empereur» de Strauss et la marche d'«Aida» de Verdi qui furent également fort bien exécutées.

Au programme de ce gala figuraient trois Orléanais : Mme Proust-Pujol qui interpréta au piano «3<sup>e</sup> fantaisie en ré mineur» de Mozart, «Fantaisie Impromptu» de Chopin et «Jardin sous la pluie» de Debussy ; M. Michel Proust au cor avec «En forêt» de E. Bozza, et M. Luc Robert au hautbois avec le «Concerto» de Marcello. Ces trois musiciens firent apprécier leur virtuosité, la finesse et la sûreté de leurs interprétations.

M. Lavigne, sous-préfet et M. Yvon, député-maire, président de l'Harmonie Municipale, présidaient ce gala entourés de nombreuses personnalités et de nombreux directeurs de sociétés musicales de la région.

## FAY-AUX-LOGES

### Fête de la musique

Pour une innovation, ce fut un réel succès.

Malgré un recul de huit jours dû aux intempéries, la fête de la musique s'est déroulée dimanche dernier 19 janvier, salle de l'hôtel de la Poste en présence d'une nombreuse assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Cette manifestation organisée par la Fanfare Municipale dans le but de faire entrevoir aux habitants de Fay, les agréments de la musi-

que, était placée sous la présidence d'honneur de MM. Henri Carroy, président et René Comichon, secrétaire général de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry et sous la présidence effective de M. Maxime Asselin, maire et président de la Fanfare, entouré de plusieurs membres du conseil municipal, parmi lesquels nous avons reconnu Mme R. Thierry, MM. Arsène Jaquet, (doyen de la Fanfare), Clustavo Belkise, André Chauton, André Huet, et André Samour, (plusieurs conseillers s'étant excusés). Parmi les autres personnalités présentes, il y a lieu de citer (sauf oubli) Mme André Chenal, M. François Pelé, administrateur de la Fanfare ; MM. Pierre Blanchet, Octave Saillant, Marius Déberne, musiciens honoraires. La majorité des spectateurs étant surtout composée des familles des musiciens, de parents d'élèves, de membres honoraires et de la toute jeune génération destinée à fournir de futurs musiciens.

Le programme se déroula impeccablement. Après la marche d'ouverture, «Marchin G-Throu» Georga, exécutée par la fanfare et la Société des tambours et clairons qui mit le public dans l'ambiance, le directeur souhaita la bienvenue de la part de la fanfare aux nombreux spectateurs et remercia les supporters, membres bienfaiteurs et donateurs et particulièrement les donateurs de prix en espèces, destinés à récompenser les lauréats aux examens. Il exposa succinctement le programme et présenta le nouveau directeur adjoint, M. Julien Hannequin (professeur de l'école de musique de Fay).

Ensuite le plateau fut laissé aux jeunes de la musique, lesquels dirigés et présentés avec humour par M. Hannequin, interprétèrent à tour de rôle et pour la première fois en public, des soli-duo et diverses pièces classiques. Ces solistes étaient accompagnés au piano par Mme Claude Benet. Cette audition eut la faveur de l'auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Après l'effort, les jeunes furent récompensés. En effet à l'appel de leur nom et lecture du palmarès des examens F.M.O.B. 1963, ils se présentèrent tour à tour sur scène pour recevoir des mains des personnalités, leurs diplômes délivrés par la Fédération et leurs prix en espèces offerts par les amis de la musique. Ensuite, M. Carroy, président de la F.M.O.B. dans une allocution, en termes très choisis, félicita tour à tour les organisateurs, les exécutants et particulièrement M. Hannequin et ses jeunes et remercia l'assistance d'être venue encourager les musiciens. Il exhorta les jeunes à persévérer dans la pratique de la musique afin d'obtenir progressivement les plus hautes récompenses aux examens, pour former des exécutants valables à la fanfare, et aussi pour leur satisfaction personnelle et, s'adressant aux parents il leur demanda de diriger et encourager leurs jeunes enfants dans la voie de la musique.

En deuxième partie la Fanfare

TOUT CE QUI CONCERNE

# L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPÉCIALISTE

UNIFORMES REGNARD

Ets. PIQUET:

30, rue de Lisbonne - PARIS VIII<sup>e</sup>  
Laborde 34-00

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs



donna un concert de musique variée qui fut lui aussi très applaudi et dont voici le programme :

a) « Ouverture de Mai » de R. Clérissé ; b) « Les deux Cousins », polka de concert pour deux trompettes dont les solistes MM. Hannequin et Pinguet furent particulièrement applaudis ; c) « Andalousie », sélection d'opérette de Francis Lopez, arr. R. Martin ; d) « Festival-Music », pas redoublé de R. Peter.

Ensuite M. le Maire épingla la médaille d'ancienneté décernée par la « Confédération Musicale de France » à six des plus anciens musiciens fournissant un nombre impressionnant d'années de service dans les rangs de la Fanfare.

M. le Maire après avoir félicité les récipiendaires les musiciens jeunes et vieux, fit l'éloge du professeur M. Hannequin et lui exprima sa satisfaction des résultats déjà obtenus. S'adressant ensuite au public (avec l'intention que sa voix traversait les murs de la salle, puisse atteindre tous ses administrés) il exposa en termes très sentis les buts et desirs de la municipalité quant à la continuité de la Société de musique et sa progression dans l'avenir et pour ce faire, insista tout particulièrement, d'une part : pour que les enfants prodiges rentrent au bercail, d'autre part, pour que toute autre personne de la commune ayant pratiqué la musique se présente pour renforcer les rangs et enfin pour demander à tous les parents dont les enfants sont en âge de débiter au solfège de venir sans tarder les faire inscrire au cours. Il dit sa conviction que l'année prochaine son appel ayant été entendu, la scène soit trop étroite pour contenir tous les musiciens et la salle trop petite pour recevoir les spectateurs.

Et la séance se termina aux accents entraînants de la « fameuse marche de Babette » de G. Bécaud exécutée par la Fanfare et la Société des tambours et clairons. A l'issue de ce concert la Fanfare offrait à ses invités un vin d'honneur accompagné de la galette traditionnelle.

En conclusion fête musicale très réussie que nous souhaiterions voir se renouveler très souvent.

## BLOIS

Devant un jury composé de MM. Carroy, président de la Fédération musicale Orléanaise-Berry ; Cornichon, secrétaire général ; Jean Chavigny, vice-président pour le Loir-et-Cher, et Mounier, directeur de la Musique Municipale de Vendôme, et devant un parterre composé de nombreux amis parmi lesquels on notait M. Jacques Bigot, maire-adjoint ; Paul Bernard, Simoneau et Binet, conseillers municipaux ; René Bastard, directeur honoraire, l'Harmonie municipale de Blois a réussi brillamment le dimanche 3 mars, salle Gaston d'Orléans, au château de Blois, son classement dans la hiérarchie musicale.

Poursuivant une tâche de réorganisation et de revalorisation, M. Pipelier, nouveau chef de l'harmonie et directeur de l'Ecole municipale de musique, avait le plus grand désir de réintroduire sa belle formation dans les grandes compétitions fédérales.

Mais pour pouvoir y participer, il fallait être classé dans une catégorie et c'était l'objet de cette audition qu'affrontait l'harmonie sous la direction de M. Pipelier. Les membres du jury avaient à apprécier les musiciens bloisais pour l'harmonie dans « La Finta Giar-

diniera », ouverture de Mozart, et les « Danses Hongroises n° 5 et 6 », de Brahms, et pour la batterie, deux marches « La 2<sup>e</sup> D.B. » et « Saint-Cyr ».

Au cours d'un vin d'honneur, M. Carroy fit connaître le verdict des jurés : l'Harmonie municipale de Blois sera classée en deuxième division, première section.

A cette occasion, il fut remis par M. Bigot, l'étoile fédérale à sept doyens de l'harmonie, puis vingt-neuf médailles d'honneur pour plus de trente ans d'activités musicales et vingt-cinq pour plus de vingt ans.

A tous ces musiciens, nous présentons nos très sincères compliments.

## VENDOME

M. J. Liets, ancien chef de musique de Vendôme et directeur de la Chorale du Patronage laïque, reçoit la médaille du mérite civique.

M. Julien Liets porte allègrement ses 91 ans et est titulaire de plusieurs décorations civiles et militaires. Excellent musicien, il fut nommé en 1926, après concours, directeur de la Société de Vendôme, ou sous sa direction, cette belle phalange remporta des succès flatteurs.

La récompense qui vient de lui être attribuée est amplement méritée et nous sommes heureux de lui adresser nos plus vifs compliments.

## BOURGES

Public nombreux, le dimanche 5 avril 1964, pour entendre, à la Maison de la Culture, le concert donné par la S.A.M.P. sous la direction de M. Jean Millet.

Certains se souviennent peut-être, au moment de la création de la Maison de la Culture de Séraucourt, de certaines craintes qui se manifestèrent alors. Le concert de dimanche a montré que ces craintes étaient mal fondées.

Les compliments mérités que nous adresserons ici, à la S.A.M.P., pour l'ensemble de ce concert, ne peuvent que rejoindre ceux que Charles Brown lui a adressés lui-même au cours de l'audition. C'est avec un sentiment sincère, que le directeur de l'E.N.M. a souligné la valeur sociale de l'effort soutenu par la société et félicité Jean Millet et ses musiciens du résultat de leur travail. Compliments qui ont leur poids, car on sait le peu de complaisance que manifeste, à juste titre, Charles Brown pour louer ce qui ne le mérite pas.

Attrayant et bien composé, le programme offrait à la fois musique classique et musique légère. Si celle-ci a été enlevée avec le brio qui convenait, celle-là s'est révélée d'une exécution méritoire en raison de la difficulté que représente le passage de la musique d'orchestre à la musique d'harmonie, surtout, lorsqu'il s'agit, de la musique de Mozart avec l'ouverture des « Noces de Figaro » et de l'extrait de la Symphonie dite « La Surprise », de Haydn.

En seconde partie, une œuvre de Charles Brown, donnée en première audition, apportait sa note de couleur locale : La « Veillée en Berry ». De cette peinture délicate, la S.A.M.P., a donné une interprétation qui lui fait d'autant plus honneur qu'à l'originalité de l'accompagnement qui enveloppe ces thèmes, correspond un raffinement d'écriture qui ne rend pas l'exécution des plus aisées.

Le public a fait à Jean Millet et aux musiciens un fort légitime succès, et c'est sur un « bis » pas redoublé que s'est clôturé ce concert qui marque pour la S.A.M.P. une réussite particulière sur le plan local.

## S.A.R.L. GERMAIN

156, rue du Faubourg St-Martin  
PARIS-10<sup>e</sup> Téléph. Nord 20.29

Spécialités de CHEMISES  
d'UNIFORMES

NYLON - POPELINE  
ET  
de PANTALONS de TOILE

## QUEST

### LENCLOITRE

Concert  
de l'Union Musicale

L'existence, l'essor ou le déclin d'une société musicale traduisent pour une bonne part l'intérêt plus ou moins grand que la population d'une localité porte à la musique.

Le soutien populaire si nécessaire à toute société artistique ou culturelle l'est tous spécialement quand il s'agit de l'art musical.

C'est donc une excellente initiative qu'à pris cette année, la Société Musicale de Lencloître en donnant ce concert de printemps le mercredi 12 avril.

Le public n'était peut-être pas aussi dense qu'on eût pu le souhaiter, mais suffisamment nombreux toutefois — compte tenu des travaux agricoles — pour attester, s'il en était nécessaire, l'attachement de la population à la Société que dirige avec tact, dévouement, compétence et avec bonheur, M. Simonneau.

Le concert, était placé sous la présidence de M. Dhumeau, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et de M. Rouillard, conseiller général. Toutes les notabilités de la localité avaient tenu à honorer de leur présence cette manifestation.

La formation locale décimée par la mort et la maladie, présentait ses 30 instrumentistes, héritiers d'une tradition qui remonte à 1861, épaulés par des éléments de l'Harmonie Municipale de Châtelleraut, exécuta un programme varié, touchant à tous les genres, programme qui sut satisfaire les plus exigeants.

Elle ouvrit le concert avec :

1) Rhin et Danube, pour tambours et clairons ; 2) Ouverture provençale, de A. Tournel ; 3) La fête printemps, de F. Andrieu ; et clôtura la réunion avec : 4) Chants russes, de E. Lalo ; 5) Le pays du sourire, de F. Lohé ; 6) Les Enfants de Valenciennes, pas redoublé, de P. Bozza.

La Chorale mixte de Châtelleraut qui prêtait son concours fit excellente impression ; elle apporta aux habitants de Lencloître, la preuve tangible de ce que peut l'art populaire, puisque cette formation a su obtenir les plus hautes distinctions musicales nationales. L'interprétation, tour à tour pleine de sensibilité, de puissance, de délicatesse, souleva l'enthousiasme, sous la baguette de Mlle Bayrac, dans :

a) Mille regrets de vous abandonner, de J. des Prés ; b) Sérénade de Lansquenot, de R. de Lasu ; c) Doudou moue, de L. Liébard ; d) Complainte du petit cheval blanc, de L. Liébard - J. Fournée ; e) Le Furet, de M. de Rance.

Plusieurs intermèdes de musique instrumentale où la grâce juvénile des artistes de 15 à 19 ans, de l'Ecole de Musique de Châtelleraut et surtout leur talent, tant dans la virtuosité que dans l'interprétation, furent « ovationnés », contribueront à créer chez les jeunes auditeurs des vocations de musiciens :

Sonate pour flûte, de Nodot ; Concerto pour clarinette, de Mozart.

Enfin, une nouvelle formation, l'Septuor de l'Harmonie Municipale de Châtelleraut, sur des arrangements de son directeur, M. Masson, par ses timbres émouvants son « fondu », sa perfection, fut goûtée avec délectation et recueillit de chaleureux applaudissements dans : Allegretto, de Beethoven ; Patrouille, de F. Popy ; Légende lyonnaise, de Jongen ; Luxembourg Polka, de Reisdorf.

Excellente soirée, due à la ténacité de M. Simonneau et à ses dons d'organisateur et à la collaboration spontanée des Amis de Châtelleraut.

L'Union Musicale de Lencloître ne mourra pas : l'essor de son école de musique est un garant de vitalité et de longévité.

## SAONE-ET-LOIRE

M. Paul Liesenfelt a enthousiasmé les mélomanes montcelliens lors du concert de printemps donné par l'Harmonie des Houillères.

Ce concert de printemps de l'Harmonie des Houillères de Blanzay était attendu avec impatience par les mélomanes du Bassin Minier qui avaient hâte d'entendre et de voir la société dirigée par son nouveau chef, M. Paul Liesenfelt. Dès le premier morceau, ils ont été enthousiasmés par la maîtrise de ce chef qui allie à une autorité indiscutable, une « hyper-sensibilité » musicale.

Dirigeant sans partition, il est véritablement l'âme qui insuffle la vie et le mouvement et qui permet de dégager de l'œuvre toute sa poésie, toute sa force et sa puissance d'expression.

Chacun a pu admirer la précision de sa main droite ainsi que la douceur et la souplesse acrobatique de la gauche qui entraîne un à un ou tous ensemble, les pupitres dans la ronde merveilleuse de l'harmonie des accords.

Oui, ce fut un grand et beau spectacle et Montceau-les-Mines peut être fière de son Harmonie et de son chef.

### LES PERSONNALITES

De nombreuses personnalités avaient tenu à assister à ce spectacle. Nous citerons M. Fourt, président de l'Harmonie et directeur des Houillères, et Madame ; M. Mathieu, vice-président, secrétaire général des H.B.B. et Madame ; M. Gabelles, directeur honoraire, et Madame ; M. Méritille, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, et Madame, accompagnés de M. Bouillot, directeur de l'Harmonie du Creusot, et de quatre musiciens de cette société ; M. Paturel, ingénieur des liaisons sociales, et Madame ; le capitaine Magnien, commandant la gendarmerie de Montceau ; M. Lefebvre, chef de la sécurité des H.B.B., et Madame, etc. Nous avons également remarqué de nombreux musiciens des sociétés voisines.

### LE PROGRAMME

Riche, varié, attrayant, ce programme fut unanimement apprécié de tous.

Chaque morceau fut présenté aux auditeurs par M. Jean-Claude Moreau, d'Herse IV. Avec lui, retraçons pour nos lecteurs quelques aspects de ces magnifiques pages musicales :

### L'OUVERTURE DU FREISCHUTZ

Le concert de ce soir débutera par l'ouverture du Freischutz, chef-d'œuvre de Weber, le Freischutz est le plus populaire des opéras allemands ; il fut créé à Berlin en 1821.

Le titre signifie à peu près franc-tireur ; c'est l'histoire d'un jeune chasseur qui, pour remporter le prix de tir dont dépend son union avec la jeune Agathe, utilise des balles maudites, fondues dans la forêt, à minuit, par Samiel, suppôt du diable.

Le charme particulier de l'œuvre consiste dans l'intime mélange de deux éléments opposés : la bonhomie rustique et la fantasmagorie romantique. D'une part, des airs et des chœurs villageois, dont le caractère folklorique a été merveilleusement recréé par Weber. D'autre part, des pages symphoniques où la couleur des timbres évoque tour à tour la poésie forestière et la vision fantastique.

Parmi ces pages, l'ouverture donne une très vivante illustration du drame : la lutte du protagoniste avec les puissances diaboliques et le triomphe final de l'amour pur sur les forces du mal.

Au début de cette ouverture le motif du cor évoque le paysage romantique des forêts et des montagnes. Cependant l'idylle du jeune chasseur avec Agathe est bientôt assombrie par l'apparition de Samiel, le chasseur maudit.

Un second thème (celui de la scène du « Défilé des loups ») évoque la chasse fantastique.

Bientôt, au plus intense du désespoir, surgit l'Aria d'Agathe : « l'espérance renaît ».

Le développement qui suit immédiatement combine les différents motifs qui peignent la lutte engagée entre l'amour et les puissances des ténèbres.

Le thème du chasseur maudit réapparaît et, après une pose, l'orchestre éclate en un lumineux accord. Il prend alors un nouveau souffle et se déchaîne en une formidable course.

Les puissances des ténèbres sont défaites et la mélodie amoureuse escalade les hauteurs en un final triomphant.

### LE MENUET DE LA SYMPHONIE EN MI BEMOL, DE MOZART

C'est une page charmante de Mozart qui figure au n° 2 du programme.

Né à Salzbourg en 1756, et mort en 1791, Mozart n'a probablement jamais entendu ses trois dernières symphonies :

La symphonie en mi bémol majeur,

Et la symphonie en ut majeur dite « Jupiter ».

C'est un extrait de la première : Menuetto, que vous allez pouvoir goûter.

A la rythmique vigoureuse du thème principal, le trio oppose une mélodie chantée par la clarinette solo.

### « L'AMOUR SORCIER ! » DE M. FALLA

Ce ballet offre aux danseuses espagnoles, notamment avec « la danse du feu », de brillants morceaux de bravoure.

La belle gitane Candelas aime le jeune Carmelo, mais elle ne peut lui appartenir, car le spectre menaçant d'un homme qu'elle a aimé autrefois, et qui la poursuit de sa jalousie par delà la mort, s'interpose entre eux. Une de ses amies, sachant que cet amour fut volage, attire sur elle l'attention du revenant, et tandis que celui-ci lui fait la cour, Candelas et Carmelo peuvent échanger un premier baiser qui écartera définitivement le mauvais sort.

L'Harmonie des Houillères interprétera deux extraits de ce ballet : « La Pantomime », à caractère diabolique et violent, et la « Danse du feu », qui est destinée à chasser les mauvais esprits.

### SERENADE DE PAUL LIESENFELT

(Cor solo : M. Dumont)

La sérénade qui, ensuite, figure au programme, représente pour l'auteur un souvenir d'Algérie. C'est en effet à Alger que cette pièce fut composée à l'intention du corniste Georges Barboteux qui, en décembre 1944, avec accompagnement de piano, la donna en première audition sur les ondes de Radio-France.

La dite pièce, est-il bien nécessaire de chercher à l'analyser ? N'est-il pas plus simple d'imaginer une jeune femme aussi charmante que possible — mais quel que peu taquine — écouter, sans se boucher tout à fait les oreilles, écouter, dis-je, du haut de sa « terrasse », la sérénade que lui donne un soupirant ?

### LA BELLE AU BOIS DORMANT

C'est maintenant un extrait de la « Belle au Bois Dormant » de Tchaikowsky, que l'Harmonie va vous faire entendre.

« La Belle au Bois Dormant » est un ballet féérique à costumes, en 3 actes et cinq tableaux, d'après le conte de Perrault.

Créé à St-Petersbourg, en 1890, il eut une reprise mémorable dans les ballets russes de Diaghilev, à Londres, en 1921.

En ce qui concerne le « divertissement » monté à l'Opéra par Serge Lifar, il est formé d'extraits du ballet.

### 2<sup>e</sup> RAPSDIE HONGROISE

de Franz Listz, 1811-1886

Clarinette solo : M. J. Cortier. Les rapsodies de Listz reproduisent avec une certaine fidélité, dans une forme idéalisée, les violents contrastes d'expression et de rythme qui caractérisent l'exécution de la musique hongroise par les orchestres tziganes.

La deuxième débute par une introduction de quelques mesures, véritable récitatif, qui aboutit à un chant large et détendu.

Ensuite, vient une danse de paysans magyars, très vive, très rythmée, qui, par deux fois, semble laisser la place aux accents pompeux et farouches d'une musique rude et quelque peu menaçante.

Une interruption dans le mouvement est amenée par une phrase enjouée et charmante qui prépare et fait place à un « prestissimo » endiablé, vertigineux, étincelant.

Cette rapsodie dépeint, avec éloquence, l'état d'âme du peuple hongrois.

Par l'Harmonie et sa batterie, avec le concours de M. J. Maillot.

Pour terminer cette soirée, M. Paul Liesenfelt avait mis au programme « La marche consulaire » de Furgeot et « Sans peur », de Watelle.

Avant l'exécution de la « Marche Consulaire », M. Jean Maillot, artiste distingué dont la ville de Montceau peut être fière, interpréta avec un rare talent une page célèbre de l'un des chefs-d'œuvre d'Edmond Rostand : l'Aiglon.

Tous ceux qui ont assisté à cette brillante soirée musicale en garderont longtemps le souvenir tant elle fut parfaite dans tous les domaines.



**DOLNET**  
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de  
**SAXOPHONES**  
**TROMPETTES**  
**CLARINETTES**  
MATÉRIEL DE  
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande  
Etablissements DOLNET  
31 Rue de Rome - PARIS 8<sup>e</sup> - (Usines à Manles)



# SEINE ET SEINE-ET-OISE

## MONTROUGE

En raison des nombreux et vieux souvenirs qui m'attachaient à la ville de Montrouge, il m'a été demandé des impressions sur le concert qu'y a donné, le 15 avril, l'Association Symphonique de Paris.

Dans son numéro d'avril, ce journal, sous la plume de son éminent collaborateur André Petiot, avait souligné la belle qualité de son concert du 22 février. Je n'aurai garde de donner, dans le même esprit, des détails sur ce dernier programme, mais je me pencherai plus spécialement sur les caractéristiques de ce groupe-ment en tant que société d'amateurs.

M. A. Petiot a relevé avec quelle maîtrise le concert du 22 février avait été mené. Comment les 2 animateurs responsables, l'un des réalisateurs musicaux, l'autre de l'administration de cette société, auraient-ils pu se sentir moins d'assurance dans la ville qui les abrite depuis de longues décades ?

Maurice Guyennot et René Granger y étaient déjà connus, en effet, comme excellents musiciens, le premier violoniste, le second, corniste, lorsque, en 1935, ils entreprirent de redonner de la vitalité à cette Association Symphonique de Paris. Ils le firent patiemment, mais sûrement car nous applaudîmes plus d'une fois à ses auditions dans le 14<sup>e</sup> arrondissement qui était alors son berceau pour ses répétitions hebdomadaires.

Pour la première fois, donc, l'A.S.P. a donné un concert à Montrouge. Le fait est à marquer d'une pierre blanche car, outre ses animateurs, plusieurs des exécutants sont citoyens de cette même ville ou des communes voisines mais il y a plus particulier encore ; j'en prends à témoin l'ami Robert Breard, Grand Prix de Rome, qui suit les efforts de cette société depuis toujours : combien prestigieuse était à Montrouge comme dans toute la France, le nom de Jules Granger, chef-animateur et compositeur, père du sus-nommé : il y a 35 ans et plus !

Quelle doit être la règle de conduite du commentateur et même du critique en face d'un ensemble d'amateurs ? Il doit, avant tout encourager les efforts sans dissimuler les faiblesses et surtout les erreurs dans le choix du répertoire ou dans les exécutions elles-mêmes. Rien à faire de tout cela avec l'A.S.P., tant est sûre d'abord la musicalité de son chef, tant est certaine ensuite une sorte de généralisation de la volonté de bien faire et l'abstraction de tout individualisme de la part des exécutants.

Je connais d'assez près l'A.S.P. pour prétendre qu'elle est un modèle du genre dans la catégorie des sociétés d'amateurs. C'est avec grand bonheur qu'elle sert à la fois l'organisation des loisirs pour ses membres et les démonstrations populaires de la musique pour les auditeurs.

J'ajoute que, s'il n'est pas rare, il n'est pas courant de voir deux animateurs se conjuguer depuis si longtemps, bénévolement, l'un pour la partie artistique, l'autre pour l'organisation, comme le font Guyennot et Granger, cela courageusement et adroitement.

Dans son allocution, M. Ginoux, maire de la ville, fit comprendre combien son appréciation rejoignait la nôtre et j'ai pu distinguer que notre président confédéral si averti qu'est M. A. Ehrmann ne formulait aucune réserve devant les exécutions qu'il entendait.

Bien sûr on pouvait observer des inégalités, ne serait-ce qu'en raison des divers degrés de difficultés qu'offrent des œuvres comme l'Arlésienne, Carmen (2 suites) Les Préludes de Litz, Danse Polovtsiennes et 3 extraits de la Damnation de Faust. Mais aucune des exécutions n'aurait justifié cette remarque souvent faite à propos de sociétés d'amateurs : « Ils ont été trop présomptueux ».

Ce concert était réhaussé par la production du quatuor de Clarinettes de la Garde Républicaine, composé de MM. M. Naulais, R. Trouillard, R. Lebedel, et M. De France. Un délice pour les oreilles de tous les auditeurs ainsi que pour la vue et l'esprit des connaisseurs éclairés au cours de l'exécution de la douzaine de petites pièces des compositeurs les plus variés !

Après avoir dit essentiellement ce qui convient à l'égard des animateurs comme instrumentistes je ne peux que souhaiter longue vie et continuité à l'A.S.P. (on trouvera en finale les noms des personnalités présentes et excusées qui furent relevés par la société).

Schirli (compositeur et Organiste), René Cocheux (compositeur).

2) Les excusés du même Comité d'Honneur : Maurice Le Boucher, Grand Prix de Rome, président de l'Association des Anciens Elèves du Conservatoire ; Jacques Chailley, président du Comité National de la musique ; Jean Courbin, directeur du Conservatoire Francis Planté ; D.E. Inghelbrecht, directeur de l'Orchestre National ; Alexandre Cellier, inspecteur général honoraire de la Musique ; Lucien Wurmser, compositeur, directeur du Concours Artistique de Paris ; Le Flem, compositeur de Musique.

3) Personnalités musicales présentes : Mlle Y. d'Aurelle (compositrice) ; Marie-Thérèse Raabe (violoniste-virtuose) ; Mlle Y. Baby, (secrétaire de l'ensemble Charles Kœchlin) ; Michel Briguët (critique musical de Musica, professeur de piano) ; Roger Baron, directeur de la chorale Courbevoie.

4) Personnalité Montrougiennes : M. Ginoux, maire et ses deux adjoints : MM. Pacot (1<sup>er</sup>) et Portelennelle (2<sup>e</sup> adjt aux Beaux Arts) etc... (allocution de M. Ginoux, maire).

Personnalités excusées : M. Gourdin, maire-adjoint du 13<sup>e</sup> président du Conservatoire des Gobelins, etc..

### CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS  
ECUSSONS - BRASSARDS  
BRASSARDS  
Attributs brodés mains  
métier suisse

### LES BRODEURS Réunis

84, rue des Archives, PARIS-3<sup>e</sup>  
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50  
se recommander du journal

## ANTONY

L'harmonie municipale d'Antony a donné le dimanche 8 mars un concert d'excellente qualité, vraisemblablement le meilleur qu'elle ait réussi à ce jour.

Malgré le froid vif qui régnait à l'extérieur, le préau de l'école des filles place de la mairie, qui servait de cadre à cette matinée était rempli d'un public nombreux et enthousiaste.

L'orchestre a été dirigé magistralement par M. A. Tati le sympathique directeur de l'harmonie et de l'école de musique. M. Michel Angot avait bien voulu se charger de la présentation. En un style direct et pétillant d'esprit il commenta admirablement chaque œuvre et l'auteur.

Un programme judicieusement choisi a été offert à l'assistance.

Pour débiter la marche de la Royal, air Force de Wolford Davis ; après quoi nous avons eu le plaisir d'entendre notre jeune et talentueux ami Jean Rusé clarinette solo dans le menuet du divertissement en Ré de Mozart. Après la célèbre valse de la Belle au bois dormant de Tchaikowsky interprétée avec élégance par l'harmonie, MM. Heldenberg et Duwiquet 1<sup>er</sup> prix du conservatoire national de Paris, l'un au bugle, l'autre au cornet ont exécuté avec brio les 2 commères de H. Labit et ont été vivement applaudis.

M. Duwiquet rappelés le est un des excellents professeurs de l'école de musique de l'harmonie.

Pour clôturer cette première partie l'harmonie nous fit entendre la 1<sup>re</sup> marche aux flambeaux de Meyerbeër.

M. Legay vice-président de la société prit ensuite la parole et rappela l'activité de l'association et de l'école de musique sa pépinière d'artistes. Il remercia la municipalité présente au concert de toute l'aide qu'elle a apporté et ne cesse d'apporter à la société.

A la reprise nous avons eu la joie d'entendre le virtuose M. Naulais 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire National de Paris, professeur à l'école de Musique dans un Boléro pour clarinette. De longs et chaleureux applaudissements ont souligné la fin de l'exécution de ce morceau très difficile.

Après l'interprétation des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> suite du ballet des 2 Pigeons d'André Messager par l'Harmonie. M. Recordier également 1<sup>er</sup> prix de Paris et professeur à l'école de musique avec le Rondo pour petite flûte de J. Donjon a eu sa part d'ovations tant les facilités de son piccolo nous ont charmés. Puis la parole fut à M. le maire, président d'honneur de l'association. En une allocution courte et bien sentie il félicita l'Harmonie pour son dynamisme. Il remercia en son nom et au nom de tous, les membres de la société qu'il aurait voulu nommer individuellement. Il complimenta tous ces bénévoles pour leur effort

constant et leur entier dévouement à la cause de la musique.

Il promit à nos musiciens un local plus grand et plus confortable quand le centre artistique et culturel sera achevé. Il dit aussi son espoir de voir l'école de musique passer de 200 à 1000 inscrits.

C'est par National Embleme une marche de E.C. Bagley que s'est terminée cette belle matinée musicale dont chacun gardera le meilleur souvenir.

Le secrétaire  
A. DELATTRE

## BOULOGNE-BILLANCOURT

Le concert de gala annuel  
de la société municipale  
de musique

### « La Boulonnaise »

Notre belle société municipale de musique « La Boulonnaise », manifestait encore sa grande vitalité et ses hautes qualités musicales en son brillant et grand concert annuel qu'elle donnait, ce dimanche 12 avril dernier, dans les salons d'honneur de la mairie de Boulogne-Billancourt. Comme d'habitude, son programme comportait des œuvres de choix, consacrées, et dont la ferveur populaire ne se lasse jamais. En première partie, le grand Orchestre Symphonique, sous la direction de son iminent chef Gérard Dayries, interprétait l'Ouverture de Titus, de Mozart, élégante et toujours bien vivante ; puis « Dans les steppes de l'Asie Centrale », de Boïodine, très à la mode et où le « Cor anglais » de M. la Béguec faisait entendre sa voix mélancolique et harmonieuse. « Les scènes pittoresques », de Massenet gracieuses et colorées, vinrent ensuite. Et pour terminer cette première partie l'Ouverture d'Egmont, de Beethoven, nous offrait ses formes classiques, imposantes. La deuxième partie du programme était assurée par la vivante « Batterie et Harmonie » du Groupe musical Boulonnais. Tout d'abord, deux Martials défilés, avec tambours et clairons ; les « Allobroges », de Porot, dirigé par M. Perrot, l'un des sous-chefs adjoints, puis la « Fille du Régiment », mise en fanfare par G. Allier et dirigée par M. Robert, l'autre sous-chef adjoint, ouvraient cette 2<sup>e</sup> partie en nous faisant apprécier non seulement les hautes qualités de notre « Harmonie », mais encore la vigueur sonore et prenante de sa belle Batterie, fort bien dirigée par son excellent tambour-major.

Gérard Dayries, reprenant sa baguette inspirée, nous interprétait, avec sa grande Harmonie la « Gazza Ladra », la belle ouverture de Rossini, « l'Attaque du moulin », de Bruneau, toujours prenante et fière et en laquelle la clarinette, solo, de M. Penot exprimait ses belles et fières sonorités. Le « Carnaval de Mazellier, nostalgique, nous offrait le plaisir d'entendre les nobles accents, édulcorés, de la trompette de M. Bouché, dans une « Sérénade » tirée du folklore italien. Wagner nous offrait ensuite, sa puissante et imposante inspiration en son « Tannhauser » magistralement interprété.

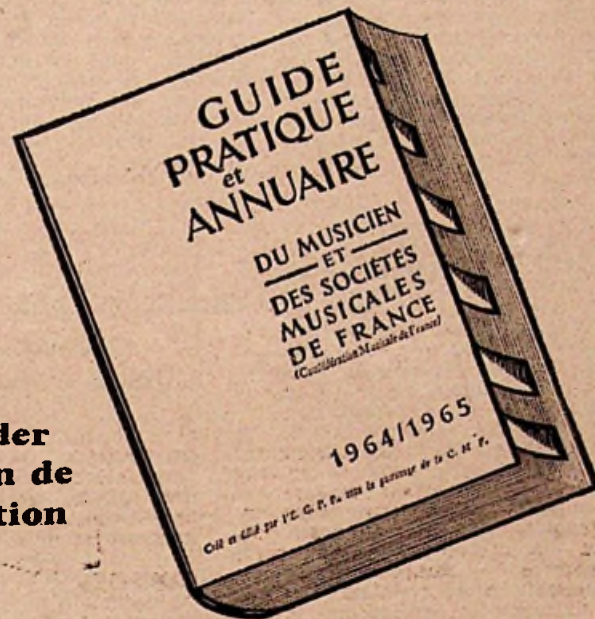
Mais pour mettre un point final à cette magnifique démonstration artistique, il fallait une conclusion digne de son déroulement. Cette conclusion était offerte par Gérard Dayries lui-même en cette « Marche du Président », qu'il a composée pour honorer son cher et bien sympathique président M. P. Souriau auquel elle est dédiée, une œuvre charmante et vibrante, exécutée par l'Harmonie et sa grande Batterie, le tout dirigé par Gérard Dayries. La « Musicologie » était présentée avec autorité, en son éloquence précise, par M. Gérard de Vassal, grand et sympathique animateur au sein de notre belle phalange musicale. Après l'audition de la « Marche du Président », M. Souriau, fort ému, donnait l'accablé à son grand chef G. Dayries, rassemblant, en ce geste d'affection et de considération, tous les musiciens de la « Boulonnaise » et ses adjoints du Comité directeur. Une vibrante « Marseillaise » mettait un point final à cette impressionnante réunion artistique et musicale.

La cordiale réception qui suivait, réunissait autour de M. Le Gallo, député-maire de Boulogne-Billancourt, de ses maires adjoints, du président Houziaux, entourés de ses vice-présidents MM. Le Duc et P. Perrin ; de M. de Vassal, de Gérard Dayries et ses musiciens, de hautes autorités musicales de la Capitale, parmi lesquelles figuraient le Capitaine Dautricourt, chef de musique de la Garnison de Paris, et les représentants de notre C.M.F. et de son cher président A. Ehrmann, excusé.

Ainsi s'achevait cette belle manifestation consacrée à nos Muses, fanlômes diaphanes qu'aucun soleil ne fane !

# TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra avant fin 1964.



renvoyez  
sans tarder  
votre bon de  
souscription

# ATTENTION!

la première tranche  
de souscription  
au prix spécial de 20 F  
sera close sans préavis

à renvoyer d'urgence

### BULLETIN DE SOUSSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8<sup>e</sup> - BAL. 43-88

Je soussigné \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

agissant au nom de la Société \_\_\_\_\_

ou à titre particulier (1) déclare souscrire \_\_\_\_\_ exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit \_\_\_\_\_ NF à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8<sup>e</sup>, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque barré (1).

DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

(1) Rayer les mentions inutiles.  
(2) Attention ! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.



### Le concert symphonique du Cercle Musical « Shell et Shell Berre »

En la séduisante formule « La Musique russe et ses influences », l'excellent orchestre du Cercle Musical « Shell et Shell-Berre », nous présentait, ce samedi 18 avril dernier, salle Gaveau, un fort beau programme, plein de promesses artistiques, un véritable festival de Musique russe. Sous la direction experte et précise de Jean Laforge, son sympathique chef, attaché à la direction musicale de l'Opéra, ces promesses devinrent des réalités bien attachantes en leurs émotions artistiques.

Le programme était présenté, et commenté par Xavier Depraz, le grand artiste de l'Opéra qui, joignant l'action à la parole, ouvrait la séance en interprétant, avec sa belle et grande voix de basse, accompagnée par l'orchestre, tout d'abord l'Air de la Puce, de Moussorgsky, puis les « Cloches de Novgorod », chanson populaire russe, et les « Forçats », de Gretchaninov. Pour justifier les influences de la Musique russe sur la Musique française, Xavier Depraz avait intercalé, au sein de cette première partie la « Mort de Don Quichotte » de Massenet. Jean Laforge s'était mis au piano d'accompagnement. Cette fort belle œuvre fut accueillie chaleureusement par un auditoire charmé. La « Rapsodie in Blue » de Gershwin, terminait la première partie du programme. Elle fut superbement interprétée par deux jeunes pianistes de talent et d'avenir, MM. Claude Cymermann et Michel Béroff, tous deux élèves du Maître Sancan en notre Conservatoire National supérieur de Musique de Paris, bien soutenus par le grand orchestre.

En deuxième partie, cette belle formation orchestrale, littéralement enlevée par son chef Jean Laforge, interpréta les huit chants russes, de Liadov, œuvres émouvantes, nostalgiques, un peu monotones en leur mono-tonalité ; puis « Dans les steppes de l'Asie Centrale » et « Les danses Polovtsiennes » du Prince Igor, de Borodine. Ces dernières, très difficiles en leurs mouvements et leurs rythmes endiablés, furent accueillis par des applaudissements enthousiastes qui obligèrent nos musiciens à bisser le final !

A la fin de l'entracte, le distingué Président de cette belle association musicale M. de Saint-Vincent, en une éloquente et courte allocution, avait remercié et félicité nos musiciens et leur chef, ainsi que tous les valeureux solistes, qui ne ménagent ni leurs efforts, ni leur dévouement pour maintenir une atmosphère hautement artistique au sein de cette grande Administration qu'est la « Shell » et ses filiales. Mais ce qui m'avait frappé tout particulièrement, ce fut le commentaire concernant la « Suite » de Borodine « Dans les steppes de l'Asie Centrale », commentaire exposant la situation de ces deux caravanes russes se rencontrant sur la frontière sibérienne, l'une venant de la Russie Métropolitaine, l'autre venant du Nord de la Russie Asiatique, deux thèmes exposés, tout d'abord séparément, l'un par la voix

mélancolique du « Cor anglais », l'autre par la fine douceur des cordes, puis se mélangeant, en leurs développements sonores et contrastés, pour manifester la vigueur d'une amitié profonde et symbolique ! Et je songeais à cette bruyante et inquiétante symphonie humaine qui se joue, aujourd'hui, en cette même partie du monde. Nos « Dieux » pacifiques ne trouveront-ils point un Borodine ? pour réconcilier ces deux thèmes qui s'entrechoquent dans les développements dramatiques d'un contrepoint discordant, aux accents maléfiques, afin de ramener sur notre terre ces harmonieux accords parfaits qui apportent joie et lumière en l'esprit des hommes attachés aux bienfaits de la Paix !

Capitaine F. BOYER

### VILLENEUVE-ST-GEORGES

#### Harmonie

#### « L'Alliance Musicale »

Cette société, fondée en 1884, a donné le dimanche 12 avril, au Théâtre municipal, sa matinée de gala annuelle, offerte à ses membres bienfaiteurs et honoraires et à la population et que présidait M. Faisse, maire et conseiller général, assisté de plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Cette matinée a remporté le plus vif succès auprès d'un public nombreux qui manifesta par des applaudissements nourris et enthousiastes sa profonde satisfaction pour les diverses présentations du programme.

La partie musicale du plus haut intérêt, exécutée par l'Harmonie, sous la direction de son éminent chef, M. Henri Falbert, comprenait :

« Cortège des muses » marche triomphale, Daunot ; Ouverture de « Patrie », Bizet ; « Ballet d'Isoline », Messager ; « Les Errynies » divertissement, Massenet ; « Ballet de la Joconde », Ponchielli. Solistes : MM. Ausset, clarinette ; Guertault et Provanchères, flûtes ; Gourreau, hautbois ; Fourcade, saxophone alto ; Falbert, Emile, saxophone ténor.

La deuxième partie du spectacle débutait avec la Chorale Enfantine « Les Joyeux Echos Villeneuvois » que dirige avec compétence M. Lucien Oudin et qui exécuta plusieurs chœurs très goûtés. Puis de gracieuses ballerines initiées à la danse classique par Mme Bessonnet, présentèrent diverses scènes qui enchantèrent l'assistance.

Pour terminer, l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots français de Corbeil-Essonnes, présentée par M. Rolland, interpréta magistralement « La main leste », comédie en un acte de Labiche.

L'Harmonie « l'Alliance » remercie vivement ces groupements de l'aide qu'ils ont apportée et qui a contribué pour une part importante à la réussite de cette matinée.

Avant l'ouverture de la séance, M. Jean Mège, président de l'Harmonie, exprima la joie que la Société la plus ancienne de Villeneuve qui célébrait le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, ressentait à voir un nombreux public assister à cette matinée et, s'adressant plus particulièrement à M. le Maire, le re-

mercia d'avoir bien voulu présider cette manifestation artistique, donnant ainsi la preuve d'intérêt qu'il porte à l'art musical.

Il exprima également à M. Falbert, directeur, toute sa reconnaissance pour son dévouement et les efforts continus qu'il déploie pour maintenir à un niveau élevé la société à laquelle il appartient depuis 69 ans, dont 46 années de direction, et cela malgré les difficultés rencontrées dans le recrutement de musiciens ; les vides qui se produisent dans les rangs de l'Harmonie, provoqués par l'âge d'une grande partie des exécutants et la maladie, ne sont, en effet, plus comblés par les jeunes gens, plus attirés maintenant par les instruments en vogue (guitare principalement) que par les instruments d'harmonie dont certains sont pourtant au moins aussi intéressants et qui, groupés, permettent d'exécuter en ensemble des œuvres musicales de valeur.

Cette matinée prit fin vers 18 h. 30 et le public se retira enchanté de cette belle manifestation artistique.

### ASNIERES

#### « Le Mérite National Français »

#### Le gala

#### de la Légion d'Honneur

Le gala organisé le 12 avril dans la salle des fêtes du Centre Administratif, au profit de la caisse de la Société d'Entr'Aide des membres de la Légion d'Honneur, a obtenu un très beau succès aussi bien qu'au point de vue affluence, que celui du programme artistique présenté.

On entendit avec grand plaisir le grand orchestre du Mérite National Français sous la direction de Pierre Marolleau qui interpréta des airs dont on ne se lasse jamais comme les « Cloches de Corneville », Mireille, les Saltimbanques, la Veuve Joyeuse, des extraits de ces deux derniers airs chantés par Jany Fréval et les Chœurs. Le ténor Jean Barès, de l'Opéra, à la voix puissante et bien timbrée. Le groupe folklorique des Alsaciens de Paris dans des danses parfaitement exécutées.

Le programme très bien présenté par l'excellent comédien Jean-Louis Allibert, du Théâtre de l'Odéon.

Dans les premiers rangs, on pouvait voir :

M. le médecin général Galliac, président des sections de Paris ; M. le docteur Huet, conseiller général, président d'honneur du Comité ; M. Fernand Desnot, maire-adjoint, représentant M. Bokanowski, ministre de l'Industrie, maire d'Asnières, président d'honneur du Comité ; M. le colonel Grison, secrétaire général des sections de Paris ; Mme Berthe Varigot, présidente du Comité ; M. Deflandre, président d'honneur de l'Association Philotechnique d'Asnières ; M. Aumont, président de la section des Médailleurs Militaires ; Mme Eboue, conseiller municipal et des représentants des comités des villes voisines.

Des félicitations ont été adressées aux membres de la commission des fêtes : M. Salveresi, MM. Janicaud, Beigneux, Gairaud, Mme Teller, pour la parfaite organisation de cette première manifestation artistique de bienfaisance du comité qui groupe les membres des villes d'Asnières, Genevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

J. ETAIS.

### ARGENTEUIL

#### Estudiantina

Le dimanche 12 avril 1964, l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de M. Mario Monti, a donné un concert en l'honneur de ses membres bienfaiteurs, dont voici le programme :

1) « Sérénade Espagnole », de Fr. Menichetti ; 2) « Scherzo Capriccioso », de H. Schneider, guitariste soliste : J.-P. Dubert ; 3) « Parfum de Vienne », fantaisie de la Comtesse Olga Delys ; 4) « Concerto en sol majeur », pour mandoline, de J.-A. Hasse, par Christian Beaudette ; 5) J.-P. Dubert, guitariste : « Prélude », de M. Ponce ; « Variations sur un thème de Mozart », de F. Sor ; 6) « Egeria », ouverture de la Comtesse Olga Delys ; 7) « Nuits Florentines », sérénade de Mario Maciocchi ; 8) « Onégline », air du « Prince Grémine », de Tchaïkovsky, par Jacky Vivant, basse du Conservatoire National de Paris et l'orchestre ; 9) Duo des guitaristes N. Moititi et J.-P. Dubert : « Menuet de Don Juan », de Mozart, transcription R. Worschech ; « Barcarolle », de Munier ; 10) « Don Juan », ouverture de Mozart ; 11) « La princesse tragique », ouverture de Roger Colteux ; 12) « Trionfo d'Amore », ouverture de M. Maciocchi.

Le concert a duré plus de deux heures. Un public fidèle et averti est venu prodiguer ses encouragements aux jeunes musiciens de l'Estudiantina d'Argenteuil, ainsi qu'à son directeur.

## SEINE-ET-MARNE

### MONTEREAU

Le dernier concert de l'harmonie municipale dirigée par l'excellent chef M. J. Duval le jeudi 9 avril dernier a été une réussite, un régal pour les auditeurs grâce à un programme choisi ou figurait, au début, plusieurs « pas redoublés » sous la précise direction de M. Delplace du « Revell Monterelais » au même programme : la rapsodie Norvégienne, de Lalo mascarade, de Lacome, fête militaire de A. Petit avec le soliste très brillant : M. Jalinier.

Un « tour de force musical » pour les pupitres de clarinettes composé de solistes de premier ordre, réunis grâce à la compréhension musicale de M. J. Duval dont le départ à la retraite est regretté de tous, puisqu'il dirige l'harmonie municipale de Montereau depuis octobre 1951 et qu'il fait partie des examens fédéraux ou sa grande compétence, son équité étaient re-

connues. M. J. Duval, se retirant en Normandie, il ne manquera certainement d'apporter son talent aux sociétés de musique, ou il rencontrera notre grand ami, le président Anne et beaucoup d'autres...

Ajoutons que ce concert était réhaussé par la présence au piano d'une artiste : Mlle G. Lecompte, prix du Conservatoire, professeur à l'école de musique et au Conservatoire Américain de Fontainebleau, répétitrice au Conservatoire de Paris, qui fit apprécier sa virtuosité dans l'Improptu de Plerne et le Capriccio brillant, de Mendelssohn.

Elle termina le concert en se joignant au piano, à l'Allegro con Brio de la 5<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven, superbement exécuté par l'harmonie municipale.

Un vif d'honneur termina la soirée réunissant directeur, président, Mlle Lecompte, dans une ambiance de grande sympathie ainsi que les nombreux amis musiciens de M. J. Duval.

## ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

### CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9<sup>e</sup> - Tél. 824-89-24

Vient de paraître :

H. CLASSENS. — Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque .....	2,50
Méthode de piano .....	7,00
R. WORSCHER. — Solfège appliqué à la guitare, 1 <sup>er</sup> cahier .....	3,50
Technique et rythmes des danses modernes à l'accordéon (Préface de M. Azola) par H. RAWSON et M. CAMIA .....	12,00
Tous les rythmes au piano, nouvelle technique rythmique fonctionnelle pour l'étude de toutes les danses, par H. RAWSON .....	12,00
Nouvelle méthode de Guitare, classique, jazz, exotique, flamenco, danse, chant et accompagnement, par H. RAWSON .....	6,00
Méthode complète de batterie, timbales et de leur technique (classique, jazz, exotisme, musette, rythmes et accessoires) par H. RAWSON .....	7,00

## SUD-EST

### LANCEY

18 avril 1964

Très grand succès du Gala Musical annuel de l'Harmonie des Papeteries de France.

C'est devant une très belle galerie de personnalités des Papeteries de France — municipales et musicales — et devant un beau parterre d'auditeurs amis, que l'Harmonie des Papeteries a donné son gala annuel.

Programme de choix et présentation intéressante réalisée par Jacques Stockausen.

Certes tout le mérite de la soirée est à partager entre :

— M. Foulard — le dynamique et dévoué président de l'Harmonie et — M. Pierre Deson — directeur de cette brillante phalange, qui depuis quelques années ont su vraiment renouveler le genre en agrémentant le traditionnel gala d'extras de toute première qualité :

— 1962 — Récital de danses classiques.

— 1963 — était un succès avec le prestigieux quatuor de clarinettes de la Garde Républicaine de Paris.

— Cette année le gala était placé sous le signe du folklore — avec la Société Folklorique et Régionaliste « Empl et Riaume » de Romans.

Pour la quatrième année consécutive, c'est l'Harmonie Junior du Haut Grésivaudan qui sous la baguette de M. Pierre Deson — ouvre ce gala par un beau concert qui nous a démontré le travail constant auquel se soumettent nos jeunes musiciens, et qui leur confère un sens musical promettant pour l'avenir une véritable « Harmonie de l'Espoir ».

Félicitations à Daniel Chavand — qui dans la « Berceuse de Jocelyn » nous fit apprécier sa musicalité parfaite.

Félicitations aussi à Chantal Foulard et Hervé Dantin — qui furent éblouissants dans « les deux virtuoses », une mazurka de concert pour deux clarinettes, œuvre bien choisie pour faire ressortir le talent de ces deux jeunes clarinettes.

Nos jeunes musiciens avaient débuté par « Le cœur en bandouillère » — une marche de Maxwell — et terminèrent leur audition par « Les yeux noirs » de F. Menichetti. Remerciements et chaudes félicitations au groupe folklorique « Empl et Riaume » — directrice Mlle Bourrier — pour ce récital de Danses Vivaroises et Dauphinoises — sans oublier « La danse sacrée

de l'épée » véritable régal que les spectateurs de cette soirée ne sont pas prêts d'oublier.

Pendant l'entracte l'Harmonie prenait place sur la scène et c'est avec brio et dirigée de mains de maître par Pierre Deson, qu'elle exécuta son programme comportant les œuvres suivantes :

— Le défilé de la Garde Républicaine, Wettge ; L'ouverture du Califé de Bagdad, Boieldieu ; Carmen (extraite), Bizet ; Valse de la Belle au Bois Dormant, Tchaïkovsky Récital Aznavour, arrangement L. Delbecq ; Le Caid (pas redoublé), Michel.

Programme qui a nécessité des heures de travail, mais il est juste de dire que le climat de camaraderie et l'amour de la musique qui unissent tous les membres de l'Harmonie aident beaucoup M. Pierre Deson dans sa lourde tâche.

En résumé excellente soirée, au cours de laquelle grâce aux efforts de tous, la cause de la musique a été magnifiquement défendue.

#### Les Personnalités :

Assistaient à cette remarquable soirée : M. Gamond — maire de Villard-Bonnot Lancey ; M. Keller — directeur du groupe des usines de l'Isère des Papeteries de France MM. les membres de la direction et du comité d'établissement ; MM. Revol — président de l'U.D. des sociétés musicales de l'Isère, président du groupement musical du Haut Grésivaudan — et Mlle Bayoud — ancien directeur de l'Harmonie des Papeteries de France ; J.P. Malfait — le dynamique directeur de l'école de musique et de la musique municipale de Tullins-Fures, membre du comité directeur de l'U.D. de l'Isère et Mme ; Arrondello — directeur de l'école de musique et de la fanfare « Rallye Breda D'Allevard » ; Chenevier — directeur de l'école de musique de la fanfare « Les enfants de Byard » de Pontcharra ; et plusieurs présidents et directeurs de sociétés amies.

J.S.

**TROMPETTES  
TROMBONES  
SAXOPHONES  
CORNETS  
CORNETS-TROMPETTES  
BUGLES  
CORS D'HARMONIE  
BASSES  
ALTOS  
CORS ALTOS**



**LES MEILLEURS ARTISTES**

**ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS**

**A. COURTOIS**

**8, RUE DE NANCY, PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL.: NORD 77-85**

**DEPUIS 1803**

**Spécialiste des Instruments de cuivre.**

**TRAPEAU POUR SOCIÉTÉS FAIRIES FAISEMENTS**

**AS ROBERT TAIN (DRÔME) FLEURETTES ET TOUS ARTICLES POUR FÊTES**

CATALOGUE FRANCO



**VANDOREN**  
MANUFACTURE  
**d'Anches et Becs**  
pour instruments  
de musique  
56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Tél. : MONTmartre 39.87  
Anches et becs pour artistes

**SUD-OUEST**

**Appel aux musiciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse de Châtel-Guyon.**

Tous les anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse de Châtel-Guyon qui seraient désireux de renouer des liens d'amitié sont invités à communiquer leur adresse soit au camarade Salle, professeur, 6, avenue Mandallaz à Annecy (Haute-Savoie), soit au camarade Marceau Clavierie à Occumont (Lot-et-Garonne) délégué pour le Sud-Ouest.

Suivant le nombre de réponses une assemblée sur le plan national pourrait être envisagée l'été prochain.

**TALENCE**

**A la Lyre Talençaise**

Le mercredi 25 mars, à l'occasion de la remise des récompenses aux élèves de l'École de Musique, cette valeureuse société fondée en 1902 offrait aux familles et amis réunis nombreux dans la Salle Félix, un concert dirigé par M. Marchand, président-directeur, avec des œuvres de Massenet, Offenbach, Audran et Lecocq, avec commentaires très intéressants de M. Marchand, les solistes étant MM. Chastanet, Rapaud et Lachartre.

Assistaient au concert et à la remise des prix MM. Capdeville, adjoint au maire de Talence; Albert David, vice-président fédéral, représentant M. Henri Ciran, président de la Fédération.

Cette charmante soirée a démontré l'importance de l'École de Musique de la Lyre Talençaise et la qualité de la phalange que conduit avec talent M. Marchand.

**BORDEAUX**

**Congrès du 23 février 1964**

C'est devant une très nombreuse assistance que la séance est ouverte à 9 h., à l'Athénée municipal de Bordeaux, sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral.

Sont présents du Comité fédéral: MM. Coursan, Saint-Blancard, Laporte-Trilles, David, Sallard, Zawialoff, Davier, Millerand, Capdeville, Bousquet, Roubin, Blanchard, Cameleyre, Dessaut, Dubourg, Dupart, Durand, Goulée, Leyfay, Mesnard, Mme Millerand, MM. Pironom, Ranchoup, Sieurac, Trémine, Vignau-Anglade.

Assistaient au Congrès: MM. Goussebaire, conseiller général, représentant le maire de Bordeaux et membre d'honneur de la Fédération; Carrère, directeur du Conservatoire de Bordeaux et membre d'honneur de la Fédération.

Le secrétaire général, M. Albert Sallard, procède à l'appel des Sociétés et à la vérification des pouvoirs. Sont présentes: 52 Sociétés.

Le président fédéral, M. Henri Ciran, adresse ses remerciements, au nom de l'assemblée, à MM. Goussebaire et Carrère qui ont bien voulu répondre à son appel et assistent au Congrès. Le Président remercie également les très nombreux représentants des Sociétés.

Abordant l'ordre du jour, il donne la parole à M. Albert Sallard, secrétaire général.

Albert Sallard, secrétaire général, donne lecture du rapport moral. Après avoir exprimé sa satisfaction des nombreuses adhésions nouvelles, venues grossir le nombre déjà important de Sociétés Fédérées, il fait un tour d'horizon, déclarant

que les fêtes de Sainte-Cécile, les concours et les festivals organisés par les Sociétés Fédérées ont eu une réussite totale. Il recommande ensuite, d'observer le règlement des examens fédéraux pour une meilleure marche des épreuves, et termine en remerciant le président fédéral, et toutes les personnes qui se dévouent pour la Fédération et les Sociétés Populaires de Musique.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Robert Capdeville, trésorier général, présente une situation très détaillée de la trésorerie fédérale. Il associe à ses travaux M. Jean Bousquet, son adjoint dévoué.

Lecture est donnée du rapport de la Commission de Contrôle, par son président, M. Auge de Pessac, lequel est assisté de M. Davant. Ce rapport fait ressortir la saine gestion de la comptabilité fédérale. M. Georges Pironom, membre du Comité fédéral, qui a bien voulu remplir les fonctions de comptable expert de la trésorerie de la Fédération, prend alors la parole pour souligner également en quelques mots aimables et spirituels la bonne tenue de la comptabilité fédérale par MM. Capdeville et Bousquet. Le rapport financier de M. Robert Capdeville, mis aux voix, est adopté à l'unanimité sous les applaudissements de l'assistance.

La Commission de Contrôle est maintenue en fonctions, également à l'unanimité.

Le Président présente les excuses de M. Pierre Chauprade, secrétaire-adjoint, délégué au service des assurances, qui, frappé par un deuil, ne peut être présent au Congrès. Le Président, très succinctement, fait un tour d'horizon des assurances, lesquelles présentent une situation à peu près semblable à celle de l'exercice précédent.

Les rapports de la Commission Artistique sur les examens de solfège et d'instruments de 1963 et sur les épreuves pour 1964 sont présentés par M. Albert David, vice-président fédéral et secrétaire général de la Commission Artistique, illustrés de chiffres, lesquels plus éloquentes que les paroles prouvent que la Fédération fait en sorte de récompenser les jeunes musiciens méritants.

C'est sous les vifs applaudissements de l'assemblée que ces rapports, sont adoptés à l'unanimité.

Un rapport, également intéressant et applaudi, concernant les Récompenses Fédérales aux musiciens méritants est fait par M. Robert Davier, secrétaire-adjoint délégué.

M. Albert Sallard, secrétaire général, donne lecture des dates communiquées par les Sociétés pour les festivals et concours 1964 qu'elles vont organiser.

Le Président Fédéral rappelle que le drapeau fédéral est tenu à la disposition des Sociétés Fédérées, à l'occasion de leurs manifestations, si elles le désirent. La Société d'Yvrac (Gironde) le demande pour son Festival du 14 juin prochain.

M. le Représentant de l'Harmonie d'Andernos désireux de faire participer sa Société au Concours de Cognac avise la Fédération que sa Société n'est pas classée. Le nécessaire sera fait, pour une audition de classement.

Les vœux furent ensuite discutés:

Emis par l'Harmonie de Langon: rapporteur M. Saint-Blancard demande que les contacts les plus grands soient pris entre les Sociétés Musicales et l'Inspection Académique.

Adopté à l'unanimité.

Emis par M. Millerand de la Société «Les Benjamins» de Bordeaux: vœu d'une motion contre la dictée musicale appliquée à toutes les divisions, alors qu'elle devrait être réservée uniquement à la division supérieure. Ce vœu dit: le Président Fédéral est le reflet de toutes nos discussions antérieures à ce sujet.

Je fais appel à votre gentillesse et je dois rappeler que nous avons d'un commun accord adopté un protocole de manière à donner satisfaction aux inquiétudes soulevées par cette réforme. A Paris, le Congrès de l'année dernière a soulevé une protestation contre l'attribution des crédits affectés à la Musique, survenue au même moment où la Confédération Musicale de France a été obligée d'accepter ce que le Ministère des Affaires Culturelles a demandé, à savoir que tous les examens fédéraux soient nantis d'une dictée musicale. C'est un paradoxe d'exiger davantage et de diminuer les subventions. Je trouve que nous avons été très sages en exprimant ici, vos sentiments, vos inquiétudes justifiées et dire qu'il y avait un moyen terme et une méthode qui vous donneront entière satisfaction. Aucune épreuve n'est éliminatoire. Je le souligne. On peut donc passer l'examen et n'éloigner aucun enfant de nos compétitions fédérales. Je compte sur vous tous pour cela, comme je vous certifie que vous pouvez compter sur moi pour que les décisions du Comité Fédéral soient strictement observées.

Je désirerais qu'il soit pris dans le vœu de notre dévoué collègue M. Millerand, un texte qui pourra exprimer notre sentiment, à savoir que la dictée musicale ne pourra avoir qu'une portée progressive, nous faire confiance dans son application.

L'assemblée applaudit, et le vœu, mis aux voix, est adopté à l'unanimité dans le sens de la rectification proposée par le Président Fédéral et faisant confiance au Bureau de la Fédération. Autre vœu émis également par M. Millerand: création aux examens fédéraux d'une division avant celle de la préparatoire pour les moins de 10 ans. Après discussion où interviennent Mme Olivères, Mme Savit, MM. Pironom, et David, le vœu est rejeté à la majorité. Le Congrès retient qu'il n'est pas interdit de créer dans les Ecoles de Musique cette catégorie d'initiation.

M. Ciran, sous les applaudissements de l'assemblée adresse à M. Carrère, directeur du Conservatoire de Bordeaux, de chaleureuses paroles pour tout ce qu'il a fait pour les sociétés musicales.

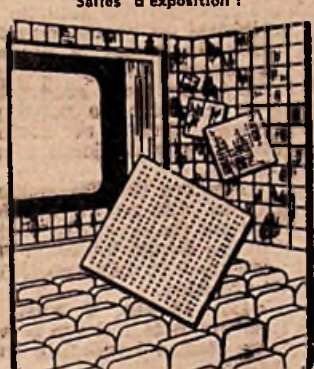
M. Carrère prononça ensuite une brillante allocution qui obtint un réel succès, et démontra une nouvelle fois que la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest n'a pas de meilleur ami que l'éminent artiste qui préside aux destinées du Conservatoire de Bordeaux.

M. Goussebaire, conseiller général et conseiller municipal, représentant M. le Maire de Bordeaux, prit à son tour la parole et souligna combien ce congrès, par sa tenue et la qualité des discussions revêt une grande importance qui montre la vitalité de la Fédération du Sud-Ouest si heureusement et si efficacement guidée par son Président M. Ciran. Il souhaite que la Fédération reçoive les appuis auxquels elle a droit notamment par une aide accrue du Conseil Général.

M. Goussebaire fut très chaleureusement applaudi, puis il remit, sous l'ovation du Congrès, le diplôme de Médaille de Bronze de la Ville de Bordeaux, à M. Albert Sallard, secrétaire général fédéral.

M. Goussebaire fit ressortir le travail de tous les instants et la lourde charge d'assurer la liaison entre la Fédération et ses 200 sociétés, que M. Sallard assure depuis de nombreuses années. La distinction d'aujourd'hui récompense un dévoué serviteur de la musique dans notre Sud-Ouest.

Puis eurent lieu les élections du tiers sortant du Comité Fédéral. Tous les membres sortants rééligibles sont réélus à l'unanimité, ainsi qu'un nouveau membre candidat M. Régis Sirdet, président de la Société Musicale de Saint-Christoly de Blaye (Gironde).

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
**Plaques de Correction Acoustique**  
«GLASAL - PERFORE»  
**PHONELO**  
Salles d'exposition:  
  
**FIBROCIMENT-POISSY**  
PARIS 17, rue Daunou, 2<sup>e</sup> Tél. : 65.74  
chambre OPÉRA 65.74  
RENNES 41, avenue Janvier Tél. : 40.28.35  
chambre  
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marcé aux Vins Téléphone : 22.31.34  
RIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : Poissy 830

**ESCOURCE**

**Remise du Prix National à la Fanfare**

Le 5 avril, une belle manifestation musicale a marqué la remise du Prix National du concours «Bonjour Monsieur le Maire», à la Fanfare d'Escource, qui a eu la première place de sa catégorie pour la France entière. C'est un succès éclatant qui fait honneur à la Fédération du Sud-Ouest, et à cette société si bien dirigée par M. Dupuy qui, depuis 1927, enseigne la musique à la quasi totalité des enfants de la commune.

C'est un exemple qui mérite d'être souligné, de voir une commune toute entière en communion avec sa société musicale et dont toutes les familles sont sociétaires, dont la municipalité soutient les efforts et que le président, M. Pierre Meaule, entouré de son bureau, MM. André Duluc, vice-président; Jean Labarsouque, trésorier; Armand Coumet, secrétaire et Georges Caule et Robert Ville-

nave, conduit avec tant de bonheur et d'efficacité.

A 11 h., devant la population toute entière, le Prix National a été remis, à la salle des fêtes, par M. Le Layec, de la Société Butagaz, en présence de M. le Maire d'Escource, M. Dagrán, exécutant de la fanfare et dont le père, également présent fut le fondateur de la société en 1920; de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; de M. Cauchois, d'Europe No 1; de M. Benesse, de l'UFOCEA; de M. Sady, curé d'Escource; M. Duport, instituteur; de M. le Dr Lemé, conseiller général; des conseillers municipaux; des divers présidents des sociétés, etc...

Une très belle exécution suivit avec l'indicateur du concours, «Frère Jacques», de Léon Maës; «La princesse tragique» de Coiteux; «Préambule et cortège» de Barat.

Après le vin d'honneur, eut lieu un grand banquet à Cap-de-Pin, où prirent la parole: MM. Dagrán, maire; Meaule, président de la Fanfare; Ciran, président fédéral; Benesse, Le Layec, Cauchois, Dr Lemé, Duport et Dupouy.

Honneur à la Fanfare d'Escource, société exemplaire, dont la vitalité donne confiance à tous ceux qui aiment la musique et ne désespèrent pas de sa place éducative et bienfaitrice dans notre pays.

**VAUCLUSE**

**BOLLENE**

**Le grand concert de l'Harmonie 8 avril 1964**

Le Comité d'organisation de notre Société musicale et son chef peuvent être fiers; on nous avait annoncé un Gala et ce fut un triomphal succès auquel nous fûmes heureux d'assister mardi dernier, à 21 h., dans la salle du cinéma Rex. Les nombreux amis de l'Harmonie, amateurs de bonne musique et les membres honoraires avaient empli la salle de très bonne heure et c'est devant une assemblée très compacte que les trois coups réglementaires et les soixante et dix musiciens, debouts sur le podium, accueillent leur chef M. André Armand, salué par des applaudissements prolongés. La charmante speakerine, Mlle Levray, du Groupe Folklorique des Cardellinas vint saluer l'assistance et donner les renseignements sur la «Marche Indienne» de Sellenick que l'Harmonie donna en forme d'ouverture et qui fut très bien rendue. Puis ce fut une œuvre essentiellement Viennoise du compositeur Franz Von Suppé: «Une matinée, un après-midi, une soirée à Vienne» également fort bien exécutée. Et voici la première suite de l'«Arlésienne» qui tout le public attendait et qui charma l'auditoire. Pour terminer le concert instrumental, la dernière exécution était réservée au compositeur de musique populaire Francis Popy, dans une «Suite Romantique», très appréciée. Et maintenant que dire de cette Harmonie qui est constamment en progrès et qui, obtint tout le succès qu'elle mérite. Sans crainte d'être contredit, nous pouvons affirmer que cette phalange musicale est à l'heure actuelle, grâce à son chef, à l'ap-pui constant d'une municipalité compréhensive et de ses jeunes élèves, une des premières du département qu'elle honore.

Après l'entracte, la deuxième partie de la soirée était réservée au film: «La chaste Suzanne», très belle réalisation de l'époque 1900. En résumé, très intéressante manifestation artistique à laquelle bon nombre d'auditeurs demandaient une suite dans l'année.

Nous avons remarqué dans l'assistance:

M. Ellen Robert, maire, conseiller général et Mme; M. Vincent Avossa, conseiller municipal ainsi que d'autres membres du Conseil; M. Duranton de Magny, maire de Mornas et Mme; M. Bonnaud, chef de musique compositeur à Bagnols-sur-Cèze; M. Gontard, chef de Musique à Nyons; M. Divol, chef de musique de la Basse-Ardèche; M. Duplan, chef de musique à Mornas, ainsi que beaucoup d'autres personnalités.

M. Gachet, président, remercia en termes émus notre population et la Municipalité, ainsi que les amis musiciens qui viennent prêter leur bienveillant concours, en félicitant M. Armand pour son grand dévouement à la cause de la musique.

Et voici une soirée qui s'acheva sur la satisfaction de tous, sans oublier de remercier M. le directeur de la salle et M. Angelo Ellena le sympathique opérateur de l'établissement.

**LEBLANG**  
70 RUE DES RIGOLES, PARIS XX<sup>e</sup>  
  
**LA MARQUE DES ARTISTES**



## YONNE

Après le Congrès de 1964 à Saint-Sauveur, de la Fédération musicale de l'Yonne, M. Henri Letourneau remplace M. Charles Drugé à la présidence.

A la mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye, le dimanche 19 avril, a eu lieu le congrès annuel de la Fédération départementale des sociétés de musique de l'Yonne.

Dans une salle préparée avec goût par les musiciens de la ville et fleurie par la maison Bizot, ce congrès s'est ouvert à 9 h 30, sous la présidence de M. Letourneau, vice-président de l'arrondissement d'Auxerre, remplaçant le président Charles Drugé, récemment décédé.

La séance du matin devait être consacrée à la vérification des comptes du trésorier fédéral, M. Brun, par quatre membres de l'Union musicale de Saint-Sauveur régulièrement convoqués : MM. Chabin Raymond, Doucet Roger, Bolyin Robert et Leclerc, tandis que les membres présents du comité directeur préparaient le congrès de l'après-midi.

A 12 h 30, à l'Hôtel du Cheval Blanc, un banquet réunissait, autour de M. Mérat André, maire de Saint-Sauveur, et M. Rabillet, président du Syndicat d'Initiative, invités d'honneur, les membres de la commission, ainsi que les congressistes qui en avaient fait la demande.

M. Gérard Vée, conseiller général du canton, ayant eu à faire à Saint-Sauveur, ce jour-là, acceptait de se joindre aux convives, lesquels se montrèrent en tous points très satisfaits du menu de choix servi par M. Yvon. Dans une ambiance bien sympathique, ils surent apprécier les plats et bons vins et ne ménagèrent point leurs éloges au traiteur.

L'après-midi

C'est à 15 heures que l'ensemble des congressistes, représentant toutes les sociétés de l'Yonne, prend place dans la salle de la mairie de

Saint-Sauveur, tandis que le comité directeur s'installe autour de M. Letourneau, président de séance.

Etaient présents : MM. Cerceau, vice-président de l'arrondissement de Tonnerre, Brun, trésorier fédéral, Trognon, Beautenon, secrétaire fédéral, Corberon, Septier, Dubucq.

M. Jean Drugé, fils de M. Charles Drugé, très au courant des affaires de la fédération, remplaçait son père.

Absents excusés : MM. Drécourt, qui vient de subir une opération chirurgicale et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement ; Allouis et Habert, retenus en Avallon ; Collin et Bergère, de Sens, non arrivés par suite de panne d'auto.

### ELOGE DE M. CHARLES DRUGÉ

Le président déclare le congrès ouvert. Il fait aussitôt l'éloge funèbre de M. Charles Drugé dans les termes suivants :

« En ouvrant ce congrès 1964, une note de tristesse plane sur l'assemblée. Notre président Charles Drugé n'occupe plus le fauteuil de cette présidence où il siégea durant tant d'années.

« Notre fédération de l'Yonne, nos sociétés musicales, la musique entière est en deuil.

« C'est dans de telles circonstances que j'ai été sollicité par mes collègues du comité directeur d'assurer du moins la présidence de ce congrès. Mes premières paroles seront donc pour rendre hommage à la mémoire de notre président Charles Drugé si soudainement disparu peu de jours avant notre congrès.

« Membre de l'Harmonie de Joigny, sa ville natale, depuis 1898, à l'époque de la « Lyre joyinoise », Charles Drugé totalisait 66 ans de présence à la même société, dont 52 de direction.

« Dès 14 ans, il entre dans la musique, puis fait son service militaire comme hautboïste au 4<sup>e</sup> d'infanterie.

« Puis vient la guerre de 1914 où on le retrouve ambulancier et d'où il revient avec la croix de guerre.

« Il reprend alors sa place à la société qui devient l'Harmonie municipale et dont il prend la direction pour ne plus la quitter. Nous sommes alors en 1921 où il

devient membre du comité de la Fédération musicale de l'Yonne et où il organise à Joigny la première fête fédérale d'après-guerre.

« Trésorier au comité directeur jusqu'en 1935, il accède à la vice-présidence en 1936, et il est encore délégué pour représenter notre fédération à la Confédération musicale de France, ce qu'il continue de faire, bien entendu, quand il est nommé président de notre fédération en 1951, au départ de M. Gaudaire, soit au total pendant 28 années.

« Pendant son existence entière, le président Drugé se consacra donc à l'art musical et à la musique populaire dont il fut un fervent défenseur.

« Il était très estimé des milieux musicaux des administrations qu'il contactait par ses fonctions, et de ses amis. Tous lui faisaient confiance. Son autorité bienveillante et respectée était fort appréciée. C'est ainsi, notamment, qu'en 1956, lors de la fête fédérale de Joigny, notre président Drugé s'était vu remettre un souvenir par le comité au nom de la fédération, en reconnaissance de son dévouement et de ses services désintéressés auxquels il passait un temps énorme et précieux, faisant tant de choses par lui-même.

« Les médailles des musiciens vétérans étaient pour lui plus que dépassées et il était officier d'académie.

« Sa disparition est particulièrement ressentie dans la fédération et au sein de notre comité directeur.

« Ses obsèques ont été célébrées avec la modestie qui le caractérisait, à Joigny, le samedi 5 avril, en présence d'une assistance importante parmi laquelle on remarquait de nombreuses personnalités de la ville et du département, ainsi que M. Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, et de nombreux musiciens représentant leurs sociétés.

« Je pense être l'interprète de toute l'assemblée et de tous les musiciens de l'Yonne en adressant à sa famille, à son fils Jean qui est là, au milieu de nous, et dont on comprend l'émotion, musicien lui-même et professeur de musique par surcroît, héritier des principes et

des traditions de son père, l'expression de notre sympathie émue.

« Et je vous demande de vouloir bien observer une minute de recueillement à la mémoire du président Charles Drugé qui fut, pour nous, un « grand président ».

« J'y associerai également la mémoire de tous les musiciens, nos regrettes camarades, décédés au cours de l'année. »

L'ordre du jour est repris.

Le président du congrès remercie au nom du comité directeur, M. le maire de Saint-Sauveur présent aux travaux du congrès, des facilités qu'il nous a accordées pour permettre la réunion de ce jour et le déroulement de la fête fédérale prochaine.

Il associe dans ses remerciements M. Rabillet, président du Syndicat d'Initiative et vice-président de l'Union musicale de Saint-Sauveur, qui apportera son concours précieux, de même que M. Septier, président de l'Union musicale de Saint-Sauveur et son directeur, M. Roger Chabin, ainsi que M. Tonnelier, directeur de l'Union musicale mézilloise.

Après un rappel de la brillante réussite de la fête fédérale 1963 à Saint-Florentin et des remerciements renouvelés à M. Dubost, maire de cette ville et présent parmi nous, aux organisateurs et à la population, il souhaite un succès semblable à la fête fédérale 1964.

Il souligne l'effort remarquable, le 12 mai, de la ville d'Appoigny pour le festival du centenaire de la fondation de sa fanfare. Et celui non moins méritoire de la petite commune de Thury qui, le 29 juillet 1963, organisait une manifestation musicale très goûtée qui attira de nombreux auditeurs.

### LES PREPARATIFS DE LA FETE FEDERALE

Puis il passe la parole à M. Septier, responsable animateur de la fête fédérale 1964 à Saint-Sauveur, dont voici l'essentiel du rapport :

« A notre dernier congrès à St-Florentin, notre regretté président et ami annonçait au comité directeur de notre fédération qu'il désirait que notre prochaine fête fédérale ait lieu dans une petite ville et indiquait qu'on pourrait commencer par Saint-Sauveur.

ANCHES  
**RÉAL**

CLARINETTE - SAXOPHONE  
SOUS LE CONTROLE DE  
**M. R. FERRANDO**

Clarinette solo  
à l'Opéra de Marseille  
**MARCA-OLLIOULES (Var)**

« Il me chargeait de contacter le maire, M. Mérat, pour sonder son opinion. Ce dernier, réticent tout d'abord par suite du comice agricole très réussi qui s'était déroulé trois ans plus tôt, craignait que la population ne soit pas disposée à recommencer la décoration de la ville cette année.

« Entre-temps lors du festival de Thury, M. Drugé se fit pressant et obtint l'accord du maire, lequel, à son tour, sut décider la municipalité à donner son agrément à l'organisation de cette fête.

« Dès les premières réunions du bureau de l'Union musicale et des personnes influentes de Saint-Sauveur, notamment du Syndicat d'Initiative, sous l'impulsion de son actif président, M. Rabillet, la population fut enthousiasmée. Chacun, dès le début de l'année, s'est préparé pour honorer de son mieux les hôtes de la fête fédérale, le 14 juin.

« Cette année, elle organise les décorations sur un thème : la chanson. Chaque rue aura la sienne avec des motifs caractéristiques. »

Le président attire l'attention sur la subvention attribuée à la Fédération musicale de l'Yonne par le conseil général auquel il renouvelle nos vifs remerciements.

La commission d'apurement ayant approuvé les comptes présentés par le trésorier fédéral, l'assemblée lui donne quitus et le président le félicite pour la bonne gestion des finances.

Des précisions sont données par M. Jean Drugé sur la S.A.C.E.M. Un nouveau règlement a été publié cette année. Un exemplaire est distribué aux sociétés présentes, en même temps que des conseils utiles sont donnés aux intéressés.

Les examens auront lieu, comme les années précédentes : centre de Joigny, 7 mai ; centre d'Auxerre, 24 mai ; centres de Sens et Tonnerre, 31 mai.

### ELECTIONS

L'ordre du jour se poursuit et se termine par le renouvellement du tiers du comité directeur et la réorganisation du bureau.

Les cinq membres sortants cette année sont réélus à l'unanimité. Ce sont MM. Cerceau, Dubucq, Letourneau, Septier, Trognon.

En remplacement de M. Charles Drugé, décédé, et MM. Gervois et Beautenon, démissionnaires, trois nouveaux candidats sont également élus à l'unanimité.

Ce sont MM. Chabrier, Jean Drugé et Richardot.

Dans une salle séparée, il est procédé à l'élection des membres du bureau choisis dans le comité directeur. Le bureau constitué se présente de la façon suivante :

Président : M. Letourneau, à Auxerre.

Vice-présidents : M. Chabrier, à Auxerre, attaché à la présidence, délégué adjoint à la confédération musicale de France, chargé des droits d'auteurs ; M. Jean Drugé, à Joigny, délégué à la confédération de France et chargé des examens ; M. Cerceau, à Tonnerre ; M. Collin, à Sens ; M. Habert, à Avallon. Secrétaire fédéral : M. Brun, Joigny.

Trésorier adjoint : M. Corberon. Secrétaire fédéral : M. Septier, Saint-Sauveur.

Secrétaire adjoint : M. Trognon. Membres : MM. Allouis, Bergère, Drécourt, Dubucq, Richardot.

Un vin d'honneur fut offert par l'Union musicale de Saint-Sauveur aux congressistes et terminait agréablement cette journée. Puis le président Letourneau remercia ses collègues du comité directeur de leur amicale confiance et de leur aimable insistance qui (un peu malgré lui) l'ont porté à cette présidence de la Fédération musicale de l'Yonne, fonction qui s'ajoute encore à ses nombreuses obligations déjà pressantes. Il n'en assura pas moins le comité et les congressistes de son plus grand dévouement à la cause si noble de la musique populaire qui a tant besoin d'adeptes et de défenseurs avisés.

Ant. M. VAN LEEST  
EINDHOVEN (Pays-Bas)  
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigle de Diappe »  
12, rue Claude-Groulard

## Chefs de musique! chefs de batteries-fanfars!

Pensez à la présentation de votre société et notamment aux coiffures de vos musiciens...  
C'est la grande période des sorties ; n'attendez pas pour nous passer commande...

Casquette de musicien, qualité supérieure, drap bleu marine grand teint, broderie lyre et palmes or, 1 galon or à la bande, jugulaire cuir noir avec milanaise or torsadée, visière dessus cuir véritable, forme marine souple... 25,65 F

Casquette de musicien, qualité supérieure, même description que ci-dessus, mais forme aviation, fond rigide... 27,45 F

Nous fabriquons tous autres modèles de casquettes (Nous consulter).

Béret basque, bleu marine, noir ou couleur, prix selon peinture.

Béret parachutiste, modèle réglementaire, toutes teintes... 11,15 F

Calot croisé, modèle Armée, doublé rayonne avec soufflet drap (couleur au choix à indiquer) et soutache rayonne même couleur que le soufflet. Principales couleurs disponibles : bleu roy, rouge écarlate, vert, jaune jonquille, jaune or.

Le calot en drap bleu marine ou noir... 12,75 F

Le même en drap satin couleur... 16,50 F

Nous exécutons les calots de toutes couleurs

Bombe de chasse, velours noir... 22,15 F

Bombe de chasse, modèle supérieur, velours noir, doublé rouge, tour cuir véritable... 23,50 F

### CHEFS DE MUSIQUE !

Dans la série de nos succès modernes, nous vous offrons maintenant la célèbre polka pour petite flûte, de Georges HAMEL, popularisée d'une façon extraordinaire par les virtuoses de l'accordéon:

## PERLES DE CRISTAL

transcription pour harmonie ou fanfare avec en soliste, cornet, trompette ou petite flûte

Gros succès garanti !

Harmonie : 14,00 F - Fanfare : 11,00 F - Conducteur : 1,25 F - Partie séparée : 0,50 F

N'achevez rien sans nous consulter... et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

# Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée à CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)

## LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfars